

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication**

**« L’EMPOWERMENT DES FEMMES DANS LA VILLE DE BUKAVU : ETUDE DE
CAS DES ASSOCIATIONS VILLAGEOISES D’EPARGNE ET DE CREDIT »**

Auteur : MALINGA MWATI Christine

Promoteur : Professeur Philippe LEBAILLY

Lectrice : Doctorante Alena SANDER

Année académique : 2019-2020



ACADÉMIE
DE RECHERCHE ET
D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR



Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication

MASTER INTERUNIVERSITAIRE EN DEVELOPPEMENT, ENVIRONNEMENT ET
SOCIETES

**« L'EMPOWERMENT DES FEMMES DANS LA VILLE DE BUKAVU : ETUDE DE
CAS DES ASSOCIATIONS VILLAGEOISES D'EPARGNE ET DE CREDIT »**

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master de spécialisation en
Développement, Environnement et Sociétés

Auteur : MALINGA MWATI Christine

Promoteur(s) : Professeur Philippe LEBAILLY

Lectrice : Doctorante Alena Sander

Année académique : 2019-2020

« Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux,...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.

Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave ».

SIGLES ET ABBREVIATIONS

\$/USD : Dollar Américain

ADI-Kivu : Action pour le Développement Intégré au Kivu

AEMS : Actions pour l'Encadrement des Mères

AGR : Activité Génératrice de Revenu

AFECEF : Association des Femmes Cadres pour l'Epanouissement intégral des Femmes

ANR : Agence Nationale de Renseignement

APEF : Association pour la Promotion de l'Entrepreneuriat Féminin

AURA : Auto-Renforcement Accompagné

AVEC : Association Villageoise d'Epargne et de Crédit

CECA : Communauté des Eglises Chrétiennes en Afrique

COOPEC : Coopérative d'Epargne et de Crédit

COMEN : Congo Men's Network

CRONGD : Conseil Régional des Organisations Non Gouvernementales de Développement

CRS : Catholic Relief Services

ESS : Economie Sociale et Solidaire

FAO : Food and Agriculture Organisation

FAK : Fondation Aga Khan

Fc : Franc Congolais

FED : Femme Et Développement

FFH : Freedom From Hunger

FINCA : Fondation Internationale pour l'Assistance Communautaire au Congo

FPCT : Femmes Petites Commerçantes Transfrontalières

GAD : Gender And Development

GAMF : Groupe d'Acteurs de la Micro Finance

GE : Groupe d'Epargne

GED : Genre et Développement

GEL : Guichet Local d'Economie

GIE : Groupement d'Intérêt Economique

HCCI : Haut Conseil de la Coopération Internationale

IFD : Intégration des Femmes au Développement

IMF : Institution de Microfinance

IRC : International Rescue Committee

MECRECO : Mutuelle d'Epargne et de Crédit du Congo

MMD : Mata Masu Dubara

MUSO : Mutuelle de Solidarité

OESS : Organisation de l'Economie Sociale et Solidaire

OIT : Organisation International du Travail

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONGD : Organisation Non Gouvernementale de Développement

PIL : Promotion des Initiatives Locales

PLD : Pain pour les Déshérités

RAESS : Réseau Africain de l'Economie Sociale et Solidaire

RAVEC : Réseau des Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit

RDC : République Démocratique du Congo

REMESS : Réseau Marocain de l'Economie Sociale et Solidaire

ROI : Règlement d'Ordre Intérieur

SOCODEFI : Société Coopérative pour le Développement

TST : Travail sur Terrain

USAID : United States Agency International Development

UWAKI : Umoja wa Wanawake wa Kivu

WAD : Women And Development

WID : Women In Development

DEDICACES

A MWATI KASEKE et KASONA PINDA Louise

Nos très chers parents

A ABAMWINDJA LUHIRIKA Veinard

Notre très cher époux

A BARAKA ABAMWINDJA Joaquim

Notre fils, notre don du ciel

REMERCIEMENTS

Après tant d'efforts consentis pour arriver au bout de ce mémoire, nous tenons à remercier tous ceux qui y ont contribué de près ou de loin.

De prime abord, nos remerciements s'adressent à Dieu le Tout Puissant qui nous a donné la grâce, l'intelligence, la force et le souffle de vie nous accordant des idées pour collectionner ces données afin de réaliser et atteindre le but de ce travail.

Ensuite, d'un cœur reconnaissant, nos remerciements vont tout droit à l'Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur (ARES) pour le financement de la formation.

Nos plus vifs remerciements au Professeur Philippe LEBAILLY, pour ses précieux encouragements, remarques et conseils qui nous ont grandement aidée dans la rédaction de ce mémoire ; et plus particulièrement pour les sacrifices consentis en acceptant la direction de ce travail.

Aux autorités, professeurs et collègues de l'Université Evangélique en Afrique pour leurs recommandations, précieux soutiens, conseils et encouragements notamment au cher Recteur Gustave MUSHAGALUSA, au Doyen de la Faculté des Sciences économiques Stany VWIMA, Fatuma NGONGO, Germaine FURAHA, Jean-Luc MASTAKI, Bibish MASOKA, Fabrice NFUAMBA, Dieudonné MUHINDUKA, Christian BALYAHAMWABO, Henry N., Mardochée N., Olivier O., François A., Cadeau R., Fidèle M., Jacques S., Christian M., Angélique N., Luc B., Euphrasie K., Lucien M., Alex N., Léon M., Jacques A., Armel B., Arsène K., Oliver K., Etienne M., Benito B., Kulondwa S., Rupin B., Marc M., Léon K., Grâce B., Odette C., Esther B. et Justine B..

Par ailleurs, nous réitérons les mêmes remerciements à nos grandes familles, celle biologique, la famille MWATI (Sylvie, Rachel, Christelle, Joyce, Gracia, Jean, Joanna, Héritier, Augustin, Philémon, Dieudonné, Alfred, Georges, Angèle, etc) et celle, la belle-famille LUHIRIKA pour nous avoir soutenue et pris soin de mon mari ainsi que de mon fils durant notre formation. A notre Eglise Baptiste de Louvain-la-Neuve pour la communion fraternelle, nous adressons également notre gratitude. L'expression de satisfaction et gratitude aussi à mon Mari Veinard pour son soutien, encouragement et compréhension.

Enfin que nos camarades de la promotion DVLP 2019-2020 Vedaste C., Darros K., Antoine K., Nadège B., Anne U., Eliezer O., Philippe-Elias, Eddy L., Marion S., Enintsoa R., François B., Dieu-Merci T., Vanessa K., pour la solidarité et l'esprit d'équipe ; à Paulin M. et Damas pour la documentation ; à David S. pour la lecture; aux AVEC qui nous ont ouvert leurs portes malgré l'état d'urgence sanitaire, tous et toutes, reçoivent nos remerciements.

LISTE DE FIGURES

Figure 1 : Les cercles de l’empowerment	13
Figure 2 : Carte administrative de la ville de Bukavu.....	53
Figure 3 : Schéma de fonctionnement d’une AVEC.....	74

LISTE DE GRAPHIQUES

Graphique 1 : Cadre d’exercice de l’activité principale.....	70
Graphique 2 : Motivations à la création	70
Graphiques 3 : Origine du fonds de démarrage.....	71
Graphique n°4 : Motifs d’abandon.....	77

LISTE DE TABLEAUX

Tableau 1. Différences entre la conceptualisation de l’économie sociale et celle de l’économie solidaire	19
Tableau 2 : Évolution de la population de la ville de Bukavu à l’horizon2025	55
Tableau 3 : Grille d’analyse	60
Tableau 4 : Statistiques descriptives des variables âge, nombre de personnes à charge et taille du ménage	67
Tableau 5 : Répartition des enquêtées selon la situation matrimoniale et le niveau d’étude	67
Tableau 6 : Répartition des enquêtées selon l’activité principale, secondaire et les statistiques descriptives de leurs durées.	68
Tableau 7 : Activité du mari et autres soutiens financiers du ménage	72
Tableau 8 : Statistiques descriptives des variables relatives aux AVEC.....	75
Tableau 9 : Institution ou groupe avant l’adhésion à l’AVEC	76

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE 0. INTRODUCTION	1
0.1 Problématique.....	1
0.2 Intérêts de l'étude	6
0.3 Objectifs	6
0.4 Délimitation de l'étude	7
0.5 Organisation et structure de l'étude.....	7
CHAPITRE I : REVUE DE LA LITTERATURE ET CADRE THEORIQUE.....	8
I.1 Revue de la littérature	8
I.1.1 Empowerment	8
I.1.2 Economie solidaire.....	13
CHAPITRE II. GENERALITE SUR L'AVEC.....	27
II.1 Historique	27
II.2 Fonctionnement	28
II.2.1 Variations dans les méthodologies fondamentales	29
II.2.2 Cycle de projet/calendrier du projet.....	31
II.2.3 Composition du groupe.....	31
II.2.4 Le comité de gestion	31
II.2.5 Epargne dans une AVEC	32
II.2.6 Prêts	33
II.2.7 Taux d'intérêt.....	33
II.2.8 Caisse de solidarité ou fonds social	34
II.2.9 Sécurité des fonds de l'association	34
II.2.10 Caractéristiques spécifiques.....	35
II.2.11 Avantages	36
II.2.12 Règlement d'ordre intérieur.....	37
II.2.13 Amendes	37
II.2.14 Partage des fonds	37

II.2.15 Second cycle	38
II.2.16 Impact de l'AVEC sur le développement économique et sociale.....	39
II.2.17 Rééquilibrage des rapports entre hommes et femmes.....	39
II.3 Quelques chiffres relatifs au développement des AVEC.....	40
II.4 Différences entre les avec, les IMF et autres groupes d'épargne.....	41
II.4.1 AVEC ET IMF	41
II.4.2 AVEC et les tontines traditionnelles.....	43
II.4.3 AVEC ET MUSO	43
II.5 Le rôle des agences facilitatrices	43
II.5.1 Les phases de mise en œuvre des AVEC.....	44
II.6 RAVEC.....	45
II.7 Aperçu sur les mouvements associatifs des femmes au Sud-kivu	46
III.1 Présentation du milieu d'étude	52
III.1.1 Historique	52
III.1.3 Démographique	54
III.1.4 Aperçu économique.....	55
III.1.5 Tourisme.....	56
III.2 Méthodologie.....	57
III.2.1 Collecte des données	57
III.2.2 Analyse des données.....	63
III.2.3 Limites de l'étude et difficultés rencontrées.....	65
IV.1 Caractéristiques sociodémographiques quantitatives	67
III.2 Caractéristiques sociodémographiques qualitatives	67
III.3 Caractéristiques économiques	68
III.4 Résultats relatifs aux avec	72
III.4.1 Profils des AVEC	72
III.4.1 Motivations d'adhésion à l'AVEC.....	77
III.5 L'analyse de l'empowerment	78

III.5.1 Empowerment et pouvoir intérieur.....	78
III.5.2 Pouvoir de.....	87
III.5.3 Pouvoir avec.....	97
CONCLUSION	101
BIBLIOGRAPHIE	104
ANNEXES	113
ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE ADRESSE AUX FEMMES MEMBRES DES GROUPES SOLIDAIRES	113
ANNEXES 2 : répartition des enquêtés	117

CHAPITRE 0. INTRODUCTION

0.1 Problématique

La microfinance est devenue une composante importante du développement, une stratégie de réduction de la pauvreté et de régénération économique dans le monde (Hulme & Arun, 2009). Au début du XXI^e siècle, des dizaines de millions de personnes dans plus de 100 pays avaient accès aux services des institutions de microfinance formelles et semi-formelles (IMF). Il est devenu une vaste industrie mondiale impliquant un grand nombre de gouvernements, banques commerciales, agences d'aide, ONG, institutions régulées spécifiques, les organisations de type coopératif (coopératives d'épargne-crédit, caisses villageoises, mutuelles, etc.) et enfin les groupes auto-organisés (tontines, associations, etc.) (Hulme & Arun, 2009; Labie, 2004a).

Dans le domaine de l'appui au développement, la microfinance a pris depuis quelques années une place de plus en plus importante. D'où de nombreux atouts puisqu'on lui attribue tantôt des capacités en matière de financement d'acteurs économiques exclus des circuits financiers traditionnels, tantôt des avantages en matière de resocialisation et de lutte contre la pauvreté (Labie, 2004b).

La microfinance n'a que des effets en matière de lutte contre la pauvreté au sens strict (Hofman & Marius-Gnanou, 2007), car au-delà des effets non négligeables en matière de lutte contre la pauvreté, mais elle aurait permis d'impulser un "*empowerment*" parmi les plus pauvres des pauvres à savoir les femmes qui constituent entre 75% et 100% des bénéficiaires de la microfinance selon les pays (Hofmann & Marius-Gnanou, 2003); l'*empowerment*, comme sorte "d'attribution de pouvoir", d'acquisition d'un droit à la parole et à la reconnaissance sociale peut être considéré comme un processus vers l'égalité entre les hommes et les femmes (Hofman & Marius-Gnanou, 2007). L'*empowerment* des femmes constitue ainsi l'un des pivots de la lutte contre la pauvreté. Ainsi, les investissements dans l'amélioration de leurs conditions d'existence et de leurs capacités se traduisent par des gains considérables en développement (Kabeer, 2003). « Si les femmes et les filles sont touchées de manière disproportionnée par la pauvreté, ce sont aussi elles qui détiennent la clé pour la surmonter » (CARE, 2016).

Le secteur de la microfinance a ouvert de nouvelles voies en présentant les femmes comme un marché à servir et comme chevilles ouvrières du développement de leurs

communautés (Cheston, 2007). En 2018, 139,9 millions d'emprunteurs ont bénéficié des services des IMF contre seulement 98 millions en 2009, dont 80% de femmes ; ces proportions sont restées stables au cours des dix dernières années, malgré l'augmentation du nombre d'emprunteurs (Baromètre_de_la_Microfinance, 2019).

La majorité des programmes de microfinance cible explicitement les femmes pour leur empowerment, leurs motivations multiples. Certains affirment que les femmes sont parmi les plus pauvres et les plus fragiles des populations défavorisées et qu'il convient donc de les aider en priorité alors que d'autres considèrent qu'investir dans les capacités des femmes leur permet de faire des choix ce qui est en soi un but louable qui contribue en outre à la croissance économique et au développement. De telles organisations sont claires, pour elles, la microfinance est un outil de lutte pour les droits et l'indépendance des femmes. Enfin, au nom de la pérennité financière, un nombre croissant d'IMF préfèrent la clientèle féminine car, à leurs yeux, les femmes sont meilleurs emprunteurs et plus fiables (Swai, 2007).

La microfinance influence certaines facettes de l'empowerment des femmes sur le plan économique. Elle leur permet de prendre des décisions sur l'utilisation de leur épargne ou de leur crédit, d'investir dans leurs propres activités et avoirs économiques ; et/ou d'exercer plus de contrôle sur les activités du ménage ainsi améliorer leur productivité et le revenu géré en participant plus au marché. Sur le plan social, la microfinance améliore le bien-être familial. C'est au profit des enfants et (surtout les filles) grâce à des investissements plus conséquents dans des domaines comme l'alimentation et l'éducation que leur participation aux décisions du ménage leur donne un poids social, renforcer leur estime de soi et leur capital social au sein de la communauté (Mayoux, 2007). L'estime de soi contribue largement à augmenter la capacité et la volonté des femmes à pouvoir dénoncer les injustices sociales et les systèmes discriminatoires auxquels elles font face (Cheston & Kuhn, 2002).

Les IMF accordent la majorité de leurs prêts aux femmes en partie, car sur le plan commercial la clientèle féminine obtient les meilleurs taux de remboursement des prêts et sur le plan social, les femmes ont tendance à dépenser la plus grande part de leurs revenus dans leur foyer ou pour payer des services bénéficiant à leurs enfants (santé, études, etc.). Ainsi, servir les femmes est à la fois avantageux commercialement et socialement, c'est-à-dire pour accomplir une mission sociale (Bauchet, Marshall, Starita, Thomas, & Yalouris, 2011).

Pour raisons d'efficacité, la microfinance repose de plus en plus sur une approche collective, via la pression sociale. Au-delà du microcrédit, ce sont ces groupes solidaires qui peuvent impulser des changements positifs dans la perception du rôle des femmes (Hofman & Marius-Gnanou, 2007). La grande majorité des IMF accorde des crédits sur base de prêts à des groupements solidaires sans garantie.(FAO, 2003). Pour Hofmann and Marius-Gnanou (2003) cette approche est utilisée afin de réduire les coûts de transaction financière et assurer les remboursements de prêts grâce à la pression sociale, elle a été privilégiée dans la mesure où les montants des prêts sont très faibles et les garanties matérielles quasi inexistantes. Ces groupements des femmes peuvent rendre la microfinance efficiente et efficace, tout en créant des conditions favorables à un processus d'*empowerment* social et politique.

L'approche collective semble plus propice aux processus d'empowerment. L'organisation en groupes facilite la création d'espaces de parole et d'action collective limitant l'isolement, le repli sur soi et favorise le renforcement mutuel, l'entraide ainsi qu'un processus d'acquisition d'estime de soi. (Guerin & Palier, 2007). Les groupes de microfinance peuvent servir de base à des initiatives collectives en faveur d'une plus grande équité entre les genres au sein des communautés telles que les actions contre la violence justifiée par le genre, l'accès aux ressources et le processus local de prise de décision. (Mayoux, 2007).

Le recours aux prêts de groupe a été très efficace pour limiter les risques de non-remboursement parmi les plus pauvres. Cependant, la contrepartie fut une prise de risque limitée, les individus ont préféré utiliser les fonds pour des activités et des investissements peu risqués et moins rentables.

Par définition, les microcrédits ont des montants limités, ce qui génère des taux d'intérêt importants en raison de l'importance des coûts fixes dans l'octroi de crédit. Au-delà de l'architecture des crédits, le faible impact du microcrédit s'explique aussi par le comportement des emprunteurs qui désorientent les crédits vers des activités non productives différentes des raisons ayant motivé leur demande (Léon, 2018).

La caution solidaire, le ciblage des femmes et les remboursements hebdomadaires sans période de grâce constituent un ensemble de caractéristiques qui définissent un modèle de microcrédit conventionnel particulièrement robuste dans plusieurs régions du monde. Ces facteurs expliquent même le taux d'insolvabilité presque nuls chez certains prêteurs. La

caution solidaire est au cœur du modèle fondé sur la pression sociale, dont le principe de départ est que les emprunteurs choisissent comme membres de leur groupe des personnes en qui ils ont confiance. Et pourtant, celle-ci présente certains inconvénients tout à fait réels, car le système d'appui social et communautaire peut s'effondrer si à cause d'une urgence d'un emprunteur du groupe qui devient insolvable (Bauchet et al., 2011).

La rigidité des programmes habituels de microcrédit prévoyant des remboursements hebdomadaires ou mensuels dès la semaine ou le mois qui suivent le décaissement, peut ne pas laisser suffisamment de temps pour que les investissements portent leurs fruits. En fait, nombreux bénéficiaires de prêts mettent de côté dès le début une partie de la somme pour couvrir les tout premiers remboursements. Par conséquent, les clients n'investissent pas l'intégralité des fonds et ils peuvent même éviter certains investissements qui nécessitent plus de temps pour produire un rendement (Bauchet et al., 2011).

En RDC, outre, un grand nombre de systèmes informels à bases communautaires tels que les tontines, les AVEC, les MUSO ces dernières années, le secteur de la microfinance comme forme de subsidiarité à l'action de l'Etat (Guérin & Servet, 2005) dans la lutte contre la pauvreté a pris de l'essor et attiré l'attention non seulement des bailleurs et des praticiens, mais aussi et surtout, plus récemment, du secteur financier formel en tant qu'outil financier permettant de rendre le combat contre la pauvreté profitable. Des institutions et programmes de microfinance ont vu le jour en vue de répondre à la demande toujours croissantes des micro-crédits pour financer principalement des activités génératrices des revenus initiées par les femmes, vu la rareté des ressources financières (Paluku & Lenfant, 2016).

Pour pallier les différentes contraintes de remboursement et de manque de garantie auxquelles se heurtent les familles, plusieurs acteurs de la microfinance notamment les IMF, les ONG, les COOPEC, etc. appuient les initiatives des femmes en leur permettant de se structurer en groupements, associations ou coopératives afin d'augmenter leur capacité à mener une action collective et à former des groupes solidaires. En l'absence de garanties matérielles, leur solidarité est utilisée comme caution pour accéder au crédit, ainsi chaque groupement ou coopérative a un calendrier ou processus d'octroi des crédits sur base de la capacité évaluée des membres à rembourser les crédits (Paluku & Lenfant, 2016).

Pour combler certaines lacunes des IMF, un modèle axé sur l'épargne, appelé AVEC, a été mis au point. Ce modèle est destiné aux populations démunies (des zones reculées et bidonvilles urbains) ayant des revenus irréguliers, qui représentent un risque élevé pour les

IMF. Il offre aux membres des services financiers à faible coût, reposant sur le principe d'une mise en commun des fonds (ils se prêtent leur épargne entre eux avec des intérêts et partagent les bénéfices). De ce fait, il contribue de façon déterminante à répondre aux besoins des hommes et des femmes qui souhaitent accéder à des services financiers pour gérer les liquidités de leur ménage, faire face aux événements de la vie, ou investir dans des activités permettant de générer un revenu limité, etc. (Beyene, 2012; SEEP, 2010). Dans certains endroits, ce modèle complète les services des institutions financières formelles et réglementées (SEEP, 2010). Le microcrédit permet aux femmes porteuses de projets difficiles à concrétiser par manque de ressources, d'être économiquement actives ; et pour celles qui l'étaient déjà, il vient renforcer leur fonds de roulement et leur offre ainsi la possibilité d'étendre ou de diversifier leurs activités. Les revenus générés peuvent permettre, par effet de levier, de mobiliser de nouvelles ressources qui pourront être investies dans des activités de plus grande envergure et ainsi elles peuvent, dès lors, générer des emplois et embaucher d'autres femmes.

De ce fait, elles acquièrent plus d'influence, aussi bien dans leur ménage que dans la communauté (Dahoun et al., 2013).

Les ONG pionnières de ce modèle apprennent aux membres à gérer leurs activités de façon autonome et éviter l'attentisme. Comme le dit un proverbe « *mieux vaut apprendre à pêcher à quelqu'un que de lui donner du poisson à manger* » (Kitumaini, sans date).

Vu cette évidence, notre étude tentera de répondre à la question de recherche suivante : « Comment est-ce que les AVEC contribuent à l'empowerment des femmes dans la ville de Bukavu ? »

Ayant comme référence les théories du genre et développement, les études sur l'économie solidaire et les rôles de ses associations sur l'empowerment des femmes, nous formulons notre hypothèse de la manière suivante : « Les AVEC permettent aux femmes d'avoir trois sortes de pouvoir selon la définition de l'empowerment : un 'pouvoir intérieur' dont l'accent est mis sur les bénéfices psychosociaux acquis, ayant un sentiment d'épanouissement d'accomplissement ; un 'pouvoir de renforcer soit la capacités des femmes à prendre des décisions, se fixer des objectifs, exercer un libre arbitre (capacité d'action) et un 'pouvoir avec' aux travers des liens qu'elles tissent avec d'autres acteurs de la société, au sein des associations et mutuelles permettant de dépasser l'isolement et d'influencer des changements

sociaux (*empowerment* comme une démarche collective) (Charlier, Caubergs, Malpas, & Kakiba., 2007; Hofmann & Marius-Gnanou, 2004; León, 2017).

0.2 Intérêts de l'étude

Cette étude aborde l'AVEC comme outil de l'économie solidaire permettant aux femmes exclues du système bancaire d'avoir accès aux services diversifiés comme l'épargne et le crédit qui est devenu au cours de ces dernières années un enjeu médiatique. Subitement projetée sous les feux de l'actualité, cette étude a rejoint le courant dominant des objectifs du millénaire, en se présentant comme l'outil essentiel de la lutte contre la pauvreté. Il s'agit donc d'inclusion financière par le bas comme fraction d'une contribution se voulant plus large en matière de développement humain et social (Servet, 2015).

Le crédit individuel est la méthodologie la plus utilisée par les établissements de microfinance, mais y accéder les femmes doivent avoir l'autorisation maritale ou de gage et pour pallier cela, le crédit solidaire a été adopté par certaines IMF.

Par ailleurs, suite aux stratégies de remboursement rudes de ces dernières, il y a eu création dans la ville de Bukavu des groupes d'épargne mixtes ou féminins à base communautaire telles que les AVEC et les MUSO initiées initialement par les ONG telles que CARE, ALERT International ; les confessions religieuses, permettant aux membres d'accéder à certaines formations, d'acheter des parts chaque semaine, se prêter avec intérêt et se partager les fonds à la fin du cycle permettant ainsi la réduction de la vulnérabilité.

Ainsi, il est intéressant d'évaluer l'empowerment comme un processus individuel faisant référence au pouvoir qu'une femme peut avoir sur sa propre vie, mais aussi collectif au sein du groupe dans une vision collective de transformation de la société.

0.3 Objectifs

Dans la ville de Bukavu en particulier et en RDC en général, des nombreuses études et rapports se limitent sur le renforcement du pouvoir économique de la femme (Avoir), de leur autonomisation grâce au microcrédit des IMF et ONG. C'est pour cette raison que nous avons voulu étudier l'empowerment qui englobe le pouvoir intérieur, pouvoir de renforcement de

capacités et le pouvoir par les AVEC qui sont des associations à base communautaire dans le but de lutter contre l'attentisme afin de réduire la vulnérabilité.

L'approche empowerment prône des actions communautaires « bottom-up » considérant les organisations féminines de base comme les « catalyseurs des visions et des perspectives des femmes » et le fer de lancer des transformations structurelles nécessaires (Sen et Grown, 1987 cité par Calvès (2014)).

Cela étant, l'objectif général de ce travail est d'évaluer la contribution de l'AVEC à l'empowerment des femmes.

Spécifiquement il consistera à :

- Identifier les caractéristiques socio-économiques des femmes membres des associations ;
- Faire une analyse comparative entre leur empowerment avant et après leur adhésion à l'association ;
- Identifier les différentes contraintes individuelles et collectives au sein des associations.

0.4 Délimitation de l'étude

La présente étude s'est déroulée en République Démocratique du Congo, dans la ville de Bukavu chef-lieu de la Province du Sud-Kivu auprès des femmes membres des AVEC. La collecte de données ainsi que les analyses et interprétations ont été faites du mois de Mars au mois d'Août 2020.

0.5 Organisation et structure de l'étude

Cette étude est subdivisée en quatre chapitres hormis l'introduction et la conclusion. Le premier porte sur la revue de la littérature et le cadre théorique, le deuxième sur les généralités des AVEC, le troisième sur la présentation du milieu d'étude et la méthodologie; et le quatrième sur les interprétations et discussions des résultats.

CHAPITRE I : REVUE DE LA LITTERATURE ET CADRE THEORIQUE

I.1 Revue de la littérature

Dans cette section il convient de passer en revue des grands points relatifs à l'empowerment qui est notre terme central.

I.1.1 Empowerment

A. Brève historique et polysémie du terme

Il y a une abondance de la documentation au sujet de l'empowerment et la quasi-totalité des articles retenus le définissant comme un vocabulaire ancien et polysémique qui tire son origine dans les théories féministes du XX^e siècle.

L'« empowerment » n'est pas un concept nouveau(Charlier, 2006), il a ses origines et ses sources d'influence son émergence des discours féministes radicales du Sud et c'est à travers leurs publications, mouvements militants et interventions basés sur les communautés marginalisées (femmes, Noirs américains, les homosexuels et personnes handicapées) que le mot se popularise(Calvès, 2009). C'est un concept polysémique employé dans plusieurs domaines notamment la politique, l'économie, la psychologie, l'anthropologie la santé publique, la sociologie, le développement communautaire et international, etc. Le mouvement des batous aux USA émergeant dans les début des années 1970 semble avoir été parmi les premiers à utiliser le concept dans la description du processus d'acquisition d'une conscience sociale ou critique permettant aux femmes de développer un pouvoir intérieur, des capacités d'actions à la fois personnelles et collectives, et de s'inscrire dans un changement social. (Bacqué & Biewener, 2013a).

Guétat-Bernard and Lapeyre (2017), montrent que la polysémie du terme dépendant du contexte dans lequel il est utilisé. Ainsi du point de vue féministe, le processus d'empowerment considère la capacité d'élaborer une conscience critique par rapport aux enjeux sociaux, dans lesquels les femmes et les hommes s'inscrivent. Il traduit une lecture critique des discours, des pratiques, et des stratégies pour l'engagement et l'acquisition de pouvoir à l'échelle individuelle et collective. De même, le concept associé à celui de

capabilité est de plus en plus utilisé dans le sens de prendre en compte le contexte d'actions et de prise de décisions (autour de critères objectivables comme le type d'activités, le niveau des revenus notamment), et moins dans le sens d'émancipation collective et surtout de réflexion sur les raisons structurelles à la domination. Ainsi l'*empowerment*, inscrit dans l'histoire des mouvements sociaux, est un paradigme mobilisé dans le cadre de l'intervention sociale et dans les politiques publiques.

L'*empowerment* s'articule de deux dimensions, celle du pouvoir, qui constitue la racine du mot, et celle du processus d'apprentissage pour y accéder qui peut être individuel ou collectif. Sa traduction française devient ainsi difficile, car il n'y a pas de mots équivalents articulant ces deux dimensions. Plusieurs propositions ont été proposées telles que « capacitation », « empouvoirisation », « pouvoir d'agir », et « autonomisation » (Bacqué & Biewener, 2013a). Il est approximativement traduit par les termes français d'« insertion » ou « d'autonomisation » (Calvès, 2014).

Selon León (2017), l'*empowerment* est un mot difficile à traduire, mais démontre que dans une étude sémantique il peut avoir comme équivalent en espagnol « *empoderamiento* » qui correspond au fait de « donner du pouvoir » et « concéder à quelqu'un l'exercice du pouvoir ». Ce terme a pris de la place sur scène internationale suite aux mouvements militants féministes et qui d'après ces mouvements, ne peut avoir de sens que s'il peut être utilisé pour signifier « transformation sociale » ou « une modification radicale des processus et des structures qui reproduisent la position subordonnée des femmes en tant que genre »

B. Différentes définitions

La diversité des domaines d'application du concept est à la base des variétés des définitions qui en découlent.

La plupart des travaux considèrent l'*empowerment* étant une question s'appliquant aux femmes tout comme aux hommes contrairement aux féministes qui se focalisent sur les femmes seulement. Un nombre croissant d'intellectuels rejettent le modèle occidental de développement « *topp down* » pour prôner le développement « *bottom-up* » dont le moteur est l'*empowerment* des pauvres et des communautés qui deviennent ainsi des acteurs plutôt que les récipiendaires passifs (Calvès, 2009).

L'empowerment est l'un des concepts développés par les études sur le genre qui sont en résonance avec « la liberté à faire et à être » qui est au centre de l'approche par les capacités. Cette notion d'empowerment (traduite par le renforcement de pouvoir ou l'attribution de pouvoir) est mise en avant dans les études sur le genre, ainsi que dans de nombreux programmes de développement orientés sur la réduction des inégalités de genre. Cette notion se réfère à la maîtrise du processus décisionnel et à la reconnaissance sociale dont disposent les femmes et s'insère bien dans l'approche des capacités « à faire et à être »(Droy, 2008).

La commission des femmes au développement s'inspirant des travaux de Michel Foucault qui a observé qu'il n'existe pas de pouvoir dominant, mais bien des pouvoirs multiples. Dans ce sens, *L'empowerment* est considéré comme un processus d'acquisition « de pouvoir » au niveau individuel et collectif. Ainsi, il est un processus, une construction identitaire dynamique à double dimension : individuelle et collective. Il désigne en ce sens d'abord la capacité d'agir de façon autonome, mais également les moyens nécessaires ainsi que le processus pour atteindre cette capacité d'agir, de prise de décision dans ses choix de vie et de société chez un individu ou une communauté. Cette approche du pouvoir va être reprise par les ONG féminines et de développement en distinguant 4 niveaux de pouvoir(Charlier et al., 2007) :

- Le « pouvoir sur » : cette notion repose sur des rapports soit de domination, soit de subordination, mutuellement exclusifs. Elle suppose que le pouvoir n'existe qu'en quantité limitée, c'est un pouvoir qui s'exerce sur quelqu'un ou, de manière moins négative, qui permet de « guider l'autre ». Il suscite des résistances qui peuvent être passives ou actives ;
- Le « pouvoir de » : un pouvoir qui comprend la capacité de prendre des décisions, d'avoir de l'autorité, de résoudre les problèmes et de développer une certaine créativité qui rend apte à accomplir des choses. La notion renvoie donc aux capacités intellectuelles (savoir et savoir-faire) ainsi qu'aux moyens économiques : à l'accès et au contrôle des moyens de production et des bénéfices (avoir);
- Le « pouvoir avec » : pouvoir social et politique, il met en évidence la notion de solidarité, la capacité de s'organiser pour négocier et pour défendre un objectif commun (des droits individuels et collectifs, des idées politiques : lobbying, etc.). Collectivement, les gens sentent qu'ils ont du pouvoir lorsqu'ils s'organisent et s'unissent dans la poursuite d'un objectif commun ou lorsqu'ils partagent la même vision ;

- Le « pouvoir intérieur » : cette notion de pouvoir se réfère à l'image de soi, l'estime de soi, l'identité et la force psychologique (savoir être).

L'importance d'adopter une vision dynamique de l'empowerment est de le considérer non pas comme un état à atteindre, mais comme un processus complexe et non-linéaire, pouvant prendre des formes très variées, au cours duquel les femmes acquièrent ou étendent leur droit de parole, leur reconnaissance sociale et leur pouvoir d'action. L'empowerment communautaire correspond au résultat de la participation à des actions politiques et collectives dans l'objectif d'une meilleure redistribution des ressources favorables pour le groupe.(Hofmann & Marius-Gnanou, 2004)

On parle d'empowerment lorsque le processus d'interaction des quatre composantes suivantes est engagé : la participation, la compétence, l'estime de soi et la conscience critique. Ce processus proactif est centré sur les forces, les droits et les habiletés des individus et de la communauté, plutôt que sur les déficits ou les besoins Gibson 1991 cité par Zhour Bouzidi Ladyss (2011).

C. Empowerment des femmes un processus graduel

Dans cet angle de l'empowerment est comme processus graduel au sein d'une organisation, elle dégage trois échelons dont l'*empowerment* contrarié (les femmes salariées sont peu informées des inégalités entre elles et les femmes au sein de l'entreprise), l' *empowerment* sous contrôle(il y a une brèche qui s'ouvre pour les femmes mais sous la supervision des hommes) et l'*empowerment* transformatif (il y a une prise de conscience, une volonté de se développer et de former des groupes homogènes pour des échanges fructueux) (Lapeyre, 2017).

D. Empowerment et pouvoir/capacité

Selon Bacqué and Biewener (2013a), l'empowerment renvoie à un « pouvoir d'agir », à un processus d'apprentissage pour favoriser l'émancipation des individus et de leur autonomisation dans une optique de transformation sociale.

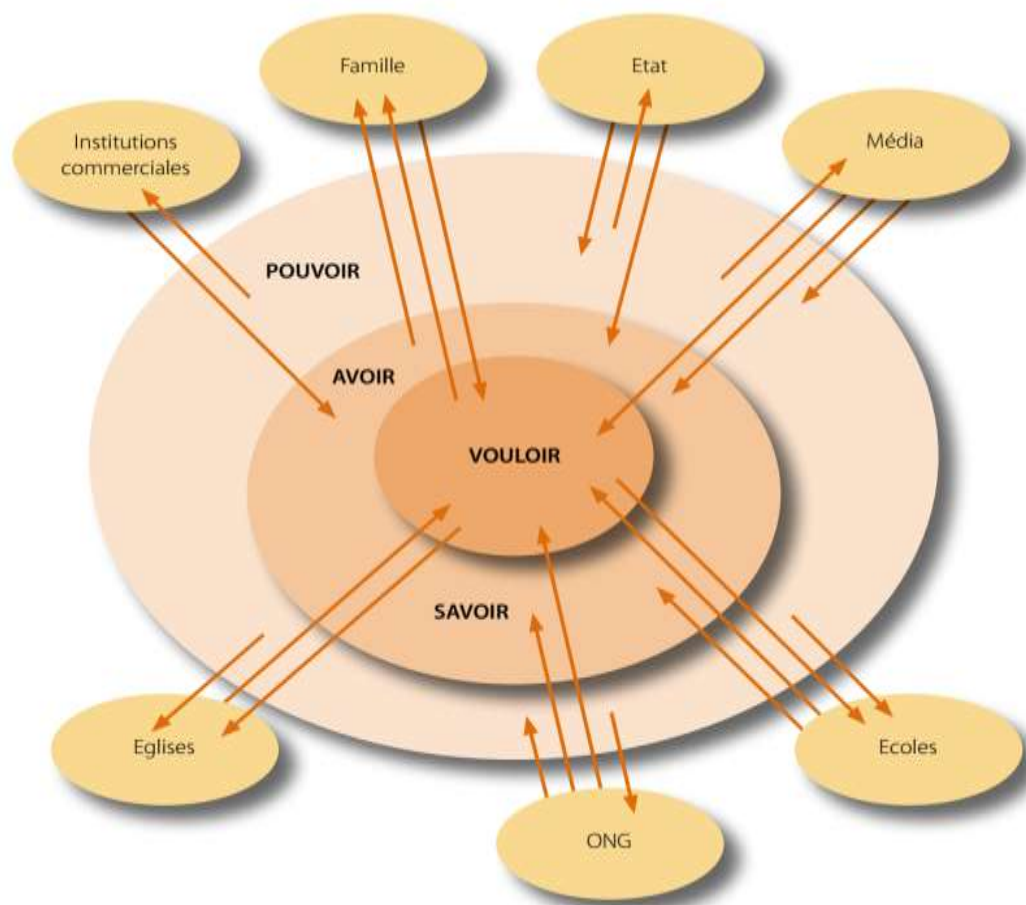
Annes and Wright (2017), reviennent sur les définitions des chercheuses du Sud qui considèrent l'*empowerment* comme à la fois un processus et une capacité et le problématisent

en s'intéressant au concept de pouvoir et en identifiant quatre sous-types : le « *pouvoir sur* », le « *pouvoir de* », le « *pouvoir avec* », et le « *pouvoir intérieur* ». L'*empowerment* devient alors tributaire de l'acquisition des trois derniers types de pouvoir.

L'*empowerment* peut être aussi défini comme la capacité d'exercer un choix qui englobe trois dimensions: les ressources (définies pour inclure non seulement l'accès ,mais revendications de ressources matérielles, humaines et sociales), agence (y compris les processus de décision, négociation, et même tromperie et manipulation), et les réalisations (bien-être résultats), (Johnson et al., 2018).

E. Les cercles de l'empowerment

Dans l'approche AURA, les différentes composantes du pouvoir et la dynamique même du processus d'*empowerment* ont été visualisées à partir d'un schéma des cercles d'*empowerment* qui met en évidence le lien entre les changements au niveau des individus et des groupements ou associations (à l'intérieur des cercles) et les changements au niveau des institutions comme la famille, l'Etat, les institutions religieuses, les institutions d'éducation, les médias, les ONG, etc. Il s'agit en fait du processus de transformation de la société. Les institutions influencent le développement du savoir, avoir, vouloir et pouvoir des individus et leurs organisations. Cette relation est visualisée par les flèches vers l'intérieur des cercles. Par exemple : la famille a une influence importante sur le développement de la confiance en soi et de l'image de soi d'un individu ; les ONG ont une influence sur le développement des connaissances des individus et leurs organisations ; l'Etat a une influence sur la possibilité de s'organiser et de renforcer son pouvoir social. D'autre part, les individus et leurs organisations (groupements, associations, etc.) peuvent influencer les institutions de la société et ainsi contribuer à sa transformation. Cette relation est visualisée par les flèches vers l'extérieur. Par exemple, une femme peut influencer sa position au sein de sa famille, un groupement de paysannes peut influencer le marché pour mieux négocier les prix de ses produits, une association de parents d'élèves peut influencer la politique d'une institution d'éducation, etc.(Charlier et al., 2007).

Figure 1 : les cercles de l'empowerment

I.1.2 Economie solidaire

A. Brève historique de l'économie solidaire

Dès le XIXe siècle, en Europe, la solidarité a été considérée comme un principe de protection susceptible de limiter les effets perturbateurs de l'extension de l'économie de marché. Au-delà d'une acception philanthropique, une autre approche de la solidarité renvoyait à des pratiques d'entraide mutuelle et d'auto-organisation (Laville, 2001).

L'économie solidaire, qui a vu le jour il y a une trentaine d'années, renoue avec le mouvement de l'économie sociale, initié au cours du XIXe siècle en Amérique du Nord et en Europe. En Amérique latine, l'économie solidaire prolonge des luttes paysannes, urbaines, syndicales articulées aux dynamiques locales d'économie populaire (Guérin & Nobre, 2015).

Depuis quelques décennies, on assiste à l'éclosion d'une nouvelle vague d'économie sociale et solidaire. Elle émerge surtout à partir des années 1970 sous la poussée de nouvelles

demandes sociales et de nouveaux mouvements sociaux. Alors que la mobilisation sociale est de plus en plus diffuse l'appartenance professionnelle et la nation comme espace de référence ont tendance à s'effriter certains groupes jouent un rôle particulièrement actif : organisations populaires et communautaires, groupes écologiques, groupes de jeunes, mais aussi groupes de femmes. (Guérin & Nobre, 2015)

L'émergence de nouvelles formes de solidarité en économie est, dans plusieurs des pays, concomitante de la dégradation des conditions de vie d'une partie croissante de la population, confrontée à la montée du chômage, de la pauvreté et de la précarisation des conditions d'emploi, aux difficultés d'accès aux biens publics (éducation, eau, santé, habitat, etc.) (Fraisie, Guérin, & Laville, 2007), faisant suite aux crises financières qu'ont connues certains pays émergents dans les années 1990 dues aux politiques des Plans d'ajustement structurels (PAS) (Baron, 2007; Favreau, 2003; Ndiaye & Boutillier, 2011). De ce fait, l'affirmation de l'économie solidaire s'accompagne aussi souvent d'une remise en cause des politiques néolibérales des années 1980-1990 et des plans d'ajustement structurel, d'abord par la société civile et les mouvements sociaux, puis par les gouvernements et même par les institutions multilatérales qui les avaient initiés (Fraisie et al., 2007).

Balaudé and Baillat (2015) stipule aussi que le ralentissement de la croissance et la montée du chômage massif et durable voient naître des difficultés dans certains territoires et favorisent l'émergence d'une nouvelle génération d'entreprises directement engagées sur les problèmes sociaux, comme l'insertion par l'activité économique, qui nourrit au milieu des années 1990 un nouveau courant : l'économie solidaire, qui apparaît simultanément dans plusieurs pays en voie de développement notamment en Amérique latine. il prend parfois le nom d'économie populaire ou communautaire.

Pour autant, l'affirmation de ces initiatives ne saurait se réduire à de simples stratégies économiques de repli dans un contexte de fragilisation du salariat. D'une part, les conditions de nécessité économique qui expliqueraient uniquement les initiatives d'économie solidaire par les défaillances du marché et de l'État s'avèrent insuffisantes. Elles doivent être relayées par des « conditions de cohésion sociale » pour que des dynamiques communautaires prennent le pas sur des stratégies individuelles (Fraisie et al., 2007).

Historiquement, les sociétés de secours mutuel ont été une préfiguration des systèmes de prévoyance collective et d'assurance sociale qui ont marqué l'avènement des États providence (Guérin & Nobre, 2015)

B. Quelques définitions

L'économie solidaire a progressivement été définie de manière empirique, à partir des pratiques des acteurs. Au sens le plus large, elle désigne l'ensemble des pratiques économiques contribuant à démocratiser l'économie (Laville, 1999 cité par Guérin (2003))

Au Nord, le secteur 'non profit', le tiers-secteur l'économie sociale, l'économie solidaire, l'alter-économie, etc., sont autant d'appellations utilisées pour traduire différents courants et approches théoriques, mais également une diversité de réalités empiriques. Les recherches sur ces différents courants ne sont pas neuves. Elles font référence à une série de pratiques qui se différencient tant de l'Etat que des entreprises privées traditionnelles, soit : les coopératives, les mutualités et les associations et/ou certaines organisations informelles(Charlier, 2006).

L'économie solidaire se veut à la fois une forme d'organisation des pratiques de financement, de production et d'échange faisant une large place aux solidarités, et une économie citoyenne ayant vocation à participer au débat démocratique (Hillenkamp, 2007). L'économie solidaire participe donc à la démocratisation de l'économie mais nécessite pour pouvoir s'organiser, des « espaces publics de proximité ». Ces espaces sont créés par des initiatives populaires, qui, en échappant aux logiques du marché et de l'Etat, génèrent de nouvelles normes d'échanges, basées sur le refus de ces logiques et une participation plus démocratique(Seus, 2007).

Elle peut être aussi définie comme l'ensemble des activités de production, d'échange, d'épargne et de consommation contribuant à la démocratisation de l'économie à partir d'engagements citoyens et misant sur l'intérêt collectif et la solidarité plutôt que sur la recherche du profit (Guérin & Nobre, 2015).

En effet, même si les institutions internationales utilisent rarement le terme d'« économie sociale et solidaire », le principe de solidarité et les mots-clés qui lui sont associés (*empowerment*, participation, société civile) sont devenus les concepts « phares » des nouveaux discours sur le développement(Baron, 2007).

C. Principe de réciprocité

L'une des originalités majeures de la perspective de l'économie solidaire réside dans l'affirmation de la prédominance du principe de réciprocité sur les principes du marché et de la redistribution (Fraisie et al., 2007). Ce principe peut ainsi servir de base à la définition de l'économie solidaire (Servet, 2007).

Le principe de comportement économique de réciprocité est le principe par lequel la production est donnée à d'autres dans un esprit de solidarité, c'est-à-dire « dans le cadre d'une relation entre personnes ayant conscience d'une communauté d'intérêts qui entraîne l'obligation morale de ne pas desservir les autres » (Polanyi (1975) cité par Castel (2015)).

La réciprocité ne se réduit ni à une pratique primitive (comme dans une approche évolutionniste), ni à une relation de dons/contre-dons. Elle est comprise par son inscription dans une totalité sociale pensée comme telle et par une interdépendance revendiquée par les acteurs (Servet, 2007).

Ce principe de réciprocité est fondé sur l'idée d'une interdépendance pensée comme une complémentarité volontairement instituée d'éléments socialement construits pour être distincts sans s'opposer. Chacun ne pense pas comme un individu, mais agit en tant qu'élément d'un but. Le principe de réciprocité institue donc un passage du collectif à l'individuel et de l'individuel au collectif». Ainsi, la réciprocité s'inscrit dans des relations interindividuelles forgées dans un collectif qui ne peut être réduit à ces relations (Castel, 2015).

L'impulsion réciprocitaire qui fonde la solidarité s'articule à un engagement public et critique sur les normes dominantes de l'économie de marché. Reste que les perspectives de démocratisation de l'économie et de transformation sociale sont parfois brouillées par l'existence de nombreuses initiatives économiques qui s'affichent « solidaires » sans l'être. En outre, l'intérêt récent des bailleurs de fonds pour ce terme renforce les effets d'opportunité. Lorsqu'il s'agit d'une simple organisation pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion (insertion par le travail, appui à la création de microentreprises, microcrédit, micro-assurance, etc.), le caractère solidaire ne tient alors qu'aux populations bénéficiaires de ces initiatives exemptes de discours et d'actions critiques sur les régulations socio-économiques (Fraisie et al., 2007).

D. Economie sociale et solidaire

L'économie sociale et solidaire devient de plus en plus importante dans le nouveau paysage économique et social mondial où l'on assiste à la montée d'une société civile à l'échelle mondiale (multiplication des ONG et des associations) qui cherche tout à la fois à résister à la mondialisation néolibérale et à construire une mondialisation plus équitable (Favreau, 2003).

L'économie sociale et solidaire s'inspire d'initiatives diverses, apparues pour la plupart au cours des deux derniers siècles, qui ont en commun d'associer des personnes autour d'un projet d'entreprise afin de répondre à un besoin (coopératives de consommation, mutuelles de santé), de favoriser ou sécuriser l'exercice d'un métier ou d'une activité (coopératives de travailleurs, salariés ou non-salariés, ou d'artisans) ou encore de défendre une cause d'intérêt collectif (soutien aux enfants handicapés, aux personnes malades, défense du patrimoine ou de l'environnement, contribution à l'inclusion sociale, etc.)(Balaudé & Baillat, 2015).

En effet, si le vocable « économie sociale et solidaire » a, bien sûr, sa raison d'être politique et empirique, ce n'est pas une notion analytique. L'économie sociale et l'économie solidaire sont deux champs de recherches différents. . L'expression « économie sociale et solidaire » est donc un terme fédérateur permettant à des acteurs différents d'agir ensemble. Mais il ne faut pas confondre étiquette politique et concept théorique.(Dacheux & Goujon, 2016)

L'économie sociale et solidaire (ESS) est très souvent abordée comme un secteur regroupant des organisations non capitalistes (associations, coopératives, mutuelles). Sur le plan empirique, l'ESS est ainsi un compromis stratégique qui a permis de réunir les dimensions sociale et solidaire afin de mieux peser sur les négociations menées avec les pouvoirs publics (Laville, 2019)

Le développement de l'économie sociale et solidaire a pour fait suite à l'émergence des entreprises sociales ayant des objectifs essentiellement sociaux qui comprennent les activités économiques des organisations communautaires et bénévoles. Ces entreprises s'inscrivent en complément des autres voies d'approvisionnement en biens et services. Ceci inclut la réintégration des groupes vulnérables dans la vie active et l'extension de la protection sociale. Même si elle reste un mouvement local, l'économie sociale et solidaire s'est développée au fil des décennies pour devenir un facteur économique important dans de nombreuses régions, et

de plus en plus un domaine de décision politique. On estime que les coopératives, y compris les mutuelles dans les secteurs des assurances et des finances, emploient plus de 100 millions de personnes à travers le monde (OIT, 2014).

Dans les OEES, le profit n'est d'une part pas le mobile principal de l'activité et d'autre part, son utilisation ou sa répartition doivent répondre à des règles spécifiques intrinsèques aux structures juridiques en question et/ou négociées collectivement par les membres de l'organisation. Evidemment, rien n'empêche les OEES de générer des excédents. Au contraire, ceux-ci sont nécessaires à la viabilité de ces entreprises et organisations économiques. Mais la différence avec les entreprises à but lucratif réside dans le fait que cet objectif est secondaire, dans la manière dont ces bénéfices ou excédents sont produits et dans les règles de répartition entre ceux et celles qui, en apportant travail, capital ou toute autre ressource, ont contribué à les générer (Fonteneau, Neamtan, Wanyama, Morais, & Poorte, 2010).

E. Différence entre économie sociale et économie solidaire.

L'économie sociale et l'économie solidaire sont deux conceptions distinctes qui existent aujourd'hui dont la complémentarité est encore largement à construire pour arriver à une économie sociale et solidaire qui se représente comme unitaire dans sa diversité. Mais l'économie sociale comme l'économie solidaire ne prennent sens que par rapport à une économie plurielle, c'est-à-dire une économie ne se réduisant pas à la société de capitaux et au marché, dans laquelle plusieurs logiques économiques peuvent se déployer (Laville, 2001).

La première différence est relative au contexte historique d'apparition et concerne le productivisme. Au moment de sa naissance juridique, l'économie sociale a cherché à produire autrement des biens et des services, mais l'équation « plus de production = plus de richesse collective » n'était pas remise en cause. Les initiatives d'économie solidaire qui se sont développées dans les années 1980 s'inscrivent, quant à elles presque naturellement, dans une critique forte du productivisme (Dacheux & Goujon, 2016).

La deuxième différence théorique est liée à la vision du marché. L'économie sociale s'inscrit résolument dans l'économie de marché (Fauquet, 1965 cité par Dacheux and Goujon (2016)), alors que la mouvance la plus radicale de l'économie solidaire cherche au contraire à s'en

extraire, à l'image des réseaux d'échanges de savoirs, par exemple (Dacheux & Goujon, 2016).

La troisième différence porte, quant à elle, sur la finalité poursuivie. L'élément clé permettant de caractériser l'économie sociale est « le principe de double qualité » : le producteur et le destinataire du bien et du service sont généralement membres de l'organisation (Parodi, 2008). C'est donc au nom de l'intérêt collectif des membres de l'organisation que sont prises les décisions. Or si, dans la pratique, cet intérêt collectif rejoint souvent l'intérêt général, la finalité d'une organisation de l'économie sociale est, à cause ou grâce au principe de double qualité, l'intérêt collectif. Cependant, la finalité d'une organisation d'économie solidaire est moins l'intérêt collectif de ses membres (qui est bien entendu pris en compte) que l'intérêt général (l'élaboration de règles du vivre ensemble dans des espaces publics de proximité) (Dacheux & Goujon, 2016).

Tableau 1. Différences entre la conceptualisation de l'économie sociale et celle de l'économie solidaire

	Économie sociale	Économie solidaire
Contexte des premières conceptualisations	Le productivisme	La crise écologique
Le rapport au marché	L'inscription dans le marché est nécessaire	L'inscription dans le marché n'est pas toujours souhaitable
Finalité	L'intérêt collectif au nom du principe de la double qualité	L'intérêt général au nom de la démocratie

L'économie sociale et l'économie solidaire sont des réalités empiriques d'un poids économique très asymétrique et reposent sur des conceptions théoriques différentes. Certes, elles ont une origine commune (l'associationnisme ouvrier) et partagent souvent une visée de transformation du capitalisme (Dacheux & Goujon, 2016).

F. Economie populaire

Elle est définie dans l'exemple brésilien comme l'ensemble des activités économiques et des pratiques sociales développées par les groupes populaires en vue de garantir par l'utilisation

de leurs ressources disponibles la satisfaction de leurs besoins n'occupe pas une place marginale (Sarria Icaza et Tiriba *in* Laville *et al.*, 2007 cité par Fraisse et al. (2007)). Cette économie s'appuie sur des relations de parentèle et de voisinage pour promouvoir des stratégies de subsistance qui sont aussi des cultures héritées et des formes de socialisation auxquelles tiennent les participants (Fraisse et al., 2007).

G. Le rôle de la femme dans l'économie solidaire

Au Nord comme au Sud, bon nombre de pratiques d'économie solidaire sont animées par des femmes et destinées à des femmes. Face à la délicate conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, face à des responsabilités matérielles croissantes, face aux difficultés d'accès à la propriété et au crédit, les femmes sont souvent les premières à se mobiliser et à s'auto-organiser (Guérin, 2003)

Les femmes n'ont jamais été absentes de ces modes d'organisation des luttes paysannes, urbaines, syndicales articulées aux dynamiques locales de l'économie solidaire. Elles se regroupent pour épargner et accéder au crédit. Elles animent des mutuelles de santé. (Guérin & Nobre, 2015). Elles se rassemblent pour produire, transformer ou vendre sous la forme de coopératives (Charlier, 2006).

Les femmes sont souvent les premières à s'engager car elles ne sont pas naturellement animées par des motivations plus altruistes. Bien souvent, elles n'ont guère le choix. La pluralité des motifs d'action est un des enseignements majeurs de l'économie féministe : les personnes, quels que soient leur sexe, leur appartenance sociale, sont traversées par des motivations multiples, combinant recherche de l'intérêt personnel, altruiste et souci de l'autre, engagement ou encore respect des normes (Ferber et Nelson, 1993 cités par Guérin and Nobre (2015)).

Ces initiatives qui cherchent d'abord à répondre à de nouveaux besoins et à résoudre des problèmes auxquels ni le marché ni l'action publique ne peuvent ou ne peuvent plus répondre de manière satisfaisante, offrent un moyen de soulager le quotidien des femmes qui les animent, poussées avant tout par le besoin et la nécessité. L'allègement de leurs obligations par leur mise en commun et l'amélioration du quotidien sont un premier résultat en soi. Mais elles ont également un rôle sociétal dont il faut absolument tenir compte afin de saisir les

enjeux dont elles sont porteuses et de mieux penser l'avenir des femmes (Guérin & Nobre, 2015).

H. Economie solidaire en Afrique Francophone

La décennie 1990 marque une rupture avec, à la fois, la reconnaissance de l'échec des politiques préconisées par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international et l'apparition sur la scène internationale de nouvelles organisations intervenant tant au niveau local qu'au niveau global et posant les fondements d'alternatives telles que les coopératives classiques agro-pastorales ou artisanales, les groupements villageois et associations villageoises, mais aussi divers groupements professionnels tels les groupements agro-pastoraux de production, d'approvisionnement et de commercialisation, les groupements de gestion forestière, les coopératives d'épargne et de crédit, les mutuelles d'assurance santé, les associations de développement, les organisations de gestion des infrastructures communautaires (gestion des points d'eau). Ainsi, le développement doit prendre appui sur des associations clés de l'économie sociale et solidaire, des ONG, des comités de quartier, des groupements d'intérêt économique (GIE), etc., qui permettent de contourner l'État central dans un contexte de décentralisation des compétences au niveau local (Baron, 2007).

En Afrique francophone l'économie solidaire en tant que concept est une création récente mais du point de vue des pratiques les réseaux de solidarité ont depuis longtemps fonctionné pour assurer l'intégration (par exemple urbaine), sous des modalités variées, des individus. Les débats suscités en Occident par l'expansion, au cours des années 1980, des activités relevant de l'économie sociale et solidaire ont été depuis peu transposés au contexte de l'Afrique francophone (Baron, 2007).

Le débat actuel sur l'économie sociale et solidaire n'est pas sans rappeler celui sur l'informel qui traverse l'économie du développement depuis les années 1970. Une question récurrente concerne la formalisation de pratiques qui échappent à l'État, et parfois au marché ou du moins aux principes de l'échange marchand (Baron, 2007). Selon Kagni (2020) l'informalité, très dynamique, tient une place particulièrement importante dans l'économie, où elle apparaît comme la principale modalité de participation des populations au marché des biens et services, ce qui lui assigne un rôle déterminant dans la survie des dites populations.

En outre, il importe de noter le double mouvement qui caractérise l'économie solidaire en Afrique francophone. D'une part, il s'agit de la formalisation d'expériences anciennes, traditionnelles confrontées à un souci de professionnalisation, de respect de normes sanitaires et sociales, d'accès à des crédits et de pérennisation, elles se voient d'une certaine façon contraintes de se reconnaître sous le label d' « économie solidaire ». Mais d'autre part, on constate aussi l'émergence de nouvelles activités au niveau local (mutuelles de santé, microcrédit, associations de quartier pour l'accès à l'eau, coopératives d'électricité, etc.) ou dans le cadre de relations internationales (commerce équitable, tourisme solidaire, associations de migrants, etc.) (Baron, 2007).

Le potentiel africain, qu'il soit naturel ou culturel étant souvent mal exploité par les populations locales et ne fait enrichir que les intermédiaires étrangers qui profitent de l'inconscience et l'ignorance des autochtones, sous parfois, des arguments et discours humanistes de bienfaisance ; les alternatives de développement proposées à ce propos privilégient des schémas classiques où le capital prime sur l'humain et la notion de gain prend le dessus sur les valeurs du développement durable et équitable. Cela étant les mouvements sociaux et acteurs de développement au niveau mondial engagent un débat franc soulevant les vrais problèmes qui entravent le progrès africain (REMESS, 2010)

Concrètement, face à la crise du modèle extraverti, ce sont bien les secteurs non encadrés et peu ou pas subventionnés donc les secteurs non dépendants de l'État qui offrent des possibilités de redistribution et de relance économique au travers d'une logique de l'entre-soi qui préserve les valeurs d'encastrement et de régulation sociale. Aujourd'hui, on assiste à l'extension de ce qui était confiné. À la différence des pays du Nord, l'informel devient un secteur massif qui émet les normes et dicte sa façon d'être à l'économie formelle. Cette économie n'est plus seulement celle de la débrouille. Ce poids non négligeable de l'informel ne fait que reproduire un discours qui cherche à la marginaliser et à lui donner une image précaire alors qu'elle se ramifie de partout (Lazrak, 2015).

L'Economie Sociale Solidaire est une réponse aux défis africains car l'avenir de l'Afrique en dépend en grande partie. Le continent africain regorge de potentialités humaines capables de relever les défis du développement multidimensionnel. L'économie sociale tire ses fondements de la culture africaine et fait partie intégrante des structures traditionnelles de solidarité, d'entreprises collectives et communautaires, qui souvent se transforment en coopératives. Les acteurs de l'économie sociale, y compris les coopératives, contribuent à

l'élimination de la pauvreté, au développement local durable, à la promotion du travail décent (RAESS, 2015).

Il existe un Réseau Africain de l'Economie Sociale et Solidaire (RAESS), organisation associative à but non lucratif qui est né en 2010 sous l'initiative de 25 organisations de la société civile de pays du continent et réunit en son sein 22 Réseaux-pays (Algérie, Maroc, Tunisie, Egypte, Bénin, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Cameroun, Togo, Sénégal, Mali, Niger, CPC, IPD, Alliance Coopérative Internationale, Guinée, Guinée Equatoriale, Iles Maurice, Ethiopie, République Démocratique du Congo, Cap-Vert) agissant dans le domaine du développement durable inclusif. Le rôle contributif du RAESS et de ses membres dans l'inclusion c'est l'instauration de la démocratie économique par une répartition équitable des fruits de la croissance en Afrique ainsi qu'une plus grande visibilité dans les rencontres internationales(RAESS, 2015).

I. Economie solidaire en RDC

En RD Congo, en tout cas, cette propension de la population à l'auto prise en charge socioéconomique paraît indéniable. C'est pour endiguer les désastres de l'économie libérale que des nouvelles issues socioéconomiques y sont cherchées. Sous la présidence de Laurent Désiré Kabila, la RD Congo avait tenté de lui substituer une option tout à fait autre que le tiers secteur ou l'économie sociale et solidaire. C'est l'économie sociale de marché. Subsidiairement à la nouvelle démocratie (dite populaire), choisie comme alternative à celle dite classique (occidentale), l'urgence d'une nouvelle politique économique avait alors polarisé la centralité décisionnelle. En marge du « *Colloque national sur les priorités du développement de juillet 1997* », le gouvernement national voulut alors présenter et promouvoir, par le concept d'économie sociale de marché, « *un monde de production dans lequel le 'social' est restitué au sein des préoccupations du développement* ». Il en élaborera même un cadre d'actions, le« *Programme minimum de reconstruction nationale de trois ans (1997-1999)* ». Les priorités visées par lui étaient diverses : transports, communication, agriculture, santé, éducation, sécurité et justice, industrialisation, information et mines. Le coût de réalisation s'en estimait à 18 milliards de Francs Congolais. En revanche, les quelques performances de ce Plan triennal furent très éphémères. La résurgence de la guerre dite de « deuxième libération » (02/08/1998), l'audace des mesures rendues aussitôt impopulaires et la

rupture des relations du pays avec les institutions de *Bretton Woods* lui asséneront un coup de grâce et en sonneront aussitôt le glas (Matumo, 2015).

Cette politique économique et développementale n'a pas survécu à la disparition précipitée de son véritable protagoniste (mi 1997 – début 2001). Certes, dans son programme présenté à l'Assemblée le 22 juin 2007, le Premier Ministre du gouvernement démocratiquement élu en 2006 avait prôné, de nouveau, le modèle très centriste de l'économie sociale de marché. En revanche, son insistance sur le libre jeu du marché comme instrument pour la croissance redonnera libre cours au néolibéralisme. Et donc, le Congolais médian devait continuer d'exploiter d'autres créneaux, de se tracer d'autres orientations socioéconomiques et développementales, en fonction d'autres opportunités et contraintes. Il devait développer, par conséquent, d'autres variantes de voies d'autopromotion. Avec la « dé-crédibilité » de l'État congolais face à sa responsabilité socioéconomique, surtout à partir des années 1980, le délitement sociétal poursuivra son chemin de façon si exacerbée qu'il radicalisera les mécanismes du *self-help* au sein des populations abandonnées à leur triste sort. Leur haine vis-à-vis de l'État (Nzereka Mughendi, 2010 cité par Matumo (2015)) fera émerger, sinon renforcer, pour la survie et la débrouille, les mécanismes socioéconomiques de l'informel et de l'auto prise en charge qui, pour une bonne part, sont encadrés par d'autres formes de solidarité autour des Églises, des Organisations non gouvernementales (ONG), de petites organisations privées ; etc. (Matumo, 2015).

I.1.3 Cadre théorique

Deux formes sont prises essentiellement par des politiques et les études qui s'intéressent de plus en plus à la productivité de la femme. D'une part, les plaidoyers en faveur de l'équité économique se multiplient ; d'autre part, les femmes sont désormais considérées comme les « pauvres d'entre les pauvres » ; ces formes reposent sur une même hypothèse : les femmes sont des acteurs économiques de premier plan (Castillo, Charlier, & Grenade, 2009).

L'analyse des différentes approches idéologiques relatives à la place de la femme dans les théories de développement facilite la compréhension du concept « empowerment ». De ce fait trois grandes approches peuvent être retenues : WID (women in development) ou IFD (intégration des femmes au développement), WAD (Women and development) ou FED (femme et développement) et GAD (Gender and Development) ou GED (Genre et développement) (Rathgeber, 1990).

Premièrement l'approche WID conçu vers les années 1970-1975 par les féministes libérales, elle a été utilisée pour sensibiliser les décideurs à la problématique de la place des femmes dans le développement, signifiant que les expériences des hommes ne sont pas les mêmes que celles des femmes et que celles-ci doivent donc devenir une unité d'analyse à part entière afin d'en finir avec leur discrimination (Rathgeber, 1990). Cette approche démontre les conséquences des modèles conventionnels sur les femmes : leur marginalisation, l'aggravation de leur infériorité et la hausse de leur pauvreté (Bacqué & Biewener, 2013b). Elle « se caractérise par le traitement instrumental de l'objectif de l'« égalité entre les hommes et les femmes » (Kaiser, 2015).

La large justification de l'attention accordée à la position désavantageuse des femmes est liée aux finalités telles que la croissance et le développement économiques, et la lutte contre la pauvreté. Les programmes et projets qui sont organisés dans cette approche ont surtout tenté d'accroître l'accès des femmes aux facteurs de production existants, tels que terre, travail et crédit, de manière à ce qu'il n'y ait plus d'obstacle à une intégration dans les activités productives. (Castillo et al., 2009). WID a été critiqué d'avoir considéré les femmes avant tout comme des victimes du manque d'intérêt ou de l'incompréhension de la part des promoteurs de développement et insuffisamment comme victimes d'un rapport de domination complexe au sein de la société (CODJO, 2014) mais aussi les « projets des femmes » n'ont pas semblé avoir des effets escomptés sur les inégalités entre les hommes et les femmes (Castillo et al., 2009).

L'empowerment qui en découle est donc essentiellement individuel et à l'image du système libéral dans lequel il s'insère (Bacqué & Biewener, 2013b).

Deuxièmement l'approche WAD conçu vers les années 1975-1985 par les féministes marxistes, elle n'est pas si différente de la première, elle a comme objectif la reconnaissance du grand rôle de la femme allant au-delà de leur simple intégration au développement dans les sociétés du Sud et tente de répondre aux besoins des femmes par la conception et la mise en œuvre de projets spécifiques aux femmes (Sagna, 2015) mais ne parvient plus à analyser pleinement les raisons et la nature de la subordination des femmes puisqu'elles ne les différencie pas des hommes, d'autant plus que l'attention est là encore centrée sur les aspects productifs au détriment des tâches domestiques ou de la reproduction (Rathgeber, 1990).

Enfin l'approche GAD apparaît vers les années 1990 suite au féminisme socialiste voulant apporter un changement après l'échec des approches précédentes. (Rathgeber, 1990), elle a

pour objectifs de comprendre les fondements des inégalités de genre et les seconds rôles joués systématiquement par les femmes ; et étudier comment les rôles des femmes sont construits et normalisés dans les différentes sociétés, cultures, époques, ... (Bacqué & Biewener, 2013b). Elle se diffère de deux précédentes par le fait qu'elle est ouverte aux contributions des hommes et revendique une grande implication de l'Etat dans les programmes de développement, les femmes sont représentées comme des « actrices et agentes » du changement et non plus de simples bénéficiaires passives (Kabeer, 2003; Rathgeber, 1990). La priorité est donnée à l'habilitation des femmes qui leur donnera des moyens de pouvoir, de contrôle et d'influence dont elles ont besoin dans la négociation de leurs droits au foyer et dans la société, et dans la participation égale à la vie sociale et politique (Hofmann & Marius-Gnanou, 2004).

La construction de cette approche est passée par trois phases (Castillo et al., 2009): la première a permis la reconnaissance du travail invisible des femmes, la deuxième a analysé les transformations liées à la nouvelle division internationale de travail soit fait des études sur la place des femmes dans le secteur informel, sur l'intégration des femmes dans les industries manufacturières et sur la féminisation du prolétariat ; et la troisième approfondit les études des deux phases précédentes par les transformations des identités et des rapports de genre dans la sphère domestique et publique.

Pour HCCI (2005), l'approche « genre et développement » ou GAD (Gender and development) consiste à répondre aux besoins spécifiques et différents de chaque sexe en visant à réduire la subordination des femmes relative à des inégalités familiales et sociales ; et contribue à la poursuite des objectifs de gouvernance démocratique comme de renforcement des capacités et des droits, qui sont au cœur de l'approche actuelle des politiques de développement (HCCI, 2005).

Le cadre théorique retenu pour notre étude est l'approche « genre et développement » ou GAD (Gender and development), cette approche est nécessairement importante pour notre recherche dans la mesure où le secteur ce système AVEC a ouvert de nouvelles voies en présentant les femmes comme des actrices et comme chevilles ouvrières du développement de leurs communautés (Cheston, 2007). Donc l'empowerment est prôné comme un moyen des femmes de participation aux projet de développement (CODJO, 2014)

CHAPITRE II. GENERALITE SUR L'AVEC

Ce chapitre présente l'AVEC dans ses amples détails partant de l'historique jusqu'aux différents chiffres relatifs au développement des AVEC dans les pays en développement et l'historique des mouvements associatifs des femmes dans le Sud-Kivu dont Bukavu notre milieu d'étude en est le chef-lieu.

II.1 Historique

Les AVEC ont été créées par CARE International à Maradi, au Niger, en 1991. Initialement destinée aux femmes analphabètes et extrêmement pauvres des zones rurales, cette méthodologie a évolué au fil des années ; elle est aujourd'hui mise en œuvre dans les populations alphabétisées et analphabètes des zones rurales, des villes et campements périurbains, et des bidonvilles urbains. L'objectif premier d'une AVEC est d'offrir des possibilités d'épargne et de crédit simples aux communautés privées de services financiers officiels (Beyene, 2012).

CARE a développé une approche alternative à la microfinance, fortement décentralisée, basée sur l'épargne non-institutionnalisée. Il s'est inspiré du principe des tontines traditionnelles pour développer un modèle d'association d'accumulation d'épargne et de crédit (CARE, 2013).

Elles sont considérées comme des types d'organisations de prestation de services financiers fiables dans les zones rurales reculées, la première version de cette méthodologie, conçue par CARE International, a été appelée Mata Masu Dubara (MMD, Femmes Créatives ou Femmes en Action). Plus de 40,000 AVEC (plus d'1 million de membres) ont été créées et adaptées en Afrique, en Asie et en Amérique latine par CARE en utilisant ce modèle. Les ONG internationales comme Oxfam, Catholic Relief Services et Plan International, ont utilisé les mêmes modèles basés sur l'approche villageoise et l'épargne en Afrique et en Asie. (Hamadziripi, 2008).

Bien que l'élaboration du modèle ait pris du temps, il se répand de manière stable. En 2010, au Niger, environ 197 000 femmes appartiennent à ces groupes. Des variantes ont été adoptées par d'autres grandes organisations non gouvernementales internationales, dont OXFAM/Freedom from Hunger (FFH), Plan, Catholic Relief Services (CRS) et Pact-

WORTH. Le programme de la Fondation Aga Khan (FAK) est modeste mais fondé sur des stratégies prometteuses de croissance à grande échelle des projets. Au total, ces agences atteignent à l'heure actuelle près de 2,3 millions de personnes, dont l'essentiel en Afrique. (SEEP, 2010)

Ces 25 dernières années, le modèle AVEC de CARE a révolutionné les efforts visant à améliorer la vie des femmes à faible revenu. En plus de permettre à cinq millions de femmes et d'hommes de constituer et gérer ces groupes essentiels à une vie meilleure, CARE a créé avec la participation des ONG, des banques, des gouvernements et des donateurs un modèle global d'épargne qui donne la priorité aux femmes (CARE, 2016).

II.2 Fonctionnement

Les AVEC perçoivent des intérêts, accordent des crédits périodiques et distribuent des sommes forfaitaires entre les membres à la fin de chaque exercice financier. Les membres décident de toutes ces caractéristiques ensemble: le montant de l'épargne, la fréquence des contributions, les statuts, les intérêts perçus, la nature de la distribution de prêt, et à terme le montant à décaisser. Le fonctionnement par prélèvement est considéré comme un mécanisme efficace de contrôle de la fraude et de la mauvaise gestion. Il limite le montant des liquidités disponibles dans la caisse facilitant ainsi sa gestion orale par les membres (Hamadziripi, 2008)

Une telle association fonctionne comme suit (Beyene, 2012) :

- Une AVEC est un groupe volontaire composé de 15 à 25 membres qui rassemblent leur épargne dans un fonds commun ;
- L'épargne est utilisée pour accorder des crédits, remboursés avec un taux d'intérêt prédéterminé pour faire fructifier le fonds au fil du temps ;
- Les membres versent également des sommes plus limitées dans une caisse de solidarité destinée aux financements d'urgence ;
- Les membres des AVEC apprennent à gérer leurs propres activités au cours d'un cycle de neuf à douze mois ;
- Les membres sont auto-sélectionnés ; autrement dit, ils peuvent choisir les personnes qui participeront à leur groupe ;

Les dirigeants de la communauté et l'organisation chargée de la mise en œuvre du programme ne sont pas autorisés à désigner les membres du groupe. Il est important de sélectionner des membres honnêtes, fiables et dignes de confiance ; en mesure d'assister aux réunions hebdomadaires et d'épargner chaque semaine ; qui vivent dans la même communauté ou le même village.

II.2.1 Variations dans les méthodologies fondamentales

Des variations importantes des pratiques actuelles en termes de dessous (SEEP, 2010) :

A. Tenue des comptes

Le principal défi des GE est la tenue des comptes, en particulier bien enregistrer les sommes dues par les membres. Afin que les groupes deviennent rapidement indépendants, les équipes des projets souhaitent qu'ils maîtrisent la tenue des comptes aussi rapidement que possible. Les systèmes financiers doivent donc être simples et solides. Ce principe se retrouve chez toutes les agences facilitatrices, et distingue les groupes d'épargne des autres systèmes communautaires comme les groupes d'auto assistance et les associations de services financiers où la tenue des comptes est une fonction externe confiée à des agences techniques spécialisées ou aux ONG mères.

A.1 Tenue des comptes par voie orale

Ce système permet de contourner le problème des informations écrites, car souvent il faut en appeler à une personne extérieure sachant lire et écrire pour la tenue des comptes et cela limite l'extension du programme. La comptabilité orale fonctionne bien comme mécanisme de transparence et permet au groupe de gérer ses finances, même pour des systèmes plus complexes tels que les parts multiples.

Etant donné que tous les membres d'un groupe d'épargne se retrouvent au même moment au même endroit, la comptabilité est remplacée par la présence de témoins. On enregistre les actifs et passifs individuels et les postes du bilan à la fin de la réunion uniquement. Cela permet de faire le suivi de l'état actualisé des actifs et prêts, et repousse l'analyse du rendement au partage en fin de cycle. Parce que ces systèmes (basés sur des indicateurs visuels et oraux) sont, par nature, plutôt convaincants, les membres les acceptent et ils représentent un audit financier de fait, réunion par réunion. Les membres des GE n'ont donc

pas envie de systèmes financiers plus complexes, formels et standardisés, qui s'expriment dans des termes ésotériques qui ne veulent rien dire pour la plupart d'entre eux.

Néanmoins, les agences de facilitation ont adopté diverses méthodes pour la tenue des comptes des GE, selon les catégories générales suivantes:

A.2 Mémorisation

Tous les comptes financiers sont tenus en présence du groupe, chacun devant mémoriser individuellement. Cette méthode s'applique à l'épargne, à l'encours des créances, aux soldes disponibles, aux montants à payer et à recevoir. Mis en place par Oxfam/FFH au Mali où les taux d'alphabétisation sont parmi les plus faibles au monde, la comptabilité par mémorisation oblige les membres à épargner la même somme à chaque réunion.

A.3 Livrets

Toutes les transactions d'épargne et d'emprunt sont notées dans les livrets des membres, et le solde, les sommes à payer et à recevoir sont notés dans un carnet. Les économies des membres sont notées dans des livrets individuels, et on utilise un cachet pour marquer les nombres de parts épargnées (avec ce système, les parts «achetées» correspondent aux parts «épargnées»). En dernière page du livret, la situation des emprunts.

A.4 Grands livres centraux ou formulaires

Toutes les listes des présences, les registres d'épargne et de prêts, et les soldes de trésorerie sont tenus par un membre du groupe et les autres membres n'en sont pas témoins. L'enregistrement des sommes réelles épargnées permet aux membres d'épargner tout montant se situant entre le minimum et le maximum (cinq fois la valeur du minimum). Un système de grand livre permet des échéances souples d'emprunt et de remboursement, ainsi que la possibilité de calculer les intérêts en utilisant un système forfaitaire ou dégressif. Les prêts peuvent être décaissés lors de toute réunion. Avec le temps, ces systèmes de tenue des comptes ont été simplifiés et reprennent maintenant à peu près les données que l'on retrouve dans le système des livrets.

II.2.2 Cycle de projet/calendrier du projet

Un cycle AVEC dure 9 à 12 mois. Au cours des trois premiers mois, les groupes reçoivent une formation intensive pour apprendre à gérer une AVEC. La formation couvre les thèmes suivants : la tenue d'élections, la rédaction d'un règlement intérieur, le dépôt de l'épargne et l'octroi de prêts, la tenue de la comptabilité (oralement et par écrit). Au cours des 6 à 9 mois suivants, les groupes sont encadrés de façon continue par l'organisation chargée de la mise en œuvre du programme. À la fin du cycle, les AVEC procèdent au partage des fonds au pro rata de l'épargne de chaque membre, et entament un nouveau cycle si les membres le souhaitent (Beyene, 2012).

II.2.3 Composition du groupe

Les personnes qui souhaitent constituer une AVEC doivent créer des groupes de 15 à 25 avant la réunion suivante, ces membres du groupe doivent être honnêtes, fiables et dignes de confiance ; doivent être en mesure d'assister aux réunions hebdomadaires et d'épargner chaque semaine ; doivent vivre dans la même communauté ou le même village.

L'organisation chargée de la mise en œuvre dispensera la formation nécessaire pour permettre aux AVEC de fonctionner de façon indépendante, remettra également un kit AVEC aux groupes pour les aider à démarrer leur activité d'épargne et ne fournira pas de subvention ou de capital de départ. Seuls les groupes aptes à épargner de petites sommes de façon autonome bénéficieront de la formation (Beyene, 2012).

II.2.4 Le comité de gestion

Un comité de gestion est un groupe de personnes chargées de s'assurer du fonctionnement adéquat de l'association, applique les règles adoptées par l'assemblée générale, et a pour responsabilités de tenir les réunions et de représenter le groupe auprès de tiers. Il est élu pour un cycle, soit une année tout au plus. Au terme de ce mandat, de nouvelles élections sont organisées (Beyene, 2012).

Dans les groupes AVEC mixtes, au moins trois des cinq membres élus pour siéger au comité sont des femmes. Les différents postes du comité de gestion sont : une présidente, une

secrétaire, une trésorière, deux compteuses, trois détentrices de clé (une pour chacune des trois clés permettant de verrouiller la caisse) (Beyene, 2012).

II.2.5 Epargne dans une AVEC

Selon CARE (2013) l'épargne est un outil efficace dans la lutte contre la pauvreté, au profit du crédit mais elle est trop souvent ignorée. La constitution de leurs propres actifs est cependant essentielle pour les populations les plus pauvres. L'épargne permet de :

- Constituer des actifs et développer des activités génératrices de revenus : les petites entreprises représentent plus de 45% des emplois dans les pays en développement. Leur croissance est vitale à la création d'emplois et à la prospérité ;
- Réduire la probabilité de souffrir des chocs et aléas. L'une des principales caractéristiques de la pauvreté est un revenu saisonnier et irrégulier. L'accès à des mécanismes d'épargne permet aux familles de surmonter les périodes difficiles et d'améliorer leur quotidien tout au long de l'année en évitant l'endettement et la décapitalisation de leurs biens pendant la période de soudure et/ou en cas d'urgence (décès, sécheresse).

L'association encourage les membres à épargner ; autrement dit, ils pourraient dépenser leur argent, l'épargne accumulée par l'association est plus en sécurité : le risque de vol, de perte ou de mainmise par des membres du foyer est plus limité, elle rapporte aux membres des intérêts. L'épargne conservée à domicile ne rapporte rien (Beyene, 2012).

Les éléments qui permettent au fonds d'épargne d'une AVEC de fructifier sont l'achat des parts, les intérêts (des prêts), les amendes (imposées en cas de violation du règlement). La valeur d'une part (montant minimal que chaque membre est tenu d'épargner à chaque réunion pendant la durée d'un cycle) doit être déterminée par les membres (Beyene, 2012).

Il est important de limiter le nombre de parts à 5 pour les raisons suivantes (Beyene, 2012) :

- L'obligation d'épargner au moins une part à chaque réunion permet de garantir la mobilisation des membres et d'alimenter le fonds de crédit ;
- L'interdiction d'épargner plus de cinq parts permet d'éviter que certains membres monopolisent le groupe parce qu'ils épargnent de grosses sommes ;

- La fourchette de 1 à 5 offre aux membres la flexibilité nécessaire pour épargner un montant à leur portée, et tient compte des fluctuations de trésorerie des membres au fil du temps.

Par contre une épargne irrégulière pour l'association est un handicap car le fonds de crédit ne se développera pas aussi vite que prévu, et il y aura moins d'argent à emprunter, les prêts octroyés seront moins nombreux et moins importants, ce qui signifie que les membres obtiendront un rendement d'épargne moins important à la fin du cycle.

Un membre qui n'épargne pas de façon régulière verra ses demandes de prêt reléguées au dernier rang des priorités et celui n'épargne pas quatre semaines consécutives peut être exclu du groupe, sauf s'il a une excuse raisonnable pour justifier le défaut de paiement.

II.2.6 Prêts

L'épargne collectée permet aux membres d'emprunter de faibles montants pour un achat ou un investissement. Cela fonctionne aussi comme une assurance pour les moments difficiles. Les échéances varient de 4 semaines à trois mois(CARE, 2013).

Le délai pour rembourser le prêt est toujours précisé dans les conditions de prêt et Les modalités de remboursement, en plusieurs échéances ou en totalité, sont toujours précisées. Tous les prêts doivent être remboursés avec intérêts, ou des frais. Il peut être demandé pour autre motif que le commerce comme la scolarisation des enfants(Beyene, 2012). Pour éviter tout risque superflu, les membres ne peuvent généralement pas emprunter plus de trois fois le montant total de leur épargne. Le fait de limiter le montant du prêt évite aux membres d'emprunter plus qu'ils ne peuvent rembourser confortablement car en cas de défaut de paiement, les petits prêts limitent à un minimum le risque auquel est exposé le groupe et permettent d'éviter toute répartition inégalitaire de fonds limités(Beyene, 2012).

II.2.7 Taux d'intérêt

Le taux d'intérêt dissuade d'emprunter sans besoin ou motif valable, permet de faire fructifier le fonds de crédit du groupe et aux membres d'être récompensés pour leur contribution au fonds de crédit(Beyene, 2012).

L'intérêt payé à une AVEC est la propriété des membres de l'association, qui le récupèrent à la fin du cycle au moment du partage des fonds plus le taux d'intérêt sera élevé, plus le fonds fructifiera rapidement, et plus leur rendement d'épargne en fin de cycle sera élevé(Beyene, 2012).

À titre de référence, les AVEC appliquent généralement un taux d'intérêt de 10 %. Cependant, ce taux peut s'élever à 20 % dans certains groupes, et ne pas excéder 5 % dans d'autres. Dans la mesure du possible, les groupes doivent éviter d'imposer un taux inférieur à 5 % afin de garantir un rendement satisfaisant en fin de cycle. Il est également important de noter qu'un taux de 10 % est facile à calculer(Beyene, 2012).

II.2.8 Caisse de solidarité ou fonds social

C'est une forme d'assurance limitée, autogérée permettant d'offrir de petites subventions aux membres confrontés à des problèmes graves, ou qui célèbrent des événements heureux de la vie tels que les funérailles, les naissances, les mariages et les catastrophes majeures (incendie du domicile) (Beyene, 2012; SEEP, 2010)

La caisse de solidarité n'est jamais utilisée pour les crédits car les situations d'urgence ne peuvent pas être anticipées, et que des fonds doivent rester disponibles pour faire face à ces situations d'urgence lorsqu'elles surviennent. Le groupe doit maintenant fixer le montant qui sera versé de façon régulière à la caisse de solidarité. En règle générale, les associations imposent des contributions équivalant à 20-40 % de la valeur d'une part(Beyene, 2012; SEEP, 2010).

II.2.9 Sécurité des fonds de l'association

La caisse en métal fermant à clés fournie par l'organisation protège l'argent des éléments (feu) et du vol, les trois verrous de la caisse permettent de veiller à ce que toutes les transactions soient effectuées en présence des membres de l'association (Beyene, 2012). Beaucoup utilisent ces coffres à trios verrous, dont trois membres détiennent les clés (en général, ce ne sont pas les membres du comité de gestion)(SEEP, 2010).

La sécurité est renforcée par la discrétion des membres. Il est important que ces derniers évitent d'indiquer à des tiers l'endroit où se trouve la caisse. Cela contribuera à limiter le risque de vol(Beyene, 2012).

La trésorière reste en possession de la caisse et assure sa sécurité entre les réunions. Une fois la caisse fermée, en fin de réunion, la trésorière ne peut plus l'ouvrir (car elle ne détient pas les clés). Au cours du cycle, la plupart des fonds épargnés sont distribués sous forme des crédits. Autrement dit, il reste généralement peu d'espèces dans la caisse entre les réunions. Si la caisse venait à être volée, la plupart des actifs pourraient ainsi être récupérés(Beyene, 2012)

Toutefois les groupes ont pris des mesures pour éviter le risque de vol de la caisse lors des incidents telles que répartir l'argent équitablement entre les membres à chaque réunion lors du dernier mois, en leur demandant de le rendre, intact, à la réunion suivante, jusqu'à la réunion de partage ; repousser le remboursement des prêts de fin de cycle à la dernière réunion ; remettre le coffre à un membre différent à chaque réunion, afin que le lieu où il se trouve ne soit pas connu de tous ; garder l'argent sur les téléphones portables ; déposer les fonds excédentaires à la banque (une possibilité dans les zones urbaines)(SEEP, 2010)

II.2.10 Caractéristiques spécifiques

Les caractéristiques qui lui sont spécifiques selon SEEP (2010):

Le modèle est associé à des délais: les membres récupéraient leur épargne à la fin d'un cycle d'un an, y compris les intérêts générés par les prêts.

- Le système de formation met l'accent sur la gouvernance démocratique et les procédures transparentes, tout se passait devant les membres.
- Le système est géré par ses propres membres/patrons, qui gardaient les bénéfices. Au bout d'un certain temps, la composante épargne est devenue la plus demandée..

Elle mobilise une épargne dans le but de (Beyene, 2012):

- Renforcer la sécurité financière des ménages par l'épargne ;
- Offrir aux membres un accès au crédit à des fins d'investissement mais aussi pour répondre à d'autres besoins ;

- Créer une caisse de solidarité pour aider les membres à faire face aux situations d'urgence.

II.2.11 Avantages

Les avantages des AVEC sont les suivants (Allen & Staehle, 2007; Beyene, 2012) :

- Les AVEC permettent aux membres d'épargner et d'emprunter en toute flexibilité ;
- Les membres obtiennent un rendement d'épargne attractif, de 30 à 40 % en moyenne ;
- Il n'y a pas de dépôt minimal obligatoire, de frais cachés ou de procédures compliquées pour accéder au crédit, comme c'est le cas avec les banques ou les IMF ;
- Les AVEC peuvent aider les membres lorsqu'ils sont confrontés à un décès, la maladie ou tout autre événement malheureux, ou lors des événements heureux (une naissance un mariage) ;
- Les AVEC sont ouvertes à tous, indépendamment du niveau d'alphabétisation des membres ;
- Les AVEC aident leurs membres en leur donnant la possibilité d'épargner pour atteindre des objectifs, et d'emprunter des fonds pour répondre à leurs besoins et augmenter leurs revenus. CARE (2013) résume les avantages en ces points :
- La simplicité : l'absence d'infrastructures et les faibles coûts sont la base de la facilité d'accès aux AVEC.
- La souplesse : la définition par les membres des montants à épargner et à rembourser permet d'adapter ce système à chaque contexte local.
- La transparence : le système de gouvernance de ces groupes est démocratique et les procédures sont transparentes. Toutes les transactions sont effectuées pendant les réunions, en présence de tous les membres. On utilise une caisse fermant à clé qui évite tout transfert d'espèces non autorisé. Les membres élisent parmi eux leur comité de gestion (présidente, trésorière, détentrice des clés).
- L'autonomie : les AVEC sont autonomes et autogérées. Cela assure leur indépendance institutionnelle et financière. C'est également un point essentiel de la réussite à long terme de ces groupes d'épargne. Le taux de survie est, sur le long terme, de plus de 90%.

II.2.12 Règlement d'ordre intérieur

Un règlement est un document écrit qui définit les buts et objectifs d'un groupe de personnes (Beyene, 2012).

Le règlement énonce les règles ou politiques relatives à l'achat de parts/l'épargne, aux pratiques de prêt, et à la caisse de solidarité, décrit la façon dont le groupe partagera les fonds en fin de cycle, la structure du comité de gestion de l'AVEC, l'objectif de l'association, les modalités d'adhésion, le déroulement des élections du comité de gestion, les procédures de rappel des membres du comité de gestion, la fréquence des réunions de l'association, les procédures régissant le départ ou le décès des membres, l'imposition des amendes. Le ROI élaboré par les membres décrit comment et par qui l'association sera gouvernée, les règles régissant les activités d'épargne, de crédit et la caisse de solidarité, il est placé dans la caisse, et peut être consulté à tout moment en cas de malentendu (Beyene, 2012).

Certaines règles pourront être modifiées ultérieurement si deux tiers de l'assemblée générale approuvent cette décision. Toute modification du règlement doit être approuvée par deux tiers des membre et tout membre de l'assemblée générale peut proposer un changement du règlement(Beyene, 2012).

II.2.13 Amendes

Les amendes peuvent être imposées en cas d'infractions commises par les membres telles que l'absence à une réunion pour raisons personnelles, arrivée tardive à une réunion, l'oubli de la règle de l'association qui devait être mémorisée, le bavardage pendant les procédures, le manque de respect à l'égard d'un membre, l'oubli des décisions et activités couvertes lors de la réunion précédente et le manquement d'un membre du comité de gestion à assumer ses responsabilités(Beyene, 2012).

II.2.14 Partage des fonds

Au terme du cycle, les membres reçoivent leurs économies ainsi que les intérêts accumulés tout au long du cycle proportionnellement au montant épargné par chacun et décident d'entamer ou non un second cycle. Ils déterminent la valeur de la part et le montant versé à la

caisse de solidarité pour le cycle suivant et décident s'ils souhaitent verser une somme initiale pour alimenter le fonds de crédit du groupe au début du cycle suivant (Beyene, 2012; SEEP, 2010).

Le rendement de l'épargne varie de 25 à 50%. Le partage coïncide souvent avec un moment de l'année où les membres ont besoin de liquidités (période de soudure par (CARE, 2013). Lorsqu'un membre doit de l'argent au groupe, les parts équivalant à la valeur de la dette sont annulées de son carnet de comptes (Beyene, 2012; SEEP, 2010).

Il existe deux façons de solder les prêts en cours : la première consiste à annuler les parts équivalant au crédit en cours à la valeur initiale, la seconde à annuler les parts équivalant au crédit en cours à la nouvelle valeur, qui comprend l'intérêt accumulé. Avec la première option, le membre en défaut de paiement est pénalisé, car l'annulation des parts le prive du profit qu'il aurait pu en tirer. La seconde option est moins sévère, car le membre récupère les intérêts des parts avant que leur valeur soit annulée pour solder sa dette à l'égard du groupe (Beyene, 2012; SEEP, 2010).

La valeur de la nouvelle part est le montant total divisé par le nombre total de parts. Si le résultat n'est pas un nombre exact, la nouvelle valeur doit être arrondie à l'unité de compte inférieure. De ce fait chaque membre reçoit une somme égale à la nouvelle valeur d'une part multipliée par le nombre total (Beyene, 2012; SEEP, 2010).

La caisse de solidarité n'est pas partagée, elle appartient à l'association, et peut être distribuée à tout moment à parts égales à l'ensemble des membres (car tous y ont contribué à parts égales). Cependant, la distribution de la caisse de solidarité ne doit pas être confondue avec le partage du fonds de crédit de l'association (Beyene, 2012; SEEP, 2010).

II.2.15 Second cycle

Une fois que le partage des fonds et le diagnostic de fin de cycle ont été effectués, les membres peuvent décider d'entamer un second cycle avec les mêmes personnes, ou avec de nouveaux adhérents. Au début du nouveau cycle, les membres organisent de nouvelles élections, revoient leur règlement intérieur et modifient à leur convenance les modalités de l'épargne, des prêts et de la caisse de solidarité (Beyene, 2012).

II.2.16 Impact de l'AVEC sur le développement économique et sociale

Les AVEC contribuent à une meilleure connaissance des services financiers. La microfinance gérée par la communauté sous forme d'épargne peut donc jouer un rôle important dans la lutte contre la pauvreté, en réduisant la vulnérabilité aux aléas quotidiens. Cela se vérifie également en cas de crise ouverte. Les AVEC renforcent les capacités d'absorption des chocs de leurs communautés et se sont avérées être d'importants mécanismes de résilience en cette période de troubles (CARE, 2013). L'épargne et les dépôts qu'elles mobilisent sont rétrocédés sous forme de prêt à leurs membres. Cela peut favoriser le rapprochement avec le secteur financier formel, mais également renforcer la viabilité à long terme (Hamp, Rispoli, & Agwe, 2016).

L'augmentation des revenus des membres des AVEC a des effets positifs sur le bien-être des familles en termes de nutrition, d'accès à l'éducation et aux services de santé. Les AVEC, vecteur d'autres programmes : les associations d'épargne sont également de plus en plus utilisées comme plates-formes pour fournir d'autres services, notamment dans les domaines de la santé ou de l'agriculture (CARE, 2013).

Les AVEC permettent de développer la cohésion sociale des membres d'un quartier ou d'un village, et sont des catalyseurs pour le développement communautaire économique et social. La plupart des AVEC mettent en place un fonds social pour couvrir les frais en cas d'urgences mineures. Une caisse de solidarité propose alors des dons de faible montant aux membres de difficulté. Si tous les membres se mettent d'accord, le fonds d'épargne peut financer des investissements collectifs tels que l'élevage ou la création de banques de céréales. Les banques de céréales notamment sont des lieux de stockage et de vente à bas prix en période de soudure. La création de ce type de filet de sécurité alimentaire permet aux communautés de faire face aux crises (CARE, 2013).

II.2.17 Rééquilibrage des rapports entre hommes et femmes

Les AVEC sont un facteur d'autonomisation économique et sociale des femmes. L'épargne générée, les prêts et les formations favorisent l'accès des femmes aux ressources productives. Ainsi les femmes ont les moyens d'acquérir des biens productifs habituellement possédés par des hommes tels que des terres ou des gros ruminants (CARE, 2013).

L'émancipation économique et la participation aux dépenses de leur famille encouragent les femmes à s'affirmer au sein de leur famille et à participer dans les décisions prises. Cette évolution repose également sur le renforcement de leur estime en soi (CARE, 2013).

Ce renforcement se manifeste également au niveau local et national. Les membres des AVEC sont plus susceptibles de participer à un organe de prise de décision communautaire. Elles osent également faire entendre leurs voix. Ainsi, au Niger, en 2011, 140 membres d'AVEC ont été élues conseillères municipales sur un total de 261 postes dans 60 villages. Au niveau national où la participation politique des femmes demeure très faible, 1 des 13 femmes élues à l'Assemblée nationale est membre d'une AVEC (CARE, 2013).

II.3 Quelques chiffres relatifs au développement des AVEC

Plus 8,6 millions de personnes sont membres d'une AVEC dont 3,7 millions dans le cadre d'une association créée par CARE. Malgré ces faibles montants, les AVEC peuvent capitaliser d'importantes sommes :

- Au Rwanda par exemple, plus de 144 000 personnes, dont 78 % sont des femmes, se sont jointes à une AVEC et ont épargné plus de 2,2 millions de US\$ en 3 ans (CARE, 2013).
- Au Zanzibar en 2005 CARE avait formé 46 AVEC, en 2010, elles étaient 250, soit un taux de croissance d'environ 38% par ans (CARE, 2013).
- Au Pérou, les femmes membres des AVEC ont augmenté leurs investissements dans leurs activités professionnelles de 47% en trois ans. Ces investissements sont issus des économies réalisées (56%), de la création de revenu (41,5%) et de sommes empruntées (2,5%). Cela montre la capacité des personnes vulnérables à développer leurs activités malgré de faibles revenus (CARE, 2013).

L'USAID dans son projet « Tufaidike Wote » à l'Est de la RDC, a trouvé que par rapport aux moyens de subsistance, il y a eu accès aux activités d'épargne et crédit (49,2% versus 23,7%), notamment par adhésion à une AVEC ou association similaire (42,2% versus 39,4%). L'AVEC est appréciée comme activité très satisfaisante (39,3% versus 37,9%) ou satisfaisante (49,6% versus 48,5%) et que ce qui a manqué pour que cette activité soit très satisfaisante est le capital (50% versus 32,5%). L'analyse qualitative a montré que les AVEC

sont de loin très populaires dans les communautés « Tufaidike Wote » avec à majorité des femmes comme membres. Elles procurent des avantages allant de la clairvoyance d'épargner à la réduction de la dépendance et à la réduction des conflits dans les ménages. Ce qui contribue sans doute à l'autonomisation de la femme en lui donnant la capacité de décider de certaines dépenses du ménage et en lui donnant plus de respect dans la famille. Bien plus, les AVEC sont faciles à créer, cet avantage a permis soit la création de plusieurs autres AVEC spontanées soit l'accroissement des membres d'une AVEC allant de 30 à 50 voire même 60 membres. Cependant, les AVEC présentent le risque de non remboursement ou de retard de remboursement, ainsi que le risque de détournement des fonds par des membres moins conscients des objectifs poursuivis par l'association (Kyamusugulwa, 2017).

Au Burundi l'établissement des AVEC a permis aux femmes petites commerçantes transfrontalières de se constituer un capital avec des fonds de crédits rotatifs à très faibles intérêts. Ces femmes ont amélioré la culture de l'épargne en ouvrant des comptes dans les institutions des microfinances et certaines ont déjà accédé aux crédits formels (Alert_international, 2015-2016)

II.4 Différences entre les avec, les IMF et autres groupes d'épargne

II.4.1 AVEC ET IMF

Les AVEC sont des groupes communautaires dont l'épargne constitue la source des crédits. Les petits crédits octroyés aux membres individuels sont remboursés avec des intérêts, partagés entre les membres du groupe tandis que les IMF octroient souvent des crédits groupés et conservent les intérêts pour couvrir leurs coûts d'exploitation.(Beyene, 2012).

Dans les régions où des IMF existent, les AVEC peuvent s'avérer extrêmement complémentaires. Les membres des AVEC peuvent aussi être clients d'une IMF et *vice versa*, et choisir différents services pour satisfaire différents besoins. Les membres des AVEC peuvent potentiellement intéresser les IMF, puisqu'ils ont une solide expérience en matière d'épargne, de gestion financière et d'investissement. Souvent, à mesure que les AVEC se développent et commencent à exercer des activités plus profitables, elles ont besoin de fonds que ne peut leur procurer l'AVEC. Les IMF représentent alors une transition vers des financements plus importants (Beyene, 2012).

Par ailleurs, les AVEC sont basées dans la communauté et complètent les IMF, car elles ont plutôt tendance à servir les plus pauvres, ceux dont les revenus sont irréguliers et moins fiables et dont les activités commerciales ne sont peut-être pas à plein temps. Ils ont surtout besoin de services qui les aident à gérer les liquidités de leur ménage et offrent des sommes en espèces pour des événements typiques de la vie, produisant des revenus ou pas. Il s'agit de personnes probablement plus vulnérables d'un point de vue économique et qui vivent pour la plupart dans des zones rurales desservies irrégulièrement par les marchés locaux, à la périphérie de l'économie nationale(Allen & Staehle, 2007).

Les IMF peinent souvent à proposer des produits adaptés aux besoins en microcapital et aux revenus irréguliers de nombre de leurs clients les plus pauvres qui sont souvent obligés de réemprunter auprès de sources informelles pour s'acquitter de leurs obligations de remboursement aux IMF. Si leurs investissements ou leurs sources de revenus viennent à tarir, ils sont confrontés à un risque très élevé d'endettement et pour réduire ce risque, ils n'épargnent souvent que le strict minimum nécessaire pour accéder aux prêts. Ils sont mieux adaptés aux besoins des entrepreneurs qui recherchent la croissance, qui ont des revenus fiables et divers, qui ont des activités commerciales à plein temps et qui ont besoin d'accéder à davantage de capitaux. Les personnes de ce type jouissent en général d'une certaine sécurité économique et vivent pour la plupart dans des zones très peuplées, desservies par des marchés actifs bien intégrés dans l'économie nationale(Allen & Staehle, 2007).

Les deux approches ne sont pas mutuellement exclusives. Les IMF s'efforcent de mobiliser des capitaux importants et de se concentrer sur le crédit pour financer des investissements de croissance. Les épargnants et les emprunteurs ne se connaissent généralement pas et ils peuvent résider dans un vaste périmètre géographique. Pour couvrir ses frais, une IMF tend à minimiser le coût unitaire des services qu'elle fournit et elle limite le nombre de ses prêts de petit montant, tout en évitant la gestion coûteuse d'un grand nombre de petits dépôts et retraits : avec le temps, la taille moyenne des prêts aura tendance à augmenter. A l'inverse, les AVEC permettent à des personnes, même dans des zones reculées ou pauvres, de mobiliser des capitaux locaux peu importants, à des conditions souples, tout en autorisant des transactions fréquentes à des coûts minimes et avec très peu de risque. Ceci permet de surmonter les difficultés liées à la pérennité, au coût élevé des transactions, à l'absence de clients avec le personnel de l'institution et aux faibles incitations à épargner(Allen & Staehle, 2007).

II.4.2 AVEC et les tontines traditionnelles

Les insuffisances des systèmes rotatifs sont la collecte des fonds par un membre, souvent pas en réunion périodique, l'absence de crédit octroyé à plusieurs membres, seulement que les fonds mobilisés par tous les membres est remis à un membre désigné de manière aléatoire, sans que le besoin soit manifeste, l'absence d'intérêt généré ; la main mise d'une poignée de personnes, initiateurs du groupe et souvent des frais sont prélevés sur les épargnes des membres pour payés la personne qui fait la collecte des fonds ; le non-respect des engagements de certains membres après avoir pris le fonds mobilisé par tous les membres ; ce qui amène à des conflits (Kitumaini, sans date).

Par ailleurs les avantages des AVEC sont la rémunération des membres qui récupèrent leur épargne avec un bonus, la sécurisation des fonds, le développement de la culture de l'épargne, la possibilité à plusieurs membres d'avoir du crédit pour répondre à des besoins urgents ou pour augmenter les revenus à travers des investissements économiques, l'existence de loi qui s'applique à tous les membres, l'absence de main mise car tous les membres ont droit à la parole et c'est l'ensemble des membres qui décide, le principe de réunion hebdomadaire est de mise, le contrôle collectif et des liens de solidarité forts, etc. (Kitumaini, sans date)

II.4.3 AVEC ET MUSO

Dans la MUSO il n'y a pas de partage des fonds comme dans l'AVEC, les cotisations dans une AVEC sont faites sous forme de parts (de 1 à 5) alors que dans la MUSO les cotisations sont uniformes régulières, la durée de vie de l'AVEC est de maximum un an alors que celle d'une MUSO est indéterminé (FOPAC, 2017) et l'AVEC n'a pas de caisse bleue.

II.5 Le rôle des agences facilitatrices

Ces agences ont pour rôle d'apporter un appui technique à travers des formations sur sept leçons d'AVEC, selon un programme défini, pour bien comprendre les activités d'épargne et de crédit et de remboursement des AVEC qui seront mises en place, remettre un KIT AVEC /du matériel pour faciliter les activités, faire le suivi des activités et des évaluations de performance pour bien encadrer les groupes et les rendre forts et indépendants, Identifier en accord avec les groupes et selon le besoin un bénévole/Moniteur dans la communauté pour

aider l'animateur/Superviseur à l'encadrement de proximité des AVEC et assurer la pérennisation des activités dans la communauté(Kitumaini, sans date; SEEP, 2010).

La formation de départ prend entre une semaine et deux mois et ensuite les agences facilitatrices supervisent les opérations de routine sur une période de neuf à 12 mois. Lorsqu'on offre d'autres formations (en particulier l'alphabétisation), la durée peut alors aller jusqu'à deux ans. Les agences facilitatrices estiment que les groupes d'épargne sont indépendants lorsqu'ils sont capables de gérer une réunion organisée, disciplinée, tenir leurs comptes et gérer le partage des parts ou des dividendes. Les agences facilitatrices utilisent toute une variété de modèles pour former et superviser les groupes d'épargne (SEEP, 2010). Elles ne fournissant ni prêt ni subvention mais apprennent aux membres à gérer leurs activités de façon autonome et éviter l'attentisme(Kitumaini, sans date).

II.5.1 Les phases de mise en œuvre des AVEC

Cette section décrit les trois phases principales d'un cycle AVEC. Au terme du cycle, les AVEC cessent de dépendre de l'organisation chargée de la mise en œuvre du programme, et gèrent elles-mêmes leurs activités d'épargne, de crédit et d'assurance(Beyene, 2012; Kitumaini, sans date).

A. La phase préparatoire (4 à 6 semaines)

Les agents communautaires évaluent les besoins de la communauté, sélectionnent les communautés bénéficiaires, fournissent des informations générales aux dirigeants locaux et aux membres potentiels, et sélectionnent les groupes AVEC à former(Beyene, 2012; Kitumaini, sans date).

B. La phase intensive (14 semaines)

Les groupes AVEC reçoivent une formation divisée en six modules, au cours de laquelle les membres élisent leurs dirigeants, rédigent leur règlement intérieur et définissent les règles et procédures qui régiront leurs activités. Ils apprennent également à gérer la caisse de solidarité et les réunions d'achat de parts/d'épargne et de crédit. L'agent communautaire prend part à

l'ensemble des réunions au cours de cette phase, et oriente le processus de façon proactive. Au terme de la phase intensive, l'agent communautaire procède à une évaluation succincte du groupe pour déterminer si celui-ci est prêt à passer à la phase de supervision (Beyene, 2012; Kitumaini, sans date).

C. La phase de supervision (jusqu'à 36 semaines)

La phase de supervision se compose d'une phase de développement et d'une phase de maturité, chacune d'une durée de 18 semaines environ.» Au cours de la phase de développement, l'agent communautaire rend visite aux groupes deux fois par mois (en moyenne), afin de donner aux membres l'espace dont ils ont besoin pour gérer leurs activités. Au terme de cette phase, l'agent communautaire procède à une évaluation succincte du groupe pour déterminer si celui-ci est prêt à passer à la phase de maturité. » Au cours de la phase de maturité, l'agent communautaire effectue au minimum deux visites de suivi afin de s'informer des progrès du groupe et d'arrêter une date de fin de cycle et de partage des fonds. L'agent communautaire participe à une troisième réunion en fin de cycle afin de faciliter le processus de partage et fêter la réussite du groupe au cours du cycle d'épargne AVEC. Si le groupe choisit d'entamer un second cycle, une évaluation est effectuée pour déterminer dans quelle mesure l'organisation devra lui apporter son aide. (Beyene, 2012)

II.6 RAVEC

Le modèle original AVEC a subi de nombreux changements. Maintenant il y a la possibilité de former un réseau, même si certaines AVEC ont décidé de rester hors réseau et de continuer à décaisser. Ceux qui continuent à décaisser le font pour avoir plus facilement accès à des sommes forfaitaires prévisibles. Le passage au réseau a été motivé par le manque de capitaux pour accorder des prêts au niveau AVEC. Grâce au réseau, les groupes mettent en commun leurs ressources financières ainsi que des prêts plus importants qui sont versés aux membres pour acheter des biens plus importants tels que le bétail d'élevage. En outre, le réseau est utilisé comme un canal pour négocier et accéder aux capitaux externes en provenance des IMF et /ou des coopératives dans le cas du prêt à des groupes. (Hamadziripi, 2008)

Au niveau du réseau, les AVEC sont représentés aux réunions hebdomadaires par des délégués élus. Chaque réseau a plusieurs comités qui effectuent le travail du réseau: un comité

de gestion principal appuyé par des sous-comités du comité de supervision, de conseil et de contrôle de la qualité. Le comité de gestion du réseau représente, par le biais de consultations, les intérêts et les besoins des membres habituellement identifiés et priorisés au cours de séances de l'Assemblée générale. L'assemblée générale d'un réseau comprend tous les délégués élus à partir des groupes. En dépit du fait qu'ils sont représentés dans le processus décisionnel, les membres veulent encore avoir une influence sur les décisions et les statuts du réseau. Au départ, une fois que plusieurs AVEC ont convenu de former un réseau, ils doivent se réunir en Assemblée générale, identifier leurs propres besoins prioritaires et élaborer un plan d'action. Par la suite, les représentants élus au niveau du réseau leur font des comptes rendus réguliers et consultent leur AVEC sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan et les autres questions qui émergent. (Hamadziripi, 2008)

II.7 Aperçu sur les mouvements associatifs des femmes au Sud-Kivu

Au Sud-Kivu, à la fin de la période coloniale et au début de l'indépendance (1959 - 1970), ce sont principalement les ONG confessionnelles (le Centre Olame, le Département des affaires sociales de l'église Kimbanguiste, le Bureau diocésain du développement et le Bureau protestant de l'église du Christ au Congo) qui ont agi en faveur de l'autonomisation des femmes à travers des programmes éducatifs de village portant sur la réduction de la mortalité infantile, l'hygiène et l'alphabetisation. Dans les années 1980, des ONG non-confessionnelles sont apparues (par ex., Solidarité Paysanne, le Comité anti Bwaki, UWAKI) lançant des projets d'autonomisation économique des femmes sous la forme de groupes de solidarité, ainsi que de réunions sociales (centrées sur la production agricole) (Hilhorst & Bashwira, 2016).

Le mouvement associatif du Sud Kivu a été le précurseur de la société civile au Congo, spécialement à partir du début des années 1980. Les années 1970-1980 ont marqué l'explosion des ONG de développement au Sud-Kivu et dans le reste du pays. Par contre au Nord et au Sud Kivu, les activités de crédits étaient développées depuis les années 1970 et l'émergence des ONG de développement, jusqu'à ce que les guerres changent la donne (Gouzou, 2009).

Dans les années quatre-vingt, les ONG des femmes et les groupes paroissiaux ont commencé à organiser des groupes de solidarité et des réunions sociales. Cette période a témoigné du début des ONG non confessionnelles. Elle s'est également accompagnée de la naissance de

projets d'autonomisation économique destinés aux femmes. Par exemple, le Centre Olame a introduit la production de la farine de « masoso » (maïs, sorgho et soja) et de biscuits dans le but d'améliorer la sécurité alimentaire de la région, et a été rejoint par l'organisation Solidarité paysanne pour la formation et le renforcement des capacités. Le Comité Anti-Bwaki a tenté (en vain) d'introduire des ânes pour le transport et Umoja wa wanawake wa Kivu (UWAKI), a introduit des projets agricoles destinés aux femmes. Ces efforts ont voulu apporter des solutions, en termes de développement socio-économique, aux perturbations provoquées par les Programmes d'ajustement structurel. Ils ont également mis en lumière la surcharge de travail et les lourdes responsabilités pesant sur les femmes. « Les femmes étaient/sont employées comme moyens de transport, elles transportent sur leur dos des charges comme des sacs de farine. » De petites organisations et associations locales ont été mises en place par les églises (« Cirika » pour les églises catholiques, « noyaux » locaux de la Fédération protestante nationale des femmes, etc.) (Hilhorst & Bashwira, 2016).

Pendant cette période, les ONG deviennent un espace bien indiqué pour les femmes engagées d'introduire les débats et les besoins de la participation de la femme à la prise de décision au niveau de la sphère privée et celle publique de l'exercice du pouvoir institutionnel. Les ONG et l'exécution des projets de développement leur procurent alors un espace d'apprentissage du rôle de leader sans trop heurter les mœurs encore très réfractaires à l'affranchissement de la femme à jouer un rôle dirigeant (Nabintu, 2017).

De l'approche de l'intégration des femmes au développement (IFD) qui a vu se greffer dans des programmes des ONG, des programmes femmes, la vulgarisation de l'approche genre et développement (GED) connaît le premier terrain d'application dans l'autonomisation des certains programmes femmes des ONG. UWAKI devient vers début 1990 une organisation autonome après l'autonomisation du programme femme développé jusque-là au sein de l'ONG solidarité paysanne. La première ONG d'initiative des femmes vit le jour au sud Kivu en 1993 dans l'effervescence de la déclaration de la démocratisation du pays par le régime décadent de feu Mobutu. Les initiatrices de cette ONG mettent en cause dans leur texte fondateur le caractère paternaliste et statu quo des volets femme. Cette initiative répondit parfaitement au besoin de participation politique des femmes et les mobilisa autour des questions d'intérêt économique comme l'accentuation de l'inflation par l'introduction des grosses coupures de banque, celui politique comme l'exclusion des femmes de la décision au niveau familial et institutionnel, l'éducation des filles... (Nabintu, 2017)

Quelques organisations non gouvernementales de développement d'initiative nationale virent le jour au Sud Kivu. C'est le cas de Solidarité Paysanne, Travail sur le Terrain (TST), Promotion des Initiatives Locales (PIL), Pain pour les Déshérités (PLD), SOCODEFI (Société Coopérative pour le développement de Fizi), Action pour le Développement Intégré au Kivu (ADI-Kivu), etc. En même temps, « l'oubli » prolongé constaté des femmes dans les projets de développement et qui explique l'apparition des concepts d'intégration des femmes aux projets de développement, de genre et développement est stigmatisé. Les projets de développement ne viennent plus seulement répondre aux besoins pratiques des hommes et des femmes mais bien plus, ils sont appelés à améliorer les rapports de pouvoir entre deux sexes. La participation des femmes dans les ONG des hommes se fit aussi sous la pression des donateurs. Les femmes étaient généralement responsabilisées pour le programme ou volet femme. Certaines ONGD durent accorder l'autonomie aux programmes femmes qui en étaient des composantes. Les composantes femmes devinrent aussi des ONGDs. C'est le cas, comme déjà dit d'Umoja wa Wanawake wa Kivu (UWAKI) affranchie par Solidarité paysanne depuis le début des années 90 et qui focalisent ses interventions sur l'amélioration des conditions des femmes rurales(Nabintu, 2017).

L'Association des Femmes Cadres pour l'Epanouissement Intégral de la Femme, AFECEF en sigle saisit cette opportunité pour mobiliser les femmes de toutes couches à cet effet et se présenta comme une organisation communautaire avec mission d'informer et de former les femmes sur les causes de leur discrimination et sur leurs droits humains. AFECEF, la première initiative d'ampleur de ce genre était pilotée par les femmes jouissant d'une certaine position professionnelle et qui s'engageaient à susciter l'intérêt de la femme à participer à la gouvernance de sa communauté où qu'elle se trouve(Nabintu, 2017).

Vers les années 1995, Pain pour les Déshérités (PLD) et Action pour l'encadrement des mères (AEMS), Organisme d'appui à la promotion communautaire des femmes démunies, sont intervenus dans les activités principales des groupes cibles pour les aider à générer les revenus immédiats à leur survie en octroyant des micro-crédits et formant les bénéficiaires sur la gestion des crédits(Bisimwa & MUSALE, 2000).

Presque à cette même période APEF (Association pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin) a identifié quelques compétences techniques au milieu des femmes notamment de la couture, la teinture, le tricotage, la savonnerie, l'extraction de jus, etc. menées en entreprises ont contribué beaucoup à la visibilité des femmes qui sont devenues des actrices économiques

qui ont conquis des places « dehors » (CRONGD, 2003). Cette dernière a appuyé aussi les AGR des femmes par des microcrédits.

Les préoccupations des femmes en RDC reçoivent l'attention de différentes structures aussi bien dans la sphère étatique par le Ministère national du genre, de la famille et de l'enfant et ses Divisions du genre dans les provinces représentent l'autorité politique sur les questions relatives aux femmes (les violences sexuelles constituant le cadre de travail principal) et mettent en place des activités en partenariat avec les ONG locales. Les ONG internationales (IRC, ICCO, Search for Common Ground, International Medical Corps, Cordaid, Life and Peace International, International Alert) ont quant à elles créé des unités ou programmes de genre propres qui s'intéressent non seulement aux violences sexuelles, mais aussi de plus en plus au leadership féminin, à la promotion des droits des femmes, et aux activités socio-économiques. Ces organisations ont cherché à renforcer le travail en comités, par exemple à travers les Comités de la paix, les MUSO, les AVEC, les clubs d'écoute des radios, etc (Hilhorst & Bashwira, 2016)

De nombreuses femmes sont membres de plusieurs associations à la fois, ce qui semble renforcer leur position en tant que femmes d'influence. Au tournant du siècle, les ONG provinciales ont intégré les associations locales en tant que noyaux locaux (Hilhorst & Bashwira, 2016).

Dans le domaine économique, de fortes disparités entre femmes et hommes persistent en termes de contrôle et d'accès aux ressources. Le Rapport national sur le genre 2011 cité par Hilhorst and Bashwira (2016) fournit des statistiques sur le niveau de revenu des femmes, plus faible que celui des hommes, et explique cet écart par la nature des entreprises créées par les femmes, ainsi que par les discriminations liées au marché. En effet, plus que la moitié des petites entreprises et des activités informelles sont menées par des femmes (Hilhorst & Bashwira, 2016).

Le niveau de contrôle des femmes sur leurs revenus est variables des zones urbaines aux zones rurales. Ce rapport national sur le genre indique que les femmes en zones urbaines prennent elles-mêmes les décisions concernant leurs revenus, tandis que dans les zones rurales, ces décisions sont prises par les hommes. Cet état de fait est reflété dans la sur la famille, qui stipule qu'il doit exister une gestion commune des ressources au foyer, le mari étant néanmoins le premier responsable (Hilhorst & Bashwira, 2016). Dans une large mesure, la structure économique de la RDC ne permet ni aux hommes ni aux

femmes de faire croître leurs activités. Ces activités sont progressivement entravées et deviennent de plus en plus informelles. Un grand nombre de femmes sont contraintes de contracter des prêts à des taux d'intérêt excessif pour financer leur activité. Les charges augmentant, elles sont peu à peu poussées vers le secteur informel, où elles finissent par établir un réseau de personnes d'influence (Hilhorst & Bashwira, 2016).

Depuis le mois d'août 2014, International Alert avec le financement de l'Agence de Développement International (Asdi/Sida) a mis en œuvre le projet intitulé « Tushiriki wote » en RDC et dans les régions des grands lacs pour une durée de 4 ans notamment au Sud-Kivu. Ce projet avait comme objectif la promotion du renforcement du pouvoir civique, politique et économique des femmes à travers la connaissance, le networking et le plaidoyer à l'Est de la RDC et la région des grands Lacs. Spécifiquement il a visé la résolution de la vulnérabilité économique des femmes et leur exclusion dans le processus de prise de décision au niveau de l'individu, du ménage, de la communauté et jusque sur le plan provincial, national et régional. Pendant cette période, 33 groupes de dialogue communautaires, 12 groupes de dialogue des étudiantes, 6 groupes de dialogues des femmes petites commerçantes transfrontalières (FPCT) et 4 clubs d'épouses des femmes commerçantes ont eu des rencontres périodiques pour discuter des questions de genre et de gouvernance, 20 cercles d'alphabétisation établies pendant la première année ont continué leur travail (Alert_international, 2015-2016).

La fondation Panzi dans son pilier de réinsertion socio-économique des victimes de violences sexuelles a en 2015 mis en place et appuyé 82 AVEC dans les zones de santé de Mwenga et Kitutu. Les membres de ces AVEC se sont appropriés l'approche AVEC et ont créé 81 AVEC dans leurs communautés respectives. Au total, 163 AVEC ont reçu l'appui du projet Ushindi avec 3.709 membres dont 2.574 femmes parmi lesquels 67 survivantes de violences sexuelles, soit 5,2% des membres des AVEC. Ces AVEC ont réalisé des épargnes évaluées à 117.935 dollars américains pour 3.709 membres. Ces derniers ont obtenu 1.444 crédits d'une valeur globale de 80.777 dollars américains, soit un crédit individuel moyen de 55,94 dollars américains que les bénéficiaires ont affecté au financement de leurs activités génératrices de revenu et à d'autres dépenses de ménage (Fondation_Panzi, 2015).

En 2017, elle a organisé deux ateliers de formation en faveur de 65 représentants des associations féminines à la base réunies au sein des MUSO, dont 25 à Bunyakiri et 40 à Kalehe sur l'entrepreneuriat féminin et la gestion d'affaires. Il s'agit en second lieu d'envisager la justice en tant que justice transformatrice, c'est-à-dire en permettant aux

victimes que non seulement leurs droits soient restaurés, mais aussi que leurs situations soient améliorées (autonomisation/émancipation économique et sociale) afin de prévenir la répétition des violences ; 282 femmes et filles formées en gestion de subvention et la tenue des activités génératrices des revenus « AGR » 125 mutuelles de solidarité « MUSO » ont été structurées et accompagnées et chacune d'elles, possède une AGR et un plan d'affaire y relatif ; 206 bénéficiaires ont suivi des formations en métiers dont 88 en coupe et couture, 107 en vannerie et 11 en savonnerie. 100 femmes et filles ont suivi les formations en alphabétisation. Les MUSO ont réuni une épargne de 91039,03 USD hormis les crédits octroyés aux membres d'une hauteur de 51981,55 USD. Sur 359 AVEC qui ont fonctionné, 76 étaient nouvellement additionnelles (nouvellement créées par la communauté) (Fondation_Panzi, 2017).

Une amélioration substantielle du pouvoir économique des bénéficiaires s'est traduite par quelques signes de progrès dans les ménages (alimentation, scolarisation, soins de santé, habitat, habillement...). Les MUSO sont désormais un outil qui contribue à l'intégration des femmes dans les actions de gouvernance locale. On constate que l'exclusion liée au fait d'avoir été violée n'est plus d'actualité. Il y a eu une augmentation de flux monétaire dans la communauté et les membres diversifient les activités génératrices de revenus. Plus de \$66, 581.43 ont été cotisés par les membres des MUSO dont \$43, 338 reversés en termes d'appui mutuel lors des diverses circonstances heureuses et malheureuses. D'où, un début de renaissance du tissu social déchiré par les guerres subies. Le nombre total de membres impliquées dans les Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC) s'élève à 10, 205 personnes dont 3,181 hommes et 7,024 femmes sur les 3 sites du projet à savoir Bunyakiri, Katana et Nyangezi. La valeur globale des épargnes s'élève à \$106,363.82 La valeur totale des crédits octroyés s'élève à \$97,603. Ce qui démontre une grande participation dans les entraides mutuelles et une bonne circulation des fonds au sein des communautés (Fondation_Panzi, 2018).

CHAPITRE III : PRESENTATION DU MILIEU D'ETUDE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE

Ce chapitre présente la monographie de la ville de Bukavu et la méthodologie soit la collecte, l'analyse des données ainsi que les limites et difficultés rencontrées.

III.1 Présentation du milieu d'étude

III.1.1 Historique

Composée de trois communes (Ibanda, Bagira et Kadutu), Bukavu est une ville récente, créée par l'ordonnance no 12/157 du 6 septembre 1958 et limitée administrativement, la même année, par l'ordonnance n° 21/396. La ville s'appela successivement Bukanfu (avant 1900), Bukavu (jusqu'en 1925) et Costermansville (jusqu'en 1953), avant de redevenir Bukavu (en 1958). La surface de la ville de Bukavu a connu un rythme de croissance assez dynamique et rapide, qui s'est estompé vers la fin des années 1950 (Nyenyenzi & Ansoms, 2014).

À sa naissance officielle en 1958, la ville de Bukavu comptait, ainsi, déjà environ 58,26 km². Elle ne s'est, depuis, élargie que de 3,74 km² jusqu'en 2014¹⁷. Plutôt que de s'étendre au-delà de ses trois communes, vers des zones rurales désaffectées, le développement spatial de la ville de Bukavu s'est opéré de l'intérieur. Ce développement s'explique par deux facteurs : la croissance démographique et les modifications des plans urbanistiques coloniaux (Nyenyenzi & Ansoms, 2014)

Son relief est montagneux. Située à une altitude moyenne de 1600 m, c'est l'une des villes les plus élevées du Congo. Le sommet le plus haut sur le mont Mbongwe est à 2194 m d'altitude alors que le lac Kivu est à 1460 m, soit 734 m de dénivellation. Elle abrite aussi Katutu-haut sur le sommet de la colline Ruvumba à 1891 m d'altitude et Kadutu-bas à 1500 m d'altitude, avec une dénivellation évaluée à 391 m, la pente générale étant de 20% (Ministère_de_l'aménagement_du_territoire, 2016).

La ville connaît un climat pluvieux s'échelonnant sur plus ou moins 8 mois, le mois de septembre est le début de cette période qui, se termine à la mi-mai. Elle est caractérisée par un climat tropical tempéré dans la basse altitude (1.500 m du niveau de la mer) avec l'influence du climat d'altitude (1.500 à 2.000 mètres). L'altitude, la latitude et la présence du Lac Kivu influencent la température à Bukavu. La température moyenne journalière est de 22°C à 24°C (Ministère_de_l'aménagement_du_territoire, 2016).

III.1.3 Démographique

La croissance démographique accélérée à Bukavu, l'immigration urbaine est d'autant plus importante que la densité moyenne. Ainsi Comme en général ce sont les jeunes qui migrent et procréent en ville ; Ainsi l'accroissement naturel est un facteur de la croissance démographique (Chamaa & Ndagiriyehe, 1981).

Comme dans toutes les villes de la R. D. Congo s'explique ces dernières années par la situation sécuritaire qui sévit dans la région des grands lacs, spécialement dans la partie orientale de la R.D.Congo où la tendance est d'habiter en ville, étant donné l'insécurité généralisée dans les villages (Ndyanabo et al., 2010; Vwima, Mastaki, & Lebailly, 2013).

Sa population est essentiellement composée de six principaux groupes ethniques à savoir : les Bashi, les Balega, les Bahavu, les Babembe, les Bifulero, les Banyamulenge, auxquels il faut ajouter les ressortissants des autres provinces du pays et les étrangers. Le swahili est la langue commune de la ville, sans oublier les dialectes parlés par chacune des tribus. Toutefois, les prévisions démographiques, calculées sur la base du taux d'accroissement moyen de la population observé au cours des quatre dernières années et présentées dans le tableau qui suit, révèlent que la population de la ville de Bukavu pourrait atteindre 1.514.282 habitants en 2020 et 2.329.911 habitants en 2025 (Ministère_de_l'aménagement_du_territoire, 2016).

Tableau 2 : Évolution de la population de la ville de Bukavu à l'horizon 2025

Commune	2012	2015	2020	2025
Bagira	203.615	263.687	405.716	624.244
Ibanda	262.003	339.301	522.057	803.250
Kadutu	294.349	381.190	586.509	902.417
Total	759.967	984.178	1.514.282	2.329.911

Source : Rapport final de la première mission d'audits urbain, financier et organisationnel des villes de Bukavu, Kalemie, Kikwit, Kindu, Matadi et Mbandaka cité par Ministère_de_l'aménagement_du territoire (2016).

III.1.4 Aperçu économique

Bukavu était une ville administrative, de commerce et un centre logistique pour l'économie régionale. Dans ce cas, Bukavu, comme les autres villes de la RDC, était au service du projet de la colonisation dominé par une certaine inégalité dans l'organisation spatiale. Les colons vivaient en grande partie dans la commune d'Ibanda (voisine du lac Kivu) et les autochtones vivaient dans les quartiers périphériques comme Cimpunda dans la Commune de Kadutu,... (Nyenyezi & Ansoms, 2014; Vwima, 2014)

Depuis l'année 1998, l'Est de la RD Congo en général, et particulièrement la Province du Sud-Kivu dont le chef-lieu est la ville de Bukavu, ont été convertis en sanctuaires des conflits armés, ayant entraîné des conséquences énormes dont l'aggravation de la pauvreté, le pillage, la mise à feu des structures économiques disponibles (marchés, magasins, boutiques, etc.), la fuite de certains investisseurs étrangers qui sont en train de revenir progressivement avec le processus mitigé de pacification du pays à travers les élections de 2006. L'économie locale a été paralysée par ces conflits armés. La reprise qui est encore timide rencontre des contraintes d'ordre politique, social, économique, etc.(Kanani, Kimbu, & Bolinda, 2016).

Depuis longtemps, l'hinterland de Bukavu complétait son déficit vivrier par des achats dans la partie méridionale du Nord-Kivu (haricots depuis la vallée de Sake, et maïs depuis le territoire de Lubero, puis de Rutshuru). Mais alors que ces flux de marchandises étaient autrefois organisés par quelques maisons de commerce, qui achetaient par gros tonnages et les amenaient à Bukavu par le lac, la dégradation économique les a peu à peu marginalisés, et ce

flux a été progressivement pris en mains par des centaines de femmes commerçantes de Bukavu; celles-ci ont développé une nouvelle filière tronçonnée en rondelles, qui rend le produit plus cher mais procure une petite ajoutée à un plus grand nombre d'intervenant(e)s (Failly, 2000).

Ainsi pour assurer leurs couvertures alimentaires, on constate que les ménages urbains trouvent facilités à s'approvisionner en denrées alimentaires sur les marchés frontaliers du district de Rusizi (Rwanda). Cette situation risque encore de s'accroître étant donnée les limites de l'agriculture du Sud-Kivu à répondre à court terme aux pressions de la demande sans recours aux marchés frontaliers et étrangers (Vwima et al., 2013)

Le suivi des prix sur les marchés de la ville de Bukavu indique une forte hausse du prix des produits alimentaires dès 2017, l'évolution du taux de change affecte une grande partie de la population dont près de 57% de la tranche d'âge de 15 à 64 ans exercent le petit commerce qui est une activité économique précaire dans ce contexte de fluctuations du taux de change entre la monnaie nationale et le dollar (Mwetaminwa, 2017).

III.1.5 Tourisme

La ville de Bukavu forme un bon paysage du Sud Kivu et attire des nombreux touristes à la recherche des sites d'information historique non seulement pour la province, mais également pour toute la RDC. En parcourant la ville, les visiteurs voient des infrastructures d'accueil telles que le port, les bâtiments administratifs et des hôtels et restaurants modernes. Les quartiers qui existaient vers les années 60 et 80, ont pratiquement changé de décor pour devenir des cités modernes avec une architecture à l'italienne. L'aéroport récemment réhabilité accueille des voyageurs et se situe à 22 km. Le long de la route de l'aéroport se trouve implantées des usines, des entreprises tant publiques que privées. Avant atteindre le rond-point de la place de l'indépendance en direction de la ville, on découvre le port. Ce port facilite par ses infrastructures, le trafic lacustre entre Bukavu et Goma (Ministère_de_l'Economie_Nationale, sans date).

III.2 Méthodologie

III.2.1 Collecte des données

La collecte des données a été effectuée pendant le mois d'avril 2020 à l'aide d'un échantillon de 30 femmes membres de 12 AVEC situées dans les quartiers populaires de la commune d'Ibanda et Kadutu dans la ville de Bukavu dont AVEC WAMAMA TUNAWENZA créée et encadrée par l'ONG GEL dans le quartier essence, AVEC TUCHUKULIYANE répliquée par une présidente formée par GEL à l'essence, AVEC CECA NGUBA ET CAMP-MWEZE créées par les Eglises protestantes de la communauté CECA 40 dans le quartier Nguba et Cimpunda, AVEC CECI créée par une sœur religieuse de la paroisse catholique de Cimpunda, AVEC UJENZI et UMOJA NI NGUVU créées par l'ONG Care à Cimpunda, trois créées par des particuliers dont AVEC UPENDO à Cimpunda, AVEC ZAMIRI et SALAMA à Funu et AVEC TUSHIKANE MUKONO et TUINUWANE créées par l'USAID.

Pour mieux comprendre le processus d'achat de parts et octroi de crédit, nous avons été autorisée à participer aux réunions hebdomadaires et procéder aux entretiens après dans certaines AVEC tandis que pour d'autres nous avons pu identifier les enquêtées par la méthode de boule de neige à leur domicile par peur d'attroupement pendant le confinement mais aussi parce que les AVEC sont parfois ciblées par des agents de l'ANR qui viennent pour des tracasseries administratives dans la lutte contre le système financier informel et qui sont soupçonnés d'utiliser parfois les étudiants.

Les pratiques financières informelles sont toutes issues de l'auto-organisation des pauvres dans le système financier pour répondre significativement à leurs aspirations financières et socio-économiques (Wangani, 2016). Elles se réfèrent à toute offre des services financiers dans la clandestinité ou l'illégalité. Il s'agit généralement des prêteurs à gages, des usuriers, des papas carte, des tontines, des MUSO, AVEC, etc.(Polain, 2017). Le secteur informel est très développé en RDC et regorge plus ou moins 72% d'emplois. Ainsi, plusieurs micros et petites entreprises continuent à s'adresser aux acteurs offrant des services de microfinance dans l'informel pour la couverture de leurs besoins de financement (Marachto, 2017).

En RDC, il s'observe un renversement depuis 2014 de la tendance de la Microfinance formelle, secteur, autrefois attiré par les femmes ; la baisse du nombre de comptes détenus par

les femmes est justifiée par le financement croissant des Micro, Petites et Moyennes Entreprises des sources de financement informel (BCC, 2019).

Brièvement nous avons fait¹ :

- 4 entretiens semi-directifs pendant au moins trente minutes avec la présidente de l'AVEC TUCHUKULIYANE, la présidente de l'AVEC WAMAMA TUNAWWEZA, le président de l'AVEC CECA NGUBA et le président de l'AVEC UJENZI.

Nous avons participé aux réunions hebdomadaires du samedi 4 Avril vers 7 h de l'AVEC CECA NGUBA, du mardi 7 Avril vers 9h de l'AVEC WAMAMA TUNAWWEZA et celle du mercredi 8 Avril vers 8h de l'AVEC TUCHUKULIYANE.

- 2 entretiens libres avec un agent de terrain de GEL et un homme membre de l'AVEC TUCHUKULIYANE.
- Des enquêtes auprès de 31 femmes dont 5 de l'AVEC CECA NGUBA, 9 de l'AVEC WA MAMA TUNAWWEZA, 9 de l'AVEC TUCHUKULIYANE, 1 de l'AVEC UPENDO, 1 des AVEC ZAMIRI et SALAMA, 1 des AVEC TUINUWANE et TUSHIKANE MUKONO, 1 de l'AVEC UJENZI, 1 de l'AVEC UMOJA NI NGUVU, 1 de l'AVEC CECI de la paroisse de Cimpunda et 2 de l'AVEC CECA CAMP-MWEZE.

Lors des analyses nous avons supprimé les données d'une enquêtée de l'AVEC CECA CAMP-MWEZE et nous sommes restée avec 30 enquêtées car celle-là était encore nouvelle et avait beaucoup de cases vides dans la matrice d'encodage.

Signalons que nos entretiens étaient anonymes car le fait de demander le nom à l'enquêtée pourrait sembler faire une liste des bénéficiaires d'un futur projet d'accompagnement des AVEC et les absentes pourraient venir nous chercher à la maison pour cette fin.

« *Vous n'avez pas pris mon nom* » disaient-elles en partant et d'autres qui étaient déjà parties et qui revenaient pour nous rappeler de prendre leur nom, notre réponse était « *Je fais les enquêtes dans le cadre de mon mémoire pour des fins académiques* ».

Certaines Associations enquêtées avaient la dénomination des MUSO avec une caisse bleue dans l'espoir de recevoir un financement extérieur mais au fond elles fonctionnent comme des AVEC avec le partage des fonds à la fin du cycle.

¹ Les détails cfr Tableau Annexes 2

Polain (2017) a aussi souligné que la caisse bleue est celle de 'l'espoir', d'un côté les présidents des organisations de développement endogènes soulignent l'importance de cette nouvelle approche, qui s'inscrit selon eux en rupture avec les approches des dons et d'assistance gratuites qui ont longtemps prévalu et qui ont généré un esprit « d'attentisme », qu'ils déplorent chez les populations mais de l'autre côté pourtant, les bénéficiaires adhèrent à l'approche avec l'espoir qu'ils bénéficieront de fonds externes. Ils attendent, plus ou moins patiemment, l'obtention de bénéfices à travers ce nouveau dispositif.

Pour mieux comprendre les différents concepts relatifs à l'approche empowerment et à l'association d'épargne et de crédit, nous avons eu à consulter une documentation y relative dans les théories de développement. Les données empiriques ont été utiles pour la discussion des résultats.

Pour ce faire, différents types d'instruments de collectes ont été utilisés dont un questionnaire structuré adressé aux femmes, un guide adressé aux présidents des associations, un bloc-note et smartphone pour l'enregistrement des audio permettant de capter les informations jugées nécessaires non repris sur le questionnaire et le guide.

A. Questionnaire d'enquête

Le questionnaire a repris les questions ouvertes² pour la plupart relatives aux :

- Données sociodémographiques telles que l'âge, le niveau d'étude, l'état civil, la taille du ménage, l'occupation du mari, ...
- Données relatives à la microfinance telles que la durée d'appartenance/d'adhésion à la microfinance, la fréquence de demander le crédit, d'épargner, les différentes contraintes, le nombre d'organisations auxquelles elles sont membres et où étaient membres, l'activité principale, la contribution dans le ménage.
- Les données relatives à l'empowerment ont récoltées sur base de la grille d'analyse de Charlier (2006):

² Laissant à l'enquêté le temps de s'exprimer

Tableau 3 : Grille d'analyse

Les dimensions du « pouvoir intérieur », pouvoir individuel	Elément de perception du « pouvoir intérieur »
1. Estime de soi, confiance en soi	1.1 Evolution du regard de la personne sur elle-même, (amour de soi)
	1.2 reconnaissance de ses propres aptitudes (confiance en soi)
	1.3 Prise de parole en public
	1.4 Reconnaissance de son aptitude par les autres (le groupe lui confie des responsabilités)
2. Impression d'être (un sujet, quelqu'un)	2.1 Eléments de changement par rapport à son développement personnel, dignité, autonomie dans l'utilisation de son temps
	2.2 Impression de changement dans le regard des autres : éléments de valorisation à travers le regard des autres (mari, enfants famille, voisinage, organisation, etc.)
Les dimensions du « pouvoir de », nécessaire au pouvoir individuel et collectif	Eléments de perception du « pouvoir de »
1. Capacités, aptitudes et compétences (savoir-faire)	1.1 Développement de compétences générales de base (langues, alphabétisation, etc.) (agriculture, artisanat, commerce, etc.)

	1.2 Développement des compétences techniques et pratiques dans différents domaines
2. Capacité de développer une conscience critique (savoir critique)	2.1 Capacité de formuler des idées, une opinion (apprendre, analyser et agir)
3. Capacité d'influence, du changement, de se situer vis-à-vis de ses relations	3.1 Eléments de changement dans la distribution des tâches familiales
	3.2 Eléments de changement dans la relation proches (savoir-être) avec son mari (changement par rapport à des situations de violence conjugale)
	3.3 Eléments de changement dans ses relations vis-à-vis de sa famille, voisinage, entourage, etc.
	3.4 Rêve pour le futur personnel (et/ou pour les autres)
4. Avoir	4.1 Amélioration du revenu individuel
	4.2 Amélioration du revenu familial
	4.3 Gestion des revenus
	4.4 Propriété de la maison, terre, outils ... (autres ressources naturelles et productives)
	4.5 Objets utilisés dans la maison et/ou pour le travail
	4.6 Appréciation de sa qualité de vie

Les dimensions du pouvoir avec pouvoir collectif	Eléments de perception du pouvoir avec
1. Capacité de conscience critique collective	1.1 Prise de conscience que les problèmes de genre ne sont pas qu'individuels mais sociétaux, culturels et politiques (ils peuvent changer)
2. Capacité de l'organisation pour un changement socio-économique	2.1 Participation de tous les membres et autonomie de l'association, gestion par ses membres
	2.2 Capacité d'intervention du groupe solidaire dans les sphères : économique, socioculturelle et environnementale.
	• 2.3 Reconnaissance extérieure de l'organisation
	2.4 Rêve au niveau collectif
3. Impact sur le développement (local, national) vers un changement politique	3.1 Formation de dirigeantes
	3.2 Responsabilités au niveau local (et au-delà)
	3.3 Activités développées avec un impact sur le développement de la communauté locale

	3.4 Influences d'ordre politique et/ou juridique (au niveau de la communauté, du pays, et international)
--	--

B. Guide d'entretien

Adressé aux présidents des AVEC, ce guide a repris les éléments relatifs au profil des associations, mais surtout ceux du pouvoir avec, voir comment est-ce l'appartenance à ces groupes contribue-t-elle à l'empowerment collectif. Les différents entretiens ont été enregistrés pour gagner le temps et recueillir un maximum d'informations qui pourraient nous échapper en prenant note.

III.2.2 Analyse des données

La méthodologie adoptée pour cette étude est mixte des données qualitatives et quantitatives. Les données de l'enquête recueillies ont été encodées dans MS Excel pour être harmonisées, puis traitées dans SPSS 25 pour avoir des statistiques descriptives des variables quantitatives et des fréquences des variables qualitatives sociodémographiques et économiques ; MS Excel pour la présentation des résultats sur des graphiques ; et les fichiers audio ont été retranscrits dans Word pour avoir des parties intéressantes des discours des interviewés nous permettant de renchérir l'analyse qualitative de l'empowerment.

Selon Langevin (2009), l'empowerment étant un processus multidimensionnel et complexe à évaluer en tant qu'impact ou effet. Les recherches qui s'y intéressent en profondeur sont de nature qualitative, ce qui exclut les méthodes visant à agréger des résultats quantitatifs.

L'étude du processus d'empowerment est faite sur base de certains indicateurs qui sont des mesures représentatives d'un phénomène à l'intérieur des systèmes complexes ». Il s'agit donc des données de nature quantitative ou qualitative qui sont sélectionnées à partir d'un ensemble plus important de statistiques ou d'informations, car elles possèdent une signification et une représentativité particulière par rapport à une problématique donnée (CE 2001 cité par Castillo et al. (2009)).

Les indicateurs quantitatifs sont importants pour mesurer l'empowerment, mais ils ne prennent pas en compte une certaine catégorie des femmes. Les conflits entre les différents acteurs donc on se limite de le mesurer au niveau individuel n'étant pas que processus de changement des rapports de genre dans la société (Charlier et al., 2007).

La commission des femmes pour le développement (Charlier et al., 2007) a construit une méthodologie pour élaborer des indicateurs afin de suivre le processus d'empowerment des femmes dans le cadre de la coopération au développement et s'est basée sur la méthodologie AURA (Auto-renforcement accompagné) développée dans le cadre d'une recherche d'ATOL sur l'empowerment comme contribution au renforcement de la société. Dans cette approche les différentes composantes du pouvoir et la dynamique même du processus d'empowerment ont été visualisées à partir des cercles d'empowerment montrant l'influence des institutions sur le développement du savoir, avoir, vouloir et pouvoir des individus et leurs organisations.

Ainsi quatre aspects de l'empowerment ont été retenus :

- A. Avoir (pouvoir de), ce concept fait référence au pouvoir économique renforcé en termes de bénéfices matériels comme un revenu, de la terre, des outils ou des technologies. Cependant, ce pouvoir économique n'est pas limité à la possession de ressources et richesses mais inclut également une meilleure santé, le gain de temps, l'accès à certains services comme l'accès au crédit, à l'information et à la formation, aux centres de santé, au marché etc.
- B. Savoir et Savoir-faire (pouvoir de), le savoir renvoie aux connaissances ou compétences pratiques et intellectuelles renforcées qui permettent de profiter de manière optimale des opportunités qui se présentent à l'individu ou à la communauté. Il s'agit de la gestion des personnes (leadership), des techniques ou procédés, des formations (alphabétisation, etc.) ainsi que du développement des capacités d'analyses critiques de la pensée, du raisonnement. Le savoir-faire met en évidence l'importance de l'application des connaissances ou la capacité de traduire ses connaissances en action ou en ressources.
- C. Vouloir (pouvoir intérieur), il s'agit du pouvoir interne, la force psychologique ou le pouvoir spirituel : ses valeurs, ses peurs, sa confiance en soi, son image de soi. La capacité et la volonté de faire soi-même des choix concernant son avenir. Prendre conscience de son propre projet de vie ainsi que les défis qui se posent à sa

communauté. Le concept “vouloir” comprend également deux éléments : l’état d’esprit (être) et la capacité de l’utiliser vers l’autre (savoir-être).

- D. Pouvoir (pouvoir intérieur et pouvoir avec), avoir la possibilité de prendre des décisions, d’assumer sa responsabilité, d’être libre dans ses actes et d’utiliser ses ressources (avoir, savoir, vouloir). La prise de décisions englobe plusieurs aspects : avoir la possibilité de prendre des décisions pour soi-même; avoir la possibilité de participer à la prise de décisions ; avoir la possibilité d’influencer la prise de décisions et de contrôler ceux ou celles qui prennent les décisions en son nom; avoir la possibilité de prendre des décisions pour les autres, de commander (dans le sens où dans certaines situations, une personne doit trancher).

Il sied de signaler que notre analyse de l’empowerment va s’inspirer de l’approche AURA.

III.2.3 Limites de l’étude et difficultés rencontrées

La principale limite de cette étude est surtout la sélection accidentelle³ des associations. L’étude étant réalisée pendant la période de confinement, nous sommes arrivée sur terrain mi-mars 2020 et nous avons observé une quarantaine de 14 jours, après nous sommes partie déposer nos attestations de recherche dans deux différentes institutions encadrant les groupes solidaires de micro-crédit des femmes pour avoir l’autorisation d’enquêter 15 femmes pour chaque institution. Nous avons attendu, rappelé les concernés pendant des semaines, mais en vain alors que nous avions déjà des données secondaires de la microfinance formelle auprès du Groupe d’Acteurs de la MicroFinance et du réseau COOCEC-KIVU. Dans l’entre-temps nous avons appris auprès des amis qu’il y a depuis quelques années des AVEC qui ont été formées en ville desquelles nous en avons enquêté trois seulement qui ont accepté de nous ouvrir la porte et participer aux rencontres qui se faisaient en cachette⁴, car le regroupement de plus de 20 personnes était interdit par le Président de la République et la police au niveau local s’en prenait à tout regroupement (même respectant les normes) et obligeait des amendes. Ainsi après avoir participé à la rencontre, nous enquêtons quelques femmes pendant au moins trente minutes en commençant par les plus pressées, car elles devaient vaquer à leurs AGR quotidiennes. Pour d’autres, nous avons enquêtés des membres par la méthode de boule de

³F. Dépelteau (2000) cité par Zihisire (2011) l’échantillonnage accidentel est utilisé lorsqu’il est impossible de faire autrement, elle se compose des unités rencontrées au hasard.

⁴ Tous les membres ne devraient pas être présents pour éviter d’alerter

neige comme signalé ci-haut n'ayant pas moyen d'arriver au lieu de réunion car les agents de l'ANR travaillent parfois avec les étudiants pour dénicher les activités de la microfinance informelle.

L'autre limite de ce travail est spatiale, la ville de Bukavu compte 3 communes, mais nous n'avons enquêté que dans deux seulement, du fait que nos déplacements étaient limités. Le confinement était strict et il y avait toute sorte de sensibilisation à la radio et sur les réseaux sociaux pour dénoncer les personnes venant de l'étranger qui se promènent librement dans la ville. Étant donné qu'avant d'enquêter, nous devrions nous présenter comme une étudiante, montrer la carte d'étudiant et l'attestation de recherche, n'ayant pas non plus moyen d'avoir la preuve du test de COVID19 (exceptées, les personnes détenues dans le seul centre d'isolement de Bwindi dont leurs échantillons étaient envoyés à Kinshasa et ça trainait); nous n'avons été tolérée que dans deux de ces communes où nous avons des amis, des membres de la famille qui nous ont présentée auprès des associations et des enquêtées.

D'où quant à la limite temporelle, la récolte des données a été faite seulement au mois d'Avril sous deux prétextes. Premièrement vers la dernière moitié du mois de Mars la mise en quarantaine des gens suspectées et les mesures barrières contre Covid-19 ont eu lieu, or nous étions sensée rentrer le 16 Mai. Deuxièmement, non seulement nos déplacements étaient limités, mais aussi il n'y avait plus assez de nouvelles informations dans les discours des enquêtées.

Enfin, nous n'avions eu accès qu'à la documentation numérique de l'UCL et sur internet, les bibliothèques de Bukavu étant toutes fermées, le travail a été essentiellement rédigé à la maison nous exposant ainsi aux différentes sortes de dérangements.

Ainsi ces contraintes ne nous ont par permise de faire une analyse tellement profonde de l'empowerment.

CHAPITRE IV : LES INTERPRETATIONS ET DISCUSSIONS DES RESULTATS

Ce chapitre présente les profils des enquêtées, des associations et l'évaluation de l'empowerment au niveau individuel et collectif.

IV.1 Caractéristiques sociodémographiques quantitatives

Tableau 4 : Statistiques descriptives des variables âge, nombre de personnes à charge et taille du ménage

Variabes	N	Minimum	Maximum	Moyenne	Ecart-type
Age	30	22	77	40,60	12,221
Nombre de personnes à charge	30	1	12	4,90	2,310
Taille du ménage	30	1	14	7	2,754

Il ressort de ce tableau que ces femmes sont généralement jeunes, car le fait d'appartenir à ces associations demandent un dynamisme, être active pour rembourser les crédits et avoir les cotisations régulièrement, participer aux réunions.

Le nombre de personnes à charge est moyennement faible, ayant la plupart des femmes encore jeunes en âge de procréation et la taille du ménage moyenne est de 7.

IV.2 Caractéristiques sociodémographiques qualitatives

Tableau 5 : Répartition des enquêtées selon la situation matrimoniale et le niveau d'étude

Situation matrimoniale			Niveau d'étude		
Modalités	Fréquence	Pourcentage	Modalités	Fréquence	Pourcentage
Célibataire	3	10,0	Aucun	2	6,7
En couple	5	16,7	Primaire	3	10,0
Mariée	16	53,3	Secondaire	23	76,7
Séparée	4	13,3	Supérieur	2	6,7
Veuve	2	6,7	Total	30	100,0
Total	30	100,0			

La plupart des femmes sont mariées (coutumes ou civil ou religieux), d'autres sont en union libre... les célibataires sont moins nombreuses. Elles sont dépendantes de leurs parents. Les 10% des femmes enquêtées sont des mères-célibataires et l'une d'entre elles a avoué, avoir

intégré le groupe pour subvenir aux besoins de son enfant. Avoir des enfants sans être mariée est une cause aux moqueries, d'après elle, pour éviter cela , elle préfère avoir où recourir aux Avec pendant la crise.

« [...] Je suis tombé enceinte en étant encore sur les bancs de l'école, malgré cela, je me suis décidée de ne pas arrêter. J'ai pris l'inscription dans un programme du soir [...] pour subvenir aux besoins de mon fils j'ai commencé le commerce et après j'ai intégré le groupe pour avoir un endroit où recourir en cas de besoin» (Enquêtée n°22, 22 ans, 1 enfant, AVEC TUCHUKULIYANE)

Quant au niveau d'étude , la majorité d'entre elles ont arrêté au niveau secondaire sans pour autant avoir de diplôme d'État suite au mariage précoce, au manque de moyen ou à la démotivation.⁵ Certaines ont même commencé le commerce aussitôt arrêté les études.

« [...] j'ai arrêté les études en deuxième secondaire par manque de moyens et directement j'ai commencé à aider ma mère à vendre la farine [...]» (Enquêtée n°6, 26 ans, 4 enfants AVEC SALAMA et ZAMIRI)

III.3 Caractéristiques économiques

Tableau 6 : Répartition des enquêtées selon l'activité principale, secondaire et les statistiques descriptives de leurs durées.

Activité principale	Fréquence	Pourcentage	Activité secondaire	Fréquence	Pourcentage
Enseignement	1	3,3	Aucune	24	80
Petit commerce	29	96.7	enseignement	1	3.3
Total	30	100.0	Petit commerce	4	14.4
			Artisanat	1	3.3
			Total	30	100.0
	N	Minimum	Maximum	Moyenne	Ecart-type
Durée de l'activité principale	30	2	40	11,80	9,607
Durée de l'activité secondaire	5	1	30	8,40	12,219

⁵ Arrivées au niveau secondaire certaines abandonnent pour fuir les cours à caractère mathématique et l'anglais ou d'autres se disent qu'il y a quelqu'un qui étudie pour elles.

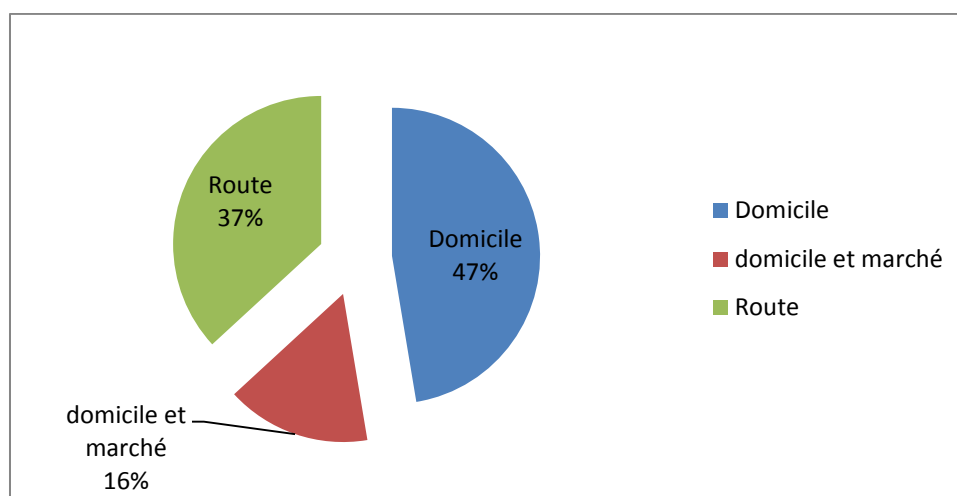
Les AVECs privilégient les commerçantes et, plus généralement, les personnes capables de cotiser régulièrement. C'est ce qui explique leur surreprésentation dans le processus de sélection des membres. La méthodologie des AVECs a pour but de favoriser le développement d'AGR et cible théoriquement des commerçants et plus particulièrement des commerçantes. (Champchesnel, 2016)

« [...] Quand on a remarqué que certaines parmi nous considéraient le groupe comme un endroit où épargner et recevoir des intérêts à la fin du cycle alors que d'autres prêtent de l'argent, commercialisent avec pour augmenter les avoirs du groupe [...] nous avons décidé de rendre le prêt obligatoire [...] diviser l'association en groupe de crédit dont chacun a sa semaine de prêts [...] de ce fait, les non commerçantes se sont vues exclues, car elles n'ont pas d'AGR pour rembourser le crédit [...] ». (Interviewée n°4, AVEC WAMAMA TUNAWEZA)

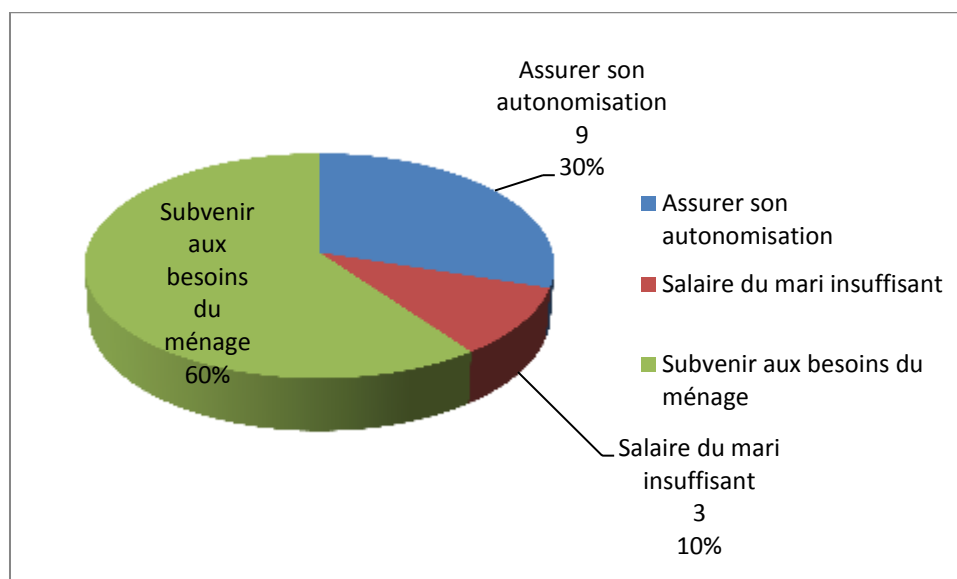
Il ressort de ce tableau que 80% n'ont pas d'activités secondaires. Car selon les formations suivies, il est conseillé de continuer à exercer l'activité à laquelle on est habitué pour ne pas tomber dans le risque de retard de paiement du crédit. Celles qui ont des activités secondaires sont des grandes commerçantes qui écoulent facilement leurs stocks de l'AGR principale et de ce fait, elles créent l'AGR secondaire.

Une femme, souscrivant un montant important de crédit, ne se dirige pas vers des commerces plus lucratifs à cause de la maîtrise du circuit commercial de l'activité habituelle. Les risques représentés par le changement de biens commercialisés sont trop importants au vu des gains escomptés et de la vulnérabilité des ménages. En effet, changer d'activité signifie changer l'emplacement du marché, les associations de commerçantes, les pratiques de conservation, les fournisseurs... (Champchesnel, 2016).

On observe également que la diversification d'activité est en fait très limitée : peu de femmes deviennent réellement entrepreneuses grâce à la microfinance. Soit elles ont déjà une activité qu'elles consolident et renforcent grâce à la microfinance, soit elles utilisent le microcrédit pour des dépenses de consommation ; compte tenu des coûts souvent très élevés des prêts informels, l'impact peut être très positif, mais le risque de surendettement n'est pas non plus à exclure et a déjà été observé (Guerin & Palier, 2007).

Graphique 1 : Cadre d'exercice de l'activité principale

Les AGR sont exercées dans les marchés de la place pour la plupart et au domicile surtout pour les vendeuses des boissons et de la farine mais aussi sur la route⁶ ou le commerce ambulatoire.

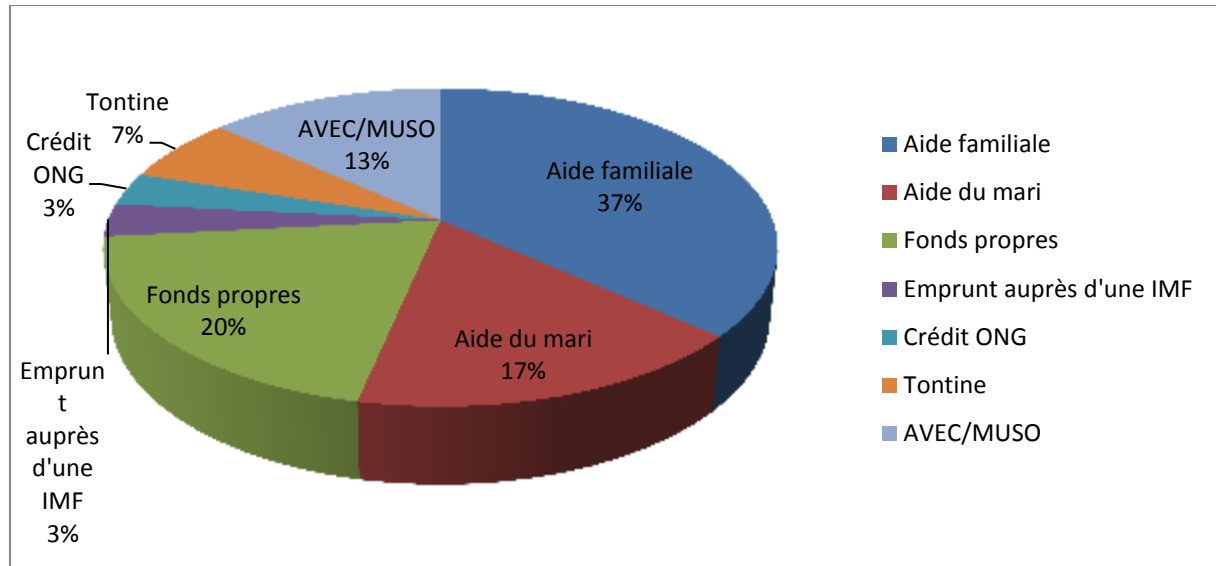
Graphique 2 : Motivations à la création

Il ressort de ce graphique que la plupart de ces femmes soit 60% créent des AGR pour subvenir aux besoins du ménage. Celles qui ont commencé à entreprendre pour leur autonomie sont surtout veuves, séparées et célibataires pour être indépendantes de leurs familles et éviter ainsi les moqueries.

⁶ Sous forme de marchés pirates qui envahissent les rues le soir

Selon une étude menée par Jean Papy Manika Manzongani, Bofaya, and Kuntonda (2012) a montré que 85% des entrepreneures enquêtées sont motivées par la crise socio-économique que traverse la RDC et que les activités entrepreneuriales s'inscrivent dans la stratégie de lutte contre la pauvreté ou de survie.

Graphiques 3 : Origine du fonds de démarrage



Ce graphique renseigne que l'aide, les fonds propres, l'aide familiale et l'aide du mari étaient les sources principales de démarrage des activités soit 73.4%. En combinant les trois premières modalités l'on remarque que les activités sont financées en majorité par la famille. Comme signalé ci-haut les AVEC privilégient les personnes ayant la capacité de cotiser et de payer les emprunts (soient les commerçants). Cela se justifie par le fait que c'est seulement une minorité soit 13% qui démarrent leurs activités avec leurs fonds des AVEC.

Une autre étude a montré la part non négligeable de ces trois sources soit 87% en RDC (Jean Papy Manika Manzongani et al., 2012).

Tableau 7 : Activité du mari et autres soutiens financiers du ménage

Activité du mari	Fréquence	%	Autres soutiens financiers du ménage	Fréquence	%
Aucune activité	7	23.3	Aucun	27	90
Pas de mari	9	30	Enfant	2	6.7
Activité occasionnel	8	26.7	Familiers	1	3.3
Commerce	2	6.7	Total	30	100
Fonctionnaire de l'Etat	4	13.3			
Total	30	100			

Il ressort de ce tableau qu'à peu près 80% des femmes subviennent seules régulièrement aux besoins du ménage à cause de la mort, l'abandon du mari mais aussi le chômage ou activité occasionnelle.

III.4 Résultats relatifs aux avec

III.4.1 Profils des AVEC

Les AVEC enquêtées sont constituées d'au moins 25 membres, il y a deux qui vont jusqu'à 50 membres, toutes les adhésions se font au début du cycle ; les conditions d'adhésion dans l'une, nous avons trouvé qu'il y a exigence des frais d'adhésion de 10000 fc (5\$). Le critère principal d'adhésion c'est la confiance, mais aussi la capacité de cotiser et de rembourser⁷.

La tenue des comptes est faite dans des livrets distribués par CARE ou dans des cahiers ministres en présence de tous les membres, la présidente/le président dit à haute voix le nombre de parts achetées par chaque membre, le montant d'emprunt, etc. et le secrétaire enregistre tout.

Une part achetée correspond à un cachet⁸ ; le crédit correspond au maximum au triple de l'épargne de chaque membre⁹ ; leur cycle est de 12 mois ça dépasse en cas de litiges de remboursement ; l'opération d'octroi de crédit s'arrête deux ou trois mois avant la fin du cycle pour donner aux débiteurs le temps de rembourser.

⁷ Pour l'AVEC encadrée par GEL les femmes ont été sensibilisé et groupés dans en trois AVEC sans pour autant tenir compte de leur proximité mais après s'il y a un cas d'abandon ce qui est rare selon les propos de la présidente, elles prennent uniquement un membre de la coopérative comme remplaçant.

⁸ Cfr la tenue de compte dans les livrets p. 26

⁹ Il y a ceux qui proposent de donner comme crédits, juste le montant épargné car il y a ceux abusent du triple du montant, ils prennent les prêts et puis disparaissent.

Les fonds mis en commun sont distribués sous forme d'emprunt le même jour pour que la caisse reste vide pour ainsi éviter le vol.

Pour certaines il n'y a que les fonds de la caisse de solidarité qui restent dans la caisse à trois clés et d'autres les donnent sous forme de crédit dont le délai de remboursement est d'une semaine pour permettre à l'association d'assister rapidement en cas d'évènements heureux ou malheureux.

Lors de la séance des derniers versements l'argent est sécurisé en cachette par quelques membres de confiance en attendant le jour du partage des fonds car le garder chez un seul individu fait courir le risque du vol de toute la somme mais aussi la crainte de le déposer dans une banque ou IMF suite aux vagues des faillites des banques et IMF dans la ville ou dans un compte Airtel money, Orange Money ou M-pesa suite aux fausses rumeurs récurrents sur la faillite de ces services.

La présence de tous les membres aux rencontres hebdomadaires est obligatoire. Le règlement d'ordre intérieur est rédigé suivant un modèle des ONG adapté aux arrangements de chaque association.

Les amendes sont payés en cas de dérangement, de retard de paiement mais pour y échapper le débiteur peut payer les intérêts de la somme et donner le délai pendant lequel il payera la somme totale, plusieurs cas de retard de remboursements répétés peuvent amener à l'exclusion de l'association¹⁰.

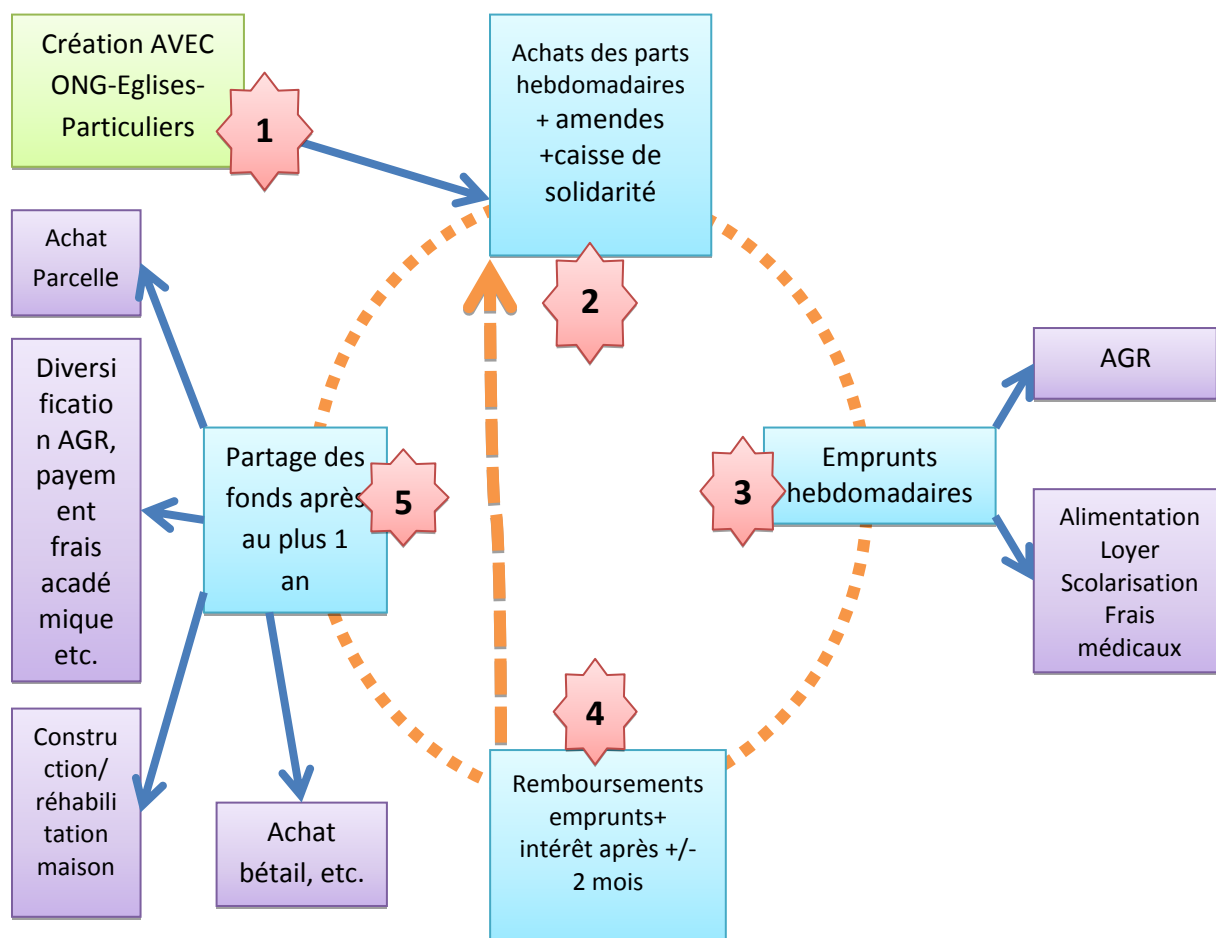
Le recouvrement se fait de manière pacifique à la fin cycle, en cas de plusieurs délais non respectés, le débiteur donne un objet de valeur pour payer sa dette.

Ces associations se heurtent aux différentes contraintes telles que l'abus de certains membres sachant que l'AVEC est une organisation pour aider les personnes et leurs familles à sortir de la vulnérabilité, ils demandent le crédit pour couvrir les besoins familiaux en étant pas sûrs de le rembourser dans le délai car ils n'ont pas d'AGR¹¹, le manque de formations pour certaines ce qui cause le non-respect des normes de fonctionnement d'une AVEC, l'adhésion à plusieurs groupes à la fois peut être à la base du retard de remboursement¹².

¹⁰ Un membre exclu ne retire que ses parts moins la somme due

¹¹ C'est qui a poussé l'exclusion de non commerçants dans certaines associations

¹² Le fait de payer un crédit par un autre

Figure 3 : schéma de fonctionnement d'une AVEC

Source : notre confection inspirée de CARE (2013)

Tableau 8 : Statistiques descriptives des variables relatives aux AVEC

Variables	N	Minimum	Maximum	Moyenne	Ecart type
Durée d'adhésion à la microfinance en général en année	30	2	25	7,07	5,717
Nombre d'institutions de microfinance à part l'AVEC	30	0	4	1,27	1,143
Durée adhésion AVEC	30	1	5	3,03	1,450
Fréquence Epargne/semaine	30	1	1	1,00	,000
Parts	30	2000	5000	4260,00	1260,979
Caisse sociale	30	200	500	260,00	122,051
Fréquence crédit	30	1	10	6,43	4,057
Montant moyen du crédit en fc	30	15000	500000	156888,90	146201,406
Durée de remboursement en mois	30	1	2	1,17	,379
Taux d'intérêt (%) après 1 ou 2mois	30	5	10	8,50	2,330

Les femmes enquêtées font parties de différentes institutions ou organisations de la microfinance (tontine, groupe solidaire IMF/ONG, membre des IMF, ...) depuis en moyenne 7.07 ans. De ce fait elles ont eu à être membre en moyenne d'une organisation avant d'intégrer les AVEC dont elles sont membres depuis en moyenne 3 ans. Elles sont membres en moyenne d'une autre association ou groupe solidaire à part l'AVEC.

Il y a une rencontre une fois par semaine selon la convention au début du cycle, la part est fixé à 1000fc dans toutes les AVEC enquêtées, dans certaines tous les membres sont obligés de mettre les mêmes nombre de parts et dans d'autres épargner ce que l'on a sans pour autant dépasser 5 parts.

La cotisation sociale est obligatoire chaque semaine et le montant d'assistance pour chaque événement est fixé dans le ROI. Dans certaines AVEC les cotisations de cette caisse sont données sous forme de prêt pour une durée d'une semaine, car les événements malheureux peuvent arriver à n'importe quel moment et les garder dans la maison pourrait attirer les voleurs. De préférence les caisses doivent être vides car ces AVEC sont pour la plupart situées dans des bidonvilles habités par des jeunes chômeurs délinquants.

Dans certaines les crédits sont octroyés à qui le souhaitent mais dans d'autres les crédits sont obligatoires pour que chaque membre fructifie les avoirs du groupe. Les montants de crédit dépendent des dépôts et des remboursements des crédits antérieurs pour combler ce vide, les cotisations de la caisse solidaire sont utilisées. S'agissant des micros-crédits, la durée de remboursement n'est pas longue et les membres sont nombreux.

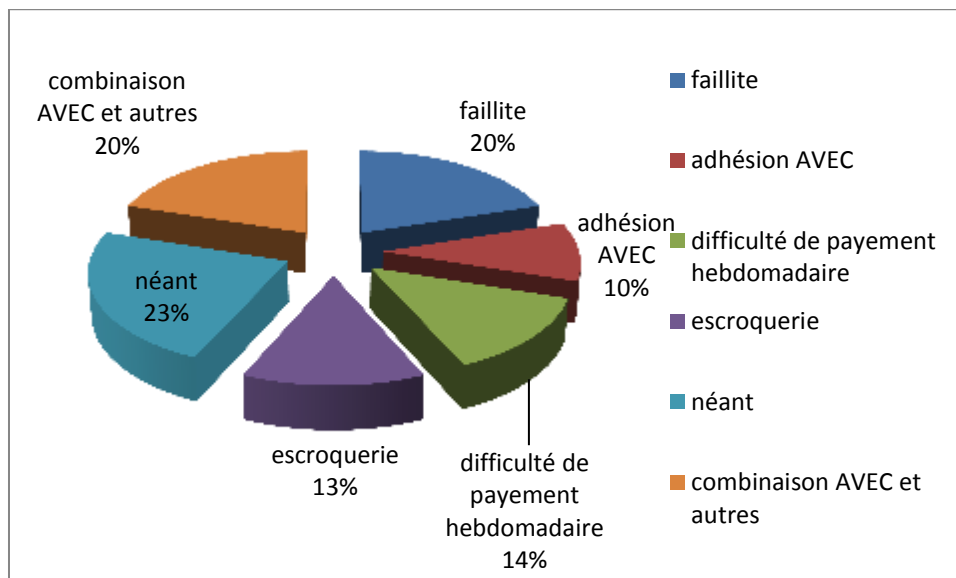
Tableau 9 : Institution ou groupe avant l'adhésion à l'AVEC

Modalités	Fréquence	Pourcentage
Tontines	8	26.7
IMF	8	26.7
ONG	2	6.7
IMF et tontines	5	16.7
Aucune	7	23.3
Total	30	100

Avant la création des AVEC dans la ville les femmes étaient membres des tontines dans le marché, des IMF ou des groupes solidaires des IMF et des groupes de promotion de l'autonomisation de la femme des ONG. Une minorité a affirmé continuer à combiner l'appartenance à plusieurs groupes, l'abandon d'autres a été motivé par la vague des faillites des IMF dans la ville, les difficultés de remboursement en cas de problèmes alors que les stratégies de recouvrement de certaines IMF sont contraignantes¹³, la malhonnêteté de certains membres de tontines, etc.

Cela étant, les membres des AVEC peuvent aussi être clients d'une IMF et vice versa, choisissant différents services pour satisfaire des besoins différents. Il n'est pas nécessaire que l'une tente d'imiter l'autre parce que, dans le cas d'une AVEC, elle risquerait d'abandonner sa base originale (Allen & Staehle, 2007).

¹³ La confiscation des parts d'autres membres du groupe solidaire

Graphique n°4 : Motifs d'abandon

Ce graphique illustre les motifs ayant poussé les enquêtées à abandonner les institutions formelles ou informelles au profit des AVEC, il est remarquable que 20% d'entre elles continuent à combiner l'AVEC au groupe solidaire et tontines.

III.4.1 Motivations d'adhésion à l'AVEC

Rappelons que l'AVEC renforce l'autonomisation économique et sociale qui passe par un programme de culture de l'épargne consistant à former des groupes communautaires pour leur permettre de mobiliser une épargne dans le but de renforcer la sécurité financière des ménages, faciliter l'accès aux crédits à des fins d'investissements économiques mais aussi pour répondre à d'autres besoins sociaux-économique. C'est également pour renforcer le lien de solidarité et d'entraide sociale (Kitumaini, sans date). D'où deux sortes de motivations relevées lors de nos investigations :

A. Motivations d'ordre économique

Les femmes ont dit intégrer le groupe pour avoir un endroit où épargner et avoir un crédit régulièrement pour financer l'AGR, couvrir des besoins courants et faire un projet visible lors du partage des fonds à la fin du cycle. L'intérêt collectif que procure le système AVEC contrairement aux IMF dont l'intérêt revient aux institutions et pas aux membres mais aussi les faillites récurrentes les plus récentes étant celle de COOPEC IMARA en 2014, COOPEC

MECRECO en 2016 écornent périodiquement la confiance de la population à leur égard (Polain & Nyssens, 2016).

B. Motivations d'ordre socioculturel

Le fait d'appartenir à une association permet parfois de bénéficier des formations des ONG qui œuvrent dans l'autonomisation de la femme mais aussi d'élargir son cercle des connaissances des personnes aux différentes expériences pouvant aider par leurs différentes expertises.

III.5 L'analyse de l'empowerment

L'organisation en groupes facilite la création d'espaces de parole et d'action collective limitant l'isolement, le repli sur soi et favorisant le renforcement mutuel, l'entraide ainsi qu'un processus d'acquisition d'estime de soi (Guerin & Palier, 2007).

III.5.1 Empowerment et pouvoir intérieur

Certaines AVEC enquêtées ont été formées par les ONG internationales: CARE International, ALERT International et USAID parfois en collaboration avec des ONG locales qui ont assuré la formation de tous membres des associations ou des représentants des associations.

Les Organisations offrent une série de formations qui peuvent être de l'ordre technique ou de la connaissance générale (un savoir-faire). De plus, les formations et les débats au sein du groupe aident les femmes à comprendre et à analyser les mécanismes socioculturels et Elles acquièrent le sentiment d'être quelqu'un au sein du groupe, mais également à leurs propres yeux et par rapport à leur entourage plus large (famille, quartier, communauté, etc.), ce qui permet des changements dans les relations sociales et de genre ainsi que le développement d'un savoir-être (Charlier, 2006).

Dans l'AVEC « Wamama Tuneweza ¹⁴ », les femmes ont été encadrée dans un projet de GEL ¹⁵ et ont avouées avoir suivie des formations sur l'alphabétisation pour ceux qui ne savent pas lire et écrire, plusieurs autres formations sur la gestion de crédit et l'autonomisation

¹⁴ Ce qui veut dire que les m nous pouvons

¹⁵ Guichet Local d'Economie

de la femme, l'entrepreneuriat, l'enseignement pour couple sur le gender en collaboration avec COMEN (Congo Men's Network) et Caucus des femmes congolaises pour la paix, la réglementation douanière, l'éducation financière, la gestion de chaîne de valeur et gestion des coopératives.

Les femmes trouvent au sein de l'organisation ce qui dépasse largement les aspects économiques. Poussées par des motivations économiques dans l'espoir d'augmenter le revenu familial, finalement elles sont maintenues par le développement d'une certaine fierté, d'une estime de soi, d'une confiance dans leurs capacités, du développement d'une identité positive(Charlier, 2006).

A. Le développement de l'estime de soi

L'estime de soi se construit à travers les différentes dimensions de l'empowerment, il s'agit de l'envisager par rapport au développement d'une prise de conscience positive de la valeur personnelle et de la capacité de changement des conditions dans lesquelles vivent les femmes(Charlier, 2006).

Durant nos entretiens nous avons entendu les femmes dire qu'elles se sentent comme « une personne dotée de capacités », qu'elles ne sont plus de fardeaux, avant elle se sous-estimaient en tant que femmes suite aux stéréotypes et à la pauvreté mais après la formation sur l'autonomisation de la femme elles ont pris conscience qu'elles les femmes sont des personnes à part entière, elles peuvent faire au-delà de leur attente et que la destinée de leur famille est entre leurs mains car la plupart de maris sont chômeurs.

« [...] Je me sens femme, quand mon mari m'avait abandonnée, j'avais perdu tout espoir .

Mais après avoir été formée, j'ai relevé la tête et je prends ma destinée et celle de mes enfants en main pendant les cinq années passées dans cette association »(enquête n°12, 40 ans, 5 enfants, femme abandonnée, trésorière AVEC WAMAMA TUNAWENZA)

« [...] Je ne galère plus à cause du chômage du mari, j'ai où recourir. Je me sens comme une mère, car je réponds aux besoins de mes enfants [...] » (enquête n°9, 38 ans, 4 enfants, mariée, AVEC WAMAMA TUNAWENZA)

« Je suis contente, car j'ai un esprit ouvert. Je ne suis plus esclave de l'attentisme » (enquête n° 20, 50ans, 9 enfants, AVEC TUCHUKULIYANE)

« Je ne suis plus un fardeau pour mon mari, je cherche mon argent seul et en cas de difficultés je recours au groupe, je ne suis plus victime de méfiance » (Propos répétés par plusieurs enquêtées)

*« Je suis dans la joie, plus de stress d'insomnie en train de penser où trouver l'argent »
(enquêtée n° 25, 40 ans, 4 enfants, AVEC CECA CAMP-MWEZE)*

Enfin, l'effet le plus marquant porte sur la stabilisation de l'activité de celles qui, jusque-là, étaient exposées à une anxiété permanente quant à la probabilité de continuité de leur commerce (Guérin, 2003).

« [...] oui étant célibataire avec enfant, je me sens stable [...] » (enquêtée n° 22, 22ans, 1 enfant, AVEC TUCHUKULIYANE, secrétaire ; enquêtée n°13 , 33ans, 3enfants, AVEC WAMAMA TUNAWENZA, secrétaire)

« [...] une femme qui n'a pas d'argent n'est pas de pas stable, elle ne s'estime pas et elle peut vendre son corps à n'importe quel prix [...] » (enquêtée n°26,55 ans, 2 enfants, veuve AVEC CECA CAMP-MWEZE)

B. Briser la solitude

Lors des enquêtes, nous n'avons trouvé que 13.3 % des femmes qui ont démarré leurs AGR grâce au crédit des AVEC, donc c'est une minorité seulement qui était sans activité et ne sortaient hors domicile que pour des raisons bien précises.

Les femmes ont avoué qu'avant d'intégrer le groupe, celles qui font le commerce à domicile n'étaient qu'en relation avec leurs fournisseurs et clients lesquels ils n'avaient que des relations commerciales ; celles qui exercent aux marchés étaient en relation avec d'autres commerçantes et membres des tontines au marché qui n'organisent pas des rencontres, il y a possibilité de ne pas connaître tous les membres de cette dernière.

Après l'intégration de l'association plusieurs ont avoué trouver une famille étendue dans laquelle elle recourt en cas de problèmes dans le commerce (lieu d'approvisionnement, le prix sur le marché, etc.), même de la vie conjugale, dans laquelle elles apprennent les bonnes manières dans la société et la famille permettant ainsi un climat convivial, comment réduire la vulnérabilité par des petites cotisations hebdomadaires, etc.

« Je me sens en famille, en cas de problème même avec mon mari , je recours auprès de la présidente qui est pour moi comme une mère. Elle ne mâche pas les mots elle me dit ouvertement quand j'ai tort » (enquêtée n°14, 35 ans, 6 enfants, mariée, AVEC WAMAMA TUNAWENZA)

« Je me rappelle un jour nous sommes parties chez notre amie pour régler un problème avec son mari qui la traiter de voleuse , car elle avait perdu l'argent qu'elle devrait verser le

lendemain dans l'association [...]le mari n'a pas cru à la version du vol et il a dit que la femme n'est qu'une voleuse, elle a donné l'argent à sa famille[...]ne sachant pas où recourir elle est venue exposé son problème dans l'association » (enquêtée n°31 , 32ans, 6enfants, mariée, AVEC WAMAMA TUNAWWEZA, présidente)

« Etant cavalier solitaire, je n'étais pas courtoise vis-à-vis des clients quand ils voulaient négocier le prix, je n'étais pas accueillante [...] mais après la formation sur l'entrepreneuriat (le marketing) j'ai appris l'accueil, la courtoisie, la bienveillance, ... » (enquêtée n° 14, ans, 6 enfants, mariée, AVEC WAMAMA TUNAWWEZA)

« Avant je ne connaissais que le Rwanda comme lieu d'approvisionnement mais après avoir intégré le groupe, j'ai côtoyé les femmes de différents horizons et acteurs dans différentes chaînes de valeur et actuellement je peux m'approvisionner à Goma, Nyangezi, Irhambi-Katana, dans la Plaine de la Ruzizi » (enquêtée n°31 , 32ans, 6enfants, mariée, AVEC WAMAMA TUNAWWEZA, présidente)

« Actuellement je suis capable de fournir n'importe quel produit [...] même une tonne de haricot, une grande quantité de miel, etc. car j'ai des connaissances des intervenants de plusieurs chaînes de valeur[...]quand nous étions à APEF nous étions regroupées selon les chaînes de valeur mais quand le projet a été transféré à GEL nous avons été mélangé pour former 3AVEC » (enquêtée n°31 , 32ans, 6enfants, mariée, AVEC WAMAMA TUNAWWEZA, présidente)

C. L'effet-miroir pour se construire une image positive

Les femmes ont l'impression d'acquérir au sein du groupe un sentiment d'utilité, l'impression de devenir une personne dont on a besoin plus largement qu'au sein de la famille(Charlier, 2006). A travers l'accès à certaines responsabilités au sein de l'organisation, elles se sentent reconnues par le groupe et prennent conscience de leurs capacités. Portées par un sentiment de dignité, elles expriment la possibilité d'autonomie dans la gestion du temps. C'est finalement le groupe qui contribue à développer une vision positive de soi-même, une certaine estime de soi(Guérin, 2003).

Les femmes occupant un rôle dans la gestion de la caisse bénéficient du respect aux yeux des populations en commençant par les membres de leurs familles, mari, enfants et coépouses,... Ce respect a renforcé la confiance placée en certaines femmes ne font que gravir ou cumuler les postes de dirigeantes dans les associations féminines (Sanogo, 2010-2011).

Dans les différentes AVEC enquêtées, les comités élus sont reconduits chaque année depuis au plus 5 ans, les membres disaient qu'elles ne voyaient pas la nécessité de les changer car elles les jugent compétents, les membres des comités bénéficient ainsi d'une certaine considération au sein du groupe.

Les différents profils des membres du bureau requièrent des qualités généralement liées à la position sociale de l'individu (être respecté, être bon en calcul, savoir lire et écrire, vivre dans une maison sécurisée(Champchesnel, 2016)

Les quelques intellectuelles qui étaient pour la plupart dans le commerce par manque d'emploi ce sont vu tenir le stylo pour enregistrer les différentes opérations et faire le calcul pour bien solder chaque exercice, chose qu'elles n'avaient jamais fait après les études à cause du chômage.

« C'est elle notre intellectuelle, notre secrétaire c'est elle qui nous aide à prendre note de différentes opérations dans les différents registres » disait la présidente, parlant ainsi d'une femme mère célibataire qui souriait en entendant ses compliments. Des propos presque similaires ont été tenus pour une fille de 30, licenciée en Gestion financière au chômage depuis 2014 qui est aujourd'hui d'une AVEC mixte pendant deux ans.

« La présidente est notre mère, c'est elle qui a commencé cette initiative qui nous aide à sortir de la pauvreté [...] elle nous aide même en cas de problèmes familiales, des conseils pratiques de la vie courante » ce sont les membres de l'AVEC TUCHUKULIYANE qui s'exprimaient ainsi en présence de la présidente qui était aussi fière d'elle.

« Je suis une femme capable, femme d'influence lorsque j'ai été sensibilisé par un agent d'APEF pour commencer les activités, j'ai dû sensibiliser 100 femmes en une journée et avoir une liste de leurs noms et adresses, car elles me connaissent toutes ma force de frappe » (propos d'une femme présidente des trois AVEC et membres de 4 AVEC). (enquête n°15, 37ans, 5enfants, mariée, présidente AVEC TUCHUKULIYANE, membre AVEC WAMAMA TUNAWENZA et deux autres)

Par ailleurs il y a d'autres qui ont avoué rester réticentes pour prendre de poste de responsabilités même quand les autres membres les désignent car elles ont peur de faire des manquants ou car elles arrivent souvent en retard aux réunions suite aux multiples tâches ménagères.

« J'ai des sollicitations de faire les comptes mais je ne veux pas car parfois j'arrive en retard à cause des travaux ménagers matinaux » (enquête n°7, 23ans, 3 enfants, mariée, AVEC UPENDO)

« Les autres membres aiment que j'assume les responsabilités, mais moi je n'aime pas pour éviter des problèmes » (enquêtée n°1, 28 ans, 4 enfants, mariée, AVEC CECA NGUBA)

Le fait d'appartenir à l'association certaines femmes ont déclaré avoir une certaine estime au sein de la famille étendue et du voisinage.

« Ma belle-famille m'a dit que c'est moi la patronne, je suis capable de payer les soins médicaux de mon mari seule » (enquêtée n°15, 37ans, 5enfants, mariée, AVEC TUCHUKULIYANE, WAMAMA TUNAWENZA, ...)

« on est toujours respecter quand on ne passe pas la journée à la maison, dans le cas contraire on est sujet aux moqueries et on peut même être accusé de vol des biens de ceux qui vaquent à leurs occupations pendant leur absence » (enquêtée n°13, 33 ans, 3enfants, mariée, AVEC WAMAMA TUNAWENZA)

D. Dépasser ses peurs et oser parler en public

D'une manière générale, en ville, les femmes ont le droit à la parole mais le plus souvent elles sont animées par une certaine timidité pour parler en public.

Lors de nos entretiens la majorité d'interviewées a affirmé être apte à parler en public car avant l'intégration elles faisaient partie des groupes à l'Eglise, au sein du bureau du quartier, lors des enseignements pour les institutrices, au marché, groupe solidaire, association, etc. Lors des réunions dans les groupes, la parole est accordée à celle qui la demande et les arguments sont pris en considération selon leurs pertinences. Tout dérangement est sanctionné par une amende pour garder de l'ordre lors des réunions.

De tels propos ont été fréquents : « Je ne sais parler en public [...] je parle quand tout le monde a un mot à dire et donner des conseils [...] je parle en cas de nécessité [...] je sais parler, car je fais parti des groupes des mamans de l'Eglise catholique [...] je suis habituée. Je suis une femme chef d'avenue »

Cependant nous avons trouvé une vieille dame, membre d'une AVEC mixte qui a dit qu'elle ne parle pas en public, elle laisse les jeunes et les hommes parler.

Lors de l'interview avec un président depuis 5 ans d'une AVEC mixte, il a affirmé que les femmes parlent lors des réunions car elles représentent 75% de son comité (Interview n°3, AVEC UJENZI).

E. Amélioration de l'estime auprès du mari

Les hommes apprécient la participation des femmes aux groupes d'épargne. Le programme Saving for change au Mali a démontré que les femmes étaient dignes de respect et de considération. L'amélioration de la capacité des femmes à gérer de manière indépendante les urgences familiales et les tâches domestiques a eu pour conséquence une diminution des conflits avec les hommes, une évolution appréciée tant par les femmes que par les hommes. (Hamp et al., 2016)

L'appartenance au groupe permet aux femmes de gagner une certaine estime auprès de leurs maris car certaines ont affirmé demander un crédit sous autorisation de leurs maris, pour payer les frais scolaires, le loyer ou pour couvrir les différents besoins qu'il était censé couvrir à l'immédiat et ces crédits sont payés par les maris à la fin du mois pour les travailleurs effectifs ou au moment opportun pour ceux qui ont des métiers temporaires.

Un mari a un jour déclaré auprès de la présidente : *« celui qui chassera ma femme de votre association ne sera qu'une personne sans cœur »* (Interview n°4, AVEC WAMAMA TUNAWENZA)

« Le respect doit être car une femme qui attend le sachet d'un homme et une radio sans pile, n'est pas stable comme un enfant de la rue » (Enquêtée n°30, 50 ans, 12 enfants, mariée, AVEC CECI CIMPUNDA)

D'autres ont affirmé que leurs maris les aident à faire certains travaux le matin du jour des réunions pour ne pas être en retard.

« Il m'a dit le matin avant de venir de laisser les habits mouillés, il va les sécher lui-même pour ne pas être en retard aux réunions » (Enquêtée n°9, 38ans, 4 enfants, mariée, AVEC WAMAMA TUNAWENZA)

Le Caucus des femmes en collaboration avec le Guichet local d'économie avait organisé une journée d'enseignement sur le genre, dans laquelle chaque femme membre des AVEC sous sa tutelle était invité avec son mari. Lors de cette séance chaque couple avait un moment d'échange et chaque partenaire devrait s'ouvrir et dire les comportements de l'autre qui lui rongent le plus. Certaines femmes ont déclaré voir des changements significatifs dans leurs comportements ainsi que ceux de leurs maris qui avant se comportaient en traditionnel, ne pouvait faire aucun travail domestique car dans la coutume c'est la femme qui doit s'occuper du ménage et des enfants.

Le conseiller conjugal a insisté sur la transparence entre les partenaires, car il est impératif que le mari soit au courant du crédit et qu'en cas de retard de paiement, il ne soit pas surpris par la présence des membres chargés de recouvrement dans sa maison¹⁶.

« Avant je portais l'enfant au dos et le sac de farine sur la tête de la frontière du Rwanda jusqu'à la maison puisque mon mari ne pouvait pas le garder. Mais actuellement il m'aide de temps en temps [...] J'étais insolente face à mon mari, je lui cachais pas mon argent par peur qu'il ne me laisse toutes les charges du ménage mais après l'enseignement, nous avons pris un nouveau départ.

Il m'a avoué que c'est à cause de mon comportement qu'il me laissait les travaux ménagers, mais actuellement il m'aide à faire certains travaux [...] Avant il me disait que le travail de l'homme c'est manger et déféquer mais il a changé » (Enquêtée n°14, 35 ans, 6 enfants, mariée, AVEC WAMAMA TUNAWENZA)

Cependant au sein des associations surtout celles qui ne sont pas sous tutelle d'une ONG, il y a présence des femmes qui, en coulisses, viennent aux réunions soutenant leurs maris restent catégoriques. Ayant une mauvaise image de groupes de microfinance, ils ont peur que leurs femmes feroient saisir leurs maisons en cas de retard de paiement. D'autres ne veulent pas que leurs femmes soient membres des groupes pensant ainsi les éloigner des mauvaises compagnies.

« Mon mari est jaloux, il ne veut pas que je sorte. Mais comme l'association se trouve à l'Eglise, je pars au culte matinal le samedi et j'en profite pour participer aux réunions pendant quelques minutes » Disait une mère de 4 enfants que le président de l'AVEC m'avait recommandée de commencer les entretiens par elle, car elle doit rentrer vite à la maison pour ne pas s'attirer des ennuis avec son mari.

Malgré les différentes contributions de leurs épouses et même la participation à l'enseignement des couples certains maris sont restés inchangés dans le mal comme dans le bon. 6,7 % des femmes ont déclaré n'avoir vu aucune amélioration des violences conjugales verbales ou physiques dont elles sont victimes aux foyers.

« Un mari impoli reste impoli quelles que soient les circonstances... » L'a déclaré une femme dont le mari est venu l'injurier pendant l'interview.

¹⁶ Il s'est avéré que certains maris apprenaient que leurs femmes étaient débitrices le jour du recouvrement.

« C'est un Murega ¹⁷, il ne peut pas m'aider à faire les travaux ménagers, il est orgueilleux, l'essentiel est que je ne dépende pas de lui » (Enquêtée n°10, 54 ans, 7 enfants, mariée, AVEC WAMAMA TUNAWENZA)

«Il est toujours problématique mais je suis forte, car je ne dépends pas à 100% de lui » (Enquêtée n°29, 43ans, 6 enfants, mariée, AVEC UJENZI)

« Oui il me respectait et il continue à me respecter, je ne peux pas mentir pour lui» (propos de plusieurs enquêtées)

Toutefois, elles souffrent du risque de retard ou de non remboursement et dans certains cas, du risque du détournement des fonds (Kyamusugulwa, 2017), des études ont montré que les femmes ont parfois peu ou pas de contrôle sur leurs emprunts, le mari ou le membre de la famille de sexe masculin étant celui qui prend toutes les décisions (Bureau_International_du_Travail, 2007).

Il a été signalé un risque de vol du crédit par les maris des deux membres d'une AVEC, ces femmes sont obligées d'acheter les marchandises le même jour car une fois arrivées à la maison, les maris volent pour aller acheter la bière.

Parlant de l'autonomie temporelle, ça dépend d'une femme à une autre les femmes âgées disaient qu'elles sont libres car ce sont les enfants et petits-enfants qui font les travaux ménagers et maris sont assez grands pour se mettre à les contrôler tandis que les jeunes mamans allaient au marché après avoir fait quelques tâches ménagères et attendent que les enfants rentrent de l'école.

« Notre couple a pris, de l'âge pas de problème » (Propos des femmes ayant des enfants assez âgés).

« Je suis libre de partir après avoir fait les travaux ménagers sinon le mari se fâche et m'interdit de ne pas partir sans avoir rempli mes devoirs » (Enquêtée n°3, 38 ans, 4 enfants, mariée, AVEC CECA NGUBA)

¹⁷ Le nommant par le nom de sa tribu pour montrer que c'est un mari traditionnel

III.5.2 Pouvoir de

A. Capacités aptitudes et compétences (savoir-faire)

Comme nous l'avons déjà signalé, lors de nos entretiens, nous avons trouvé que les deux AVEC dont tous les membres ont été formés ; l'une par GEL et l'autre est sous tutelle d'une organisation chapeautée par une sœur religieuse catholique.

Les formations sur l'alphabétisation ont été organisées à l'intention des femmes analphabètes, sur la culture de l'éducation financière, sur l'entrepreneuriat pour renforcer leurs capacités entrepreneuriales, maîtriser les définitions de différents concepts tels que le chiffre d'affaires, les dépenses, le bénéfice, etc. ainsi que faire les différents calculs. Suite à cela, il y a des femmes qui ont témoigné qu'avant ils vendaient et consommaient en désordre jusqu'à tomber en faillite et d'autres qui se limitaient à des activités de petite taille par peur de faire une grande affaire et de tomber en faillite mais qui actuellement se sentent épanouies par leurs activités qui ne cessent de croître.

GEL a organisé la formation sur l'éducation douanière vu que la plupart des femmes font du commerce transfrontalier entre le Rwanda et la RDC et ne connaissaient pas les rôles de chaque bureau et agents se trouvant à la frontière, les documents nécessaires à fournir, comment se comporter dans un pays étranger surtout un pays aux lois rigides comme le Rwanda.

Par exemple une maman qui ignorait qu'il était possible de traverser la frontière avec son enfant moyennant son attestation de naissance, avant elle cherchait une femme inconnue de bonne foi pouvant l'aider à garder l'enfant à la frontière, le temps qu'elle traverse pour acheter la farine. De ce fait, elle courait le risque de tomber sur les trafiquants d'êtres humains.

Le GEL aussi organisé une formation relative à la gestion de la chaîne de valeur et la gestion d'une coopérative.

L'USAID et Care international ont organisé des formations sur l'éducation financière et l'organisation et la gestion des AVEC pour les présidents qui ont à leur tour transmis ces compétences aux membres.

B. Capacités à formuler une conscience critique

Tout comme la prise de parole en public, les femmes ont accepté avoir le droit d'exprimer leur opinion pour ou contre une décision relative à la gestion de l'association, à l'octroi des prêts, aux stratégies de recouvrement à la fin du cycle.

«J'ai dû proposer au comité de donner à un membre comme crédit le montant de son épargne et non le triple comme le stipule le règlement, car il y a des malhonnêtes qui adhèrent, achètent quelques parts, demandent un crédit pour avoir le triple du montant épargné et fuient » s'exprimait ainsi une femme trésorière d'une AVEC mixte ((Enquêtée n°5, 63 ans, 1 enfant, veuve, AVEC CECA NGUBA).

Cependant lors nos observations quand nous avons été invitées à participer à certaines réunions hebdomadaires, nous avons vu qu'il y avait celles qui ne parlaient pas du tout, d'autres qui ne se sentaient pas à l'aise du fait qu'elles n'ont amené que l'intérêt du montant emprunté.

C. Capacité d'influencer le changement de se situer vis-à-vis de ses relations proches (savoir-être)

La participation à une organisation économique a entraîné une modification des rapports de genre, même si les femmes auront toujours tendance à maintenir des liens étroits entre les sphères reproductive et productive, certaines d'entre elles vont sortir de leur rôle traditionnel lié à la reproduction. Elles vont s'identifier différemment, non plus uniquement comme mères mais comme femmes (individus à part entière) ; elles chercheront à partager les tâches reproductives afin de se réserver des espaces en dehors du foyer(Charlier, 2006).

C.1 S'identifier autrement que mère

La considération des enfants vis-à-vis de leur mère a changé, désormais ils la voient comme une pourvoyeuse même quand le père est irresponsable ou au chômage ou n'a pas de moyens régulièrement, ... la mère se bat pour subvenir au besoin du ménage, acheter une parcelle et construire une maison (selon la tradition la femme n'est pas propriétaire et selon le code de la famille l'homme est le chef du ménage(RDC, 2016)), elle devient ainsi une personne capable de réaliser des projets. Les enfants sont prêts à aider donc leur mère à faire des tâches ménagères car elle sort le matin pour aller au marché et revient le soir étant fatiguée car ils voient les fruits de son travail.

« Nous avons notre amie qui en avait marre avec l'ivresse de son mari, nous avons essayé d'aller voir son mari pour des conseils, il n'a pas changé [...] lors du partage à la fin du cycle, la femme a acheté une parcelle et a construit une maison en planches. Elle a déménagé avec ses enfants, peu apy, laissant ainsi le mari seul pour qu'il continue bien son irresponsabilité sans être gêné » s'exprimait ainsi la présidente de l'AVEC « WA MAMA TUNAWWEZA »

« Ça fait plusieurs années que mon mari est parti, j'élève seule mes enfants, je suis devenue leur père et leur mère à la fois » ((Enquêtée n°12, 40 ans, 5 enfants, séparée, AVEC WAMAMA TUNAWWEZA; Enquêtée n°17, 38ans, 7 enfants, séparée, AVEC TUCHUKULIYANE).

« Même si mon mari est chômeur, lors des festivités de fin d'années, j'achète aussi des nouveaux habits à mes enfants pour qu'ils ne se sentent pas frustrés en voyant les voisins bien habillés » (Enquêtée n°9, 38ans, 4 enfants, mariée, AVEC WAMAMA TUNAWWEZA)

Ce nouveau regard de la part des enfants est un élément valorisant et moteur dans le développement de l'empowerment de la femme, en particulier si les autres membres de la famille (mari, parents, frères et sœurs) ainsi que l'entourage social apportent leur appui. En effet, le changement de regard des enfants et de l'entourage entraîne et renforce une vision positive de la plupart des femmes sur elles-mêmes (leur pouvoir intérieur). Les enfants, le mari, la famille, les voisins, finissent par voir la femme en tant que personne, autrement que dans son rôle traditionnel de « mère »(Charlier, 2006).

« Je suis une mère célibataire de trois enfants, ma réputation était déjà salie dans ma famille. Je n'avais plus de considération, car j'étais prise pour une prostituée mais depuis que j'ai intégrée l'association, étant diplômée, je suis devenue secrétaire, je n'ai plus à vendre mon corps pour renforcer mes activités. Actuellement, je prends en charge mes enfants et mes parents ; je n'ai plus à faire des travaux ménagers car ma mère et mon fils s'en occupent ». (Enquêtée n°13, 33 ans, 3 enfants, célibataire, AVEC WAMAMA TUNAWWEZA)

Nous avons aussi observé que la maison dans laquelle se passent toutes les rencontres de l'association prend le statut d'un bureau avec une partie de l'armoire remplis des différents documents et registres de l'association. Le mari ne s'y oppose pas parce qu'il voit les retombées du travail de sa femme.

« Ici chez moi, il y a des réunions des AVEC chaque mardi, mercredi, jeudi et vendredi ; je suis membre de quatre AVEC et je suis présidente de trois, ma belle-famille me prends pour une patronne, car elle voit que ma maison est toujours remplie de visiteurs presque chaque matin [...]J'ai déjà dit plusieurs fois que l'on commence à faire des rotations des lieux de

réunion dans les maisons de chaque membre, elles ont refusé disant qu'elles veulent seulement rester chez moi. Elles ont confiance en moi», (Enquêtée n°15, 37ans, 5 enfants, mariée, AVEC WAMAMA TUNAWENZA, AVEC TUCHUKULIYANE, ...).

En effet certaines sont devenues des références à qui l'on peut recourir ou un modèle à suivre elles sont sollicitées pour aller former les autres sur la création et la gestion des AVEC.

« N'eut été la situation d'urgence, la maman présidente pourrait déjà m'aider à former les mamans de notre Eglise pour qu'on fasse aussi la même initiative pouvant nous aider à faire des projets à partir de petites cotisations hebdomadaires ».

« Quand j'ai vu comment est-ce que la Maman J. fait des projets grâce à l'association, j'ai décidé aussi d'adhérer à son AVEC même si nous sommes que trois hommes parmi de nombreuses femmes » (témoignage d'un homme membre de l'AVEC à 90% des féminine).

« Les autres achètent des parcelles pour leurs enfants, moi aussi je dois me concentrer pour trouver un toit pour mes enfants » (une femme discutait avec ses amies en entendant son tour d'interview et nous avons pu capter ce qu'elle disait)

Il y a une approche axée sur la réplication par les réseaux sociaux et informels, chaque association formée s'engage à former au moins une nouvelle. En outre, les associations répliquées ont adopté la même structure de gestion que celles qui avaient été formées par des agents de terrain, y compris les ajustements saisonniers de l'épargne et l'application d'amendes en cas de non-respect de règles du groupe. (SEEP, 2010)

« GEL a formé trois AVEC et à notre tour nous avons déjà formé 13 autres » (Interview n°4, AVEC WAMAMA TUNAWENZA).

Par ailleurs cette reconnaissance positive de la part des voisins et membres de la communauté fait naître un sentiment inverse, d'une forme d'exclusion de la part du voisinage, liée à un sentiment de jalousie (d'envie). Par leur travail, les femmes donnent l'impression d'avoir accès à beaucoup d'argent, à des projets financés par l'extérieur, ce qui alimente des rumeurs et de la jalousie de la part du voisinage, jusqu'à l'extrême de leur exclusion d'autres lieux(Charlier, 2006).

Lors de nos entretiens dans un quartier populaire par la méthode de boule de neige, nous avons entendu des personnes de référence désigner les femmes leaders dans les AVEC de rusées, de curieuses, etc.

« Je vais aussi t'amener chez B., une 'Capable'¹⁸, elle connaît les histoires des AVEC et des groupes solidaires des IMF FINCA et HEKIMA, elle va t'aider à avoir des données mais elle parle beaucoup », (une personne ressource).

« Même quand je demande de l'aide auprès de la famille quand les charges me dépassent, personne ne compte m'aider, ils me disent que c'est moi qui gère l'argent des AVEC » (Enquêtée n°15, 37 ans, 5 enfants, mariée, AVEC WAMAMA TUNAWWEZA, TUCHUKULIYANE, ...)

C.2 Partager les tâches liées à la reproduction

La participation à une activité productive oblige les femmes à modifier leur organisation familiale, notamment les soins aux enfants. Le partage des tâches reproductives entre les hommes et les femmes évolue dans une certaine mesure, mais il reste difficile : ce n'est pas sans angoisse ni culpabilité que les femmes vont chercher différentes solutions pour concilier leur rôle lié à la reproduction et leur vie hors ménage (productive et sociale) (Charlier, 2006).

Les femmes disent aussi avoir recours à d'autres femmes de la famille. Généralement, elles vont solliciter une jeune fille de la famille (cousine, nièce, etc.); celle-ci recevra, en compensation de services rendus logement et nourriture et quelque fois pourra être scolarisée en cours du soir (SERY, 2012). Pour faire face à leurs multiples tâches domestiques, les femmes n'ont pas eu d'autre choix que celui de s'organiser. (Guérin, 2003).

La majorité des femmes ont dit que leurs maris ne les aident pas à faire le ménage. Parmi les solutions adoptées figurent le recours à une aide-ménagère membre de la famille élargie, aux enfants âgées pour prendre soins de petits enfants et faire le ménage mais certaines ont dit qu'elles contrôlent et vérifient ce que les enfants ont fait pour essayer de corriger ou reprendre si n'a pas été bien fait; d'autres attendent que les enfants reviennent de l'école pour partir ; etc.

« Il est coutumier, il ne peut pas m'aider à faire les tâches » (Enquêtée n°10, 54 ans, 7 enfants, mariée, AVEC WAMAMA TUNAWWEZA)

« J'ai une aide familiale, mais aussi comme je ne dépends plus du mari même. Si il revient ivre et se comporte en fou j'ai la force car je sais que je ne dépends pas de lui » (Enquêtée n°29, 43 ans, 6 enfants, mariée, AVEC UJENZI)

¹⁸ Dans le sens péjoratif pour désigner une femme dominante et parfois commère

« *Le mari va jouer au jeu de dame je m'arrange pour partir après le retour des enfants* »

(Enquête n°1, 28ans, 4 enfants, mariée, AVEC CECA NGUBA)

« *Une maman ne peut pas rester sans faire les travaux ménagers, je contrôle et retouche ce que les enfants ont fait* » (Propos de plusieurs enquêtées).

D. Avoir

L'empowerment peut être envisagé sous l'angle de l'« avoir », c'est-à-dire le gain de pouvoir à travers la contribution des femmes à améliorer positivement leur situation de vulnérabilité (SERY, 2012)

D.1 Avoir accès à un revenu pour plus d'autonomie et contre la vulnérabilité

L'accès au crédit et les activités génératrices de revenu qu'il permet, offre la possibilité aux femmes d'augmenter leur autonomie et devenir moins vulnérables économiquement. Cet accès aux ressources leur permet de changer leurs conditions sociales et économiques ainsi elles gagnent en pouvoir et en avoir. L'accès au crédit a permis aux femmes d'améliorer leur situation économique (SERY, 2012). La participation des femmes aux AGR est cruciale pour améliorer le statut économique de la famille et l'empowerment des femmes (Badri, 2013). Ainsi, le crédit permet aux femmes d'être économiquement actives, d'avoir des possibilités de s'informer et de constituer notamment des actifs physiques qui leur permet d'acquérir plus d'influence dans la communauté (Dahoun et al., 2013).

Le sentiment d'autonomie qui en résulte ressort avec force des témoignages: les femmes se sentent « *plus à l'aise* », « *moins liées* », « *moins obligées* ». Elles disent aussi qu'elles se « *débrouillent* » mieux et qu'elles ont moins à « *quémander* ». Or, une femme qui ne « *quémande* » pas est davantage respectée (Guérin, 2003).

L'engagement des femmes au sein d'organisations collectives est ainsi montré comme un facteur d'émancipation (Saussey, 2011).

Dans les Andes boliviennes, les revenus familiaux s'administrent habituellement de commun accord au sein du couple. Une partie (parfois la totalité) est mise en commun pour la gestion des besoins de la famille. Souvent, chacun peut garder une partie de son revenu pour ses besoins personnels. Néanmoins, les femmes estiment investir l'ensemble de leurs revenus dans le panier familial, en tant que principales responsables de l'achat d'aliments, des vêtements pour les enfants et pour elles-mêmes (Charlier, 2006).

Lors de nos entretiens, les femmes ont déclaré que leur participation aux associations a permis d'améliorer leur condition de vie et diminuer leur vulnérabilité par l'acquisition des moyens

financiers par des crédits presque chaque mois permettant de renforcer leurs activités génératrices, de payer les frais scolaires, acheter les stocks alimentaires, etc. ;

« Mes enfants ne dorment plus affamés, car j'ai où recourir même quand il peut y arriver dans les rares cas que la caisse de l'association soit vide, je recours à mes amies membre de l'association » (Enquêtée n°16, 41 ans, 7 enfants, mariée, AVEC TUCHUKULIYANE).

Lors du partage des fonds à fin du cycle, comme signalé dans les théories lors des partages des fonds, la somme des parts achetées hebdomadaires ajoutée aux intérêts donnent un montant permettant aux femmes de réaliser seules des projets (achat d'une parcelle, d'un objet de valeur, des animaux pour élevage, paiement des frais académiques, diversification des activités, ...) ou de prêter une main forte à leurs maris. Certaines ont déjà réalisé lors des partages précédents, d'autres à moitié et d'autres ont des ambitions étant elles sont sûres qu'à la fin du cycle, elles auront un grand montant une fois pour toutes.

« Quand j'étais membre d'un groupe solidaire de FINCA, j'ai acheté une parcelle que j'ai construite avec les fonds issus des AVEC, avec mon mari on prend des crédits qu'on rembourse ensemble, il est aussi mécanicien. (Enquêtée n°27, 33 ans, 8 enfants, mariée, AVEC TUINUWANE et TUSHIKANE MUKONO)

« Mon mari est malade, je subviens seule aux besoins du ménage mais aussi j'ai déjà donné un acompte pour l'achat d'une parcelle et je compte payer le reste à la fin du cycle » (Enquêtée n°31, 32 ans, 6 enfants, mariée, AVEC WAMAMA TUNAWWEZA) ;

« J'ai construit seule une maison en étage avec une somme équivalent à 4500\$ et j'ai ouvert une buvette à la maison dans laquelle je passe mes journées » (Enquêtée n°15, 37ans, 5enfants, mariée, AVEC WAMAMA TUNAWWEZA, TUCHUKULIYANE, ...);

« J'ai acheté l'armoire, les habits pour valoriser mes enfants et les assiettes de valeur » maman mari chômeur... » (Enquêtée n°9, 38ans, 4enfants, mariée, AVEC WAMAMA TUNAWWEZA) ;

« J'ai construit une maison et acheté des porcs pour l'élevage » (Enquêtée n°17, 38ans, 8 enfants, mariée, AVEC TUCHUKULIYANE) ;

« J'ai contribué à l'achat d'une parcelle » (Enquêtée n°8, 50 ans, 6 enfants, mariée, AVEC WAMAMA TUNAWWEZA);

« J'ai contribué la réhabilitation d'une maison » (Enquêtée n°21, 35 ans, 6 enfants, mariée, AVEC TUCHUKULIYANE);

« J'ai acheté une parcelle et je compte la construire lors du partage prochain » (Enquêtée n°11, 55 ans, 4 enfants, mariée, AVEC WAMAMA TUNAWWEZA ; Enquêtée n°12, 40 ans, 5 enfants, séparée, AVEC WAMAMA TUNAWWEZA))

« J'aimerais acheter une moto, je commence à épargner mais je n'ai pas encore acheté quelque chose » (Enquêtée n°1, 28 ans, 4 enfants, mariée, AVEC CECA NGUBA);

« Je paye les frais académiques de deux universitaires, vu que mon Mari est malade » (Enquêtée n°16, 41 ans, 7 enfants, mariée, AVEC TUCHUKULIYANE)

« J'ai acheté un ordinateur » (Enquêtée n°28, 29 ans, 0 enfants, célibataire, AVEC UMOJA NI NGUVU);

« J'ai acheté la pédale de ma machine à coudre » (Enquêtée n°, ans, enfants, mariée, AVEC) (Enquêtée n°6, 23 ans, 3 enfants, mariée, AVEC UPENDO);

« J'ai déjà un chez moi » (Enquêtée n°12, 40ans, 5 enfants, séparée, AVEC WAMAMA TUNAWWEZA)

Dans l'une des AVEC enquêtée, nous avons observé lorsque nous avons participé à une rencontre un système de « Ration », c'est un crédit issu de la caisse solidaire dont le délai de remboursement est d'une semaine permettant aux femmes d'acheter des aliments et dans une autre mixte un système de « crédit Lambert » d'une semaine pour couvrir des besoins courants quand on n'a pas de moyen à l'immédiat.

Seules les femmes qui étaient de grandes commerçantes qui sont tombées en faillite et ont intégré les AVEC pour pouvoir relever le défi, ont déclaré n'avoir pas vu d'amélioration de leur situation économique en comparaison avec leur ancienne situation d'aisance.

« Bon j'essaie de me débrouiller en vendant un seau de beignet que j'achète chez Idéal pour vendre devant la porte mais avant je vendais des produits divers venant du Rwanda, facilement je touchais 100\$ et j'achetais tout ce que je voulais, ma vie s'empire ». (Enquêtée n°4, 55 ans, 4 enfants, mariée, AVEC CECA NGUBA)

D.2 Le contrôle des ressources

L'augmentation du contrôle des ressources se vérifie par rapport à la capacité des femmes à se constituer une épargne. En effet, elles sont nombreuses à déclarer « épargner » et leur performance semble légèrement supérieure, malgré la morosité du contexte économique. En effet, les femmes ont adopté, de meilleures pratiques de gestion ainsi qu'une plus grande justesse dans leurs estimations de ventes, dépenses et bénéfices(SERY, 2012).

Vue l'interdépendance des membres du ménage, une concertation est a priori plus positive qu'une prise de décision individuelle de l'épouse qui risque de s'accompagner du phénomène croissant d'une certaine "démission" de l'époux de ses responsabilités familiales ; cela le fait que la majorité des femmes prenant individuellement les décisions soient soit séparées

temporairement (maris ayant migré) soit veuves ou abandonnées (Hofmann & Marius-Gnanou, 2004).

Avant l'intégration des AVEC certaines femmes mariées ou en couple ont avoué soit qu'elles géraient ensemble avec leurs mari, soit qu'elle gérait en cachette par peur que leurs maris sachent qu'elles ont l'argent et laissent toutes les charges du ménage sous leur responsabilité donc pas de transparence dans le couple ; mais après l'adhésion dans la plupart d'AVEC l'on suggère aux femmes qu'il y ait transparence dans le couple pour que les affaires marchent mieux et qu'il n'y ait pas de problèmes lors des recouvrements en cas de retard de paiement à la fin du cycle.

Toutefois, il y a eu des témoignages de l'acquisition d'une certaine marge de manœuvre dans le contrôle des ressources au sein du ménage par le fait que les femmes sont aussi titulaires d'un revenu parce qu'avant elle n'était considéré que comme une profiteuse.

« C'est moi qui gère mais parfois il me donne les grandes lignes »

« Je gère seule mais je dois informer le mari [...] Oui, car j'apporte ma part, je subviens seule aux besoins du ménage Oui comme d'habitude [...] Oui on gère tout ensemble [...] Oui on met tout sur la table [...] Nous gérons ensemble avec mon mari » (Propos de plusieurs).

« Avant je gérais seule mais après la formation, j'ai commencé à associer le mari. Avant j'étais trop cachotière, actuellement je montre au mari et même aux enfants et parfois le mari me dit d'emprunter et puis il va rembourser avec son salaire » ». (Enquêtée n°14, 35 ans, 6 enfants, mariée, AVEC WAMAMA TUNAWWEZA);

« Je gère seule , car je n'ai pas de mari » (Propos de femmes sans mari).

D.3 L'autonomie des femmes au prix de responsabilités familiales croissantes

L'accès au crédit et les activités génératrices de revenu confère un revenu propre et un gain d'autonomie. Elles peuvent acheter ce qu'elles veulent, elles bénéficient de plus d'écoute et de respect. Cependant, leur revenu investi dans les besoins familiaux a entraîné une plus grande sollicitation de la part des proches et une fuite des responsabilités économique du conjoint (SERY, 2012).

Lors de nos entretiens, il y avait des témoignages de fuite de responsabilité du mari pour la prise en charge des enfants après séparation du partenaire, des femmes mères célibataires, de la belle-famille mais dans le couple.

Toutefois il y a eu un témoignage d'une femme qui avait peur de dévoiler à son mari son épargne par peur de lui laisser les charges du ménage.

D.4 Appréciation qualité de vie

La majorité des femmes témoignent d'une amélioration de leur qualité de vie. La culture de l'épargne et l'accès au crédit leur permet d'investir et subvenir aux besoins du ménage au côté de leurs maris ou seule.

« C'est passable par rapport à avant car je commence à acheter le sac de braise pour détailler alors qu'avant je prenais à crédit et je payais le propriétaire du dépôt après-vente » (Enquêtée n°5, 63 ans, 1 enfant, veuve, AVECCECA NGUBA);

« J'ai des nouvelles ouvertures et je suis informée par les membres sur les informations liées au marché [...] J'ai où recourir à n'importe quel moment, je paye les frais scolaires lors du partage [...] J'apprécie car j'ai où recourir en cas de besoin [...] Je ne peux manquer de quoi manger depuis le début [...] Je suis en sécurité car je sais que je garde l'argent quelque part » (Propos de plusieurs femmes)

« La sœur responsable de notre groupe paye les soins de santé quelle que soit la maladie, donne des primes d'encouragement pour les gens qui travaillent bien, ce groupe sert à l'éradication de la pauvreté » (Enquêtée n°30, 50 ans, 12 enfants, mariée, AVEC CECI CIMPUNDA) ;

« Oui c'est remarquable, car j'ai même grossi » (Enquêtée n°21, 35 ans, 4 enfants, mariée, AVEC TUCHUKULIYANE);

« Oui j'ai accès au crédit quand je veux mais FINCA il faut attendre 6 mois » (Enquêtée n°27, 33 ans, 8 enfants, mariée, AVEC TUINUWANE ET TUSHIKANE MUKONO);

« Oui je ne manque de rien, nos AVEC ont pu former des coopératives » (Enquêtée n°8, 50ans, 6 enfants, mariée, AVEC WAMAMA TUNAWWEZA);

« Oui je suis autonome, le mari est malade et je subviens aux besoins du ménage » ;

« Oui je suis toujours en possession d'une somme, je peux acheter tout ce que je veux ». (Enquêtée n°22, 22 ans, 1 enfant, célibataire, AVEC TUCHUKULIYANE)

III.5.3 Pouvoir avec

L'*empoderamiento* collectif vise un « pouvoir avec », fondé sur la solidarité, le développement d'une conscience critique ainsi que la capacité d'identifier un processus de libération et d'y participer(Charlier, 2006).

La transformation survenue au niveau du pouvoir avec considère davantage la réflexion collective, l'articulation des intérêts communs ainsi que la réalisation du processus de changement dans le collectif féminin (Dominguez, 2005)

Lors de nos investigations, nous avons remarqué que les noms de certaines AVEC montraient déjà une détermination pour le changement notamment AVEC TUINUWANE (**Eleçons-nous**), TUSHIKANE MUKONO (**Prenons-nous la main dans la main**), AVEC UJENZI (**Edification**), AVEC UMOJA NI NGUVU (**l'Union fait la force**), AVEC UPENDO (**La charité/l'amour**), AVEC WA MAMA TUNAWeza (**Les femmes nous pouvons**), AVEC ZAMIRI (**La conscience**), SALAMA (**La tranquillité**).

L'AVEC TUIMIZANE (**Encourageons-nous**) a dû changer de nom après en AVEC WA MAMA TUNAWeza (**Les femmes nous pouvons**) car les femmes ont réalisé qu'elles ont déjà acquis un pouvoir, elles ont décidé de changer de nom.

A. Prise de conscience critique collective

Les femmes voient le groupe comme une famille, comme un endroit où elles peuvent s'exprimer en toute confiance. C'est au sein du groupe que les femmes prennent conscience de leurs conditions sociales et économiques ; réalisent qu'elles peuvent apporter des changements concrets à leur situation au sein de la société dans laquelle elles se trouvent (SERY, 2012).

« *Nous sommes une famille, nous nous aimons* », c'est ce que nous avons entendu évoquer plusieurs femmes, au fait l'association est devenue une famille dans laquelle les sujets économiques/commerciaux (le lieu d'approvisionnement, le prix sur le marché, les stratégies de vente, etc) et sociales (la vie conjugale, la belle-famille, l'éducation des enfants, ...) sont débattus pour essayer de trouver des solutions.

« [...] nous avons formé de comité de pilotage pour des AVEC, pour les groupes de dialogue de CAUCUS des femmes et de la coopérative ; les groupes de dialogues étaient chargés de traiter les problèmes sociaux, les membres devraient exposer leurs problèmes mais après la

fin du projet cette initiative n'a pas survécu » (Interview n°4, présidente AVEC WAMAMA TUNAWENZA)

Les visites de solidarité sont organisées en cas de deuil, naissance, maladie ou mariage, et la contribution est issue de la caisse de solidarité dont les montants sont fixés dans le ROI, elle est exprimée selon la valeur d'une chèvre, cassier de bière ou sucré, ou en valeur monétaire.

Lors de nos entretiens la présidente d'une AVEC avait évoqué que lors des premières réunions la plupart des femmes venaient sales, il y avait un sérieux problème d'hygiène, le lieu de réunion sentait l'odeur des urines difficile mais après des conseils, elles sont devenues conscientes avant de venir aux réunions elles s'arrangent pour être présentable.

Plusieurs femmes ont avoué continuer à sensibiliser les autres à créer ou intégrer les groupes pour réduire leur vulnérabilité car disaient-elles « une femme sans argent est comme un Maibobo (un enfant de la rue) ».

B. Capacité de l'organisation pour un changement socio-économique

Le principal avantage non financier de l'AVEC est le capital social que retirent de ce système les membres et les dirigeants du groupe mais plus encore c'est le sentiment d'appropriation qui distingue l'AVEC des autres formes de microfinance et renforce encore ces retombées sociales positives. Au fur et à mesure que la situation économique des membres s'améliore, ils sont souvent encouragés à entreprendre des actions collectives pour répondre aux besoins de leur communauté (SEEP, 2010).

Lors de nos entretiens nous avons appris que les femmes des AVEC formées par GEL ont pu former deux coopératives¹⁹ nommée « MAMA NA MAENDELEO = La femme est le développement » et « UMOJA NI NGUVU » qui selon leurs propos leur donne un crédit plus élevé que celui des AVEC pour le commerce uniquement, permet de financé le transport groupé. Les membres adhérents de ces coopératives peuvent être membres des trois AVEC formées initialement par GEL pour remplacer les membres qui ont abandonné à la fin du cycle même si ce n'est pas fréquent.

Parfois en cas de carence d'un produit vivrier, elle finance les membres de cette chaine de valeur pour s'approvisionner en grande quantité et venir vendre en ville pour gagner un surplus en période de soudure.

¹⁹ Elles ont été formées sur la gestion des coopératives et des chaînes de valeur

« Par exemple lorsqu'à une certaine période il y avait carence de haricot dans la ville, nous avons financé les intervenants dans cette chaîne de valeur pour aller s'approvisionner à Goma et à Katana et après-vente elles ont remboursé le montant avec intérêt » (Interview n°4, présidente AVEC WAMAMA TUNAWWEZA)

L'appartenance au groupe permet aux femmes de réunir un capital de départ, d'effectuer des achats groupés, de négocier les prix et de limiter les déplacements (Guérin, 2003).

Les grands problèmes que nous avons dans la coopérative est que le comité de pilotage n'est pas calé²⁰ en la matière car le projet de GEL est fini avant que la coopérative n'atteigne la maturité ; parfois le problème de transport pour l'acheminement de nos produits achetés quand nous avons une commande à la coopérative ; les demandes de crédit sont supérieures à l'offre et le manque d'un lieu sécurisé pour les réunions de la coopérative qui sont mensuelles.

La plupart des agences d'appui encouragent les membres des GE dont les besoins d'emprunt ne peuvent être satisfaits par leur groupe d'épargne, à prendre attache avec des IMF locales pour des options de financement plus importantes, à plus long terme et à moindre coût (SEEP, 2010).

La création de fédérations d'AVEC et de liens avec les IMF et les banques constitue un domaine d'intérêt croissant pour le secteur de la microfinance, compte tenu en particulier de la situation en Inde où des Groupes d'entraide offrent à plus de 40 millions de personnes un accès géré au niveau communautaire à des mécanismes d'épargne et de crédit, complétés souvent par des capitaux fournis par des banques et des IMF (Allen & Staehle, 2007).

Un pourcentage croissant des AVEC a bénéficié de prêts d'institutions de microfinance et des coopératives qu'ils ont ensuite prêtés aux membres individuels. Les contrats sont généralement passés individuellement avec les institutions financières car ces institutions traitent habituellement les associations comme des clients (Hamadziripi, 2008).

Lors de notre passage au Groupe d'acteurs de la microfinance, notre interviewée nous avait déclaré que les AVEC sont des bonnes cibles pour les crédits solidaires des IMF car ce sont des associations bien structurées, ayant des notions de la gestion du crédit ; donc présentant de risques faibles de non remboursement.

²⁰ « Kuongezewa na mutoto na weye uko mutoto » ce qui veut dire que l'on est enfant quand on est dirigé par un enfant

Nous avons constaté que deux AVEC mixtes enquêtées étaient membres des RAVEC qui sollicitent des crédits auprès des IMF au taux de 3% et les distribuent à leurs membres au taux de 10% pour ainsi donner des crédits consistants et augmenter rapidement les avoirs de l'association. Le RAVEC permet aussi de résoudre les différents problèmes rencontrés au sein des AVEC membres.

Cependant dans d'autres AVEC il y a refus de demander des crédits des IMF par peur de se mettre la corde au cou dans le but de garder leur autonomie.

CARE étant conscient des risques de relier les AVEC au crédit bancaire notamment en termes de surendettements et de perte d'autonomie, a ainsi facilité les liens entre des AVEC et des institutions financières formelles : opérateurs mobiles, banques (mondiales et locales), IMF et assureurs tels qu'Orange, Vodacom, Equity Bank et Barclays. Plus de 500 groupes ont pu ouvrir un compte bancaire auprès des filiales de la banque Barclays au Kenya, en Ouganda au Ghana et en Tanzanie(CARE, 2013).

C. Impact sur le développement (local, national) vers un changement politique

Les associations enquêtées ne font aucune action collective politique. Certes, certaines ont été visitées par des candidats députés nationaux et provinciaux lors de la campagne électorale de 2018 qui leur ont promis un soutien jamais acquis.

CONCLUSION

Tout au long du présent travail sur « L’empowerment des femmes dans la Ville de Bukavu : Etudes de cas des associations villageoises d’épargne et de crédit », nous avons poursuivi l’objectif général d’évaluer la contribution des AVEC à l’empowerment des femmes et les objectifs spécifiques d’identifier les caractéristiques socio-économiques des femmes membres des associations, faire une analyse comparative entre leur empowerment avant et après leur adhésion à l’association et identifier les différentes contraintes individuelles et collectives au sein des associations.

La question suivante a guidé notre recherche : « Comment est-ce les AVEC contribuent-elles à l’empowerment des femmes dans la Ville de Bukavu ? »

A l’issue de cette étude, diverses conclusions sont à tirer. Les AVEC sont composées de préférence par des femmes commerçantes pour leur permettre de prendre des crédits régulièrement et renforcer leurs AGR et ainsi rembourser avec intérêt ce qui permet d’augmenter les fonds de l’association et la valeur de la nouvelle part à la fin du cycle permettant ainsi aux membres de réaliser divers projets.

Les motivations à l’adhésion sont d’une part économiques. C’est-à-dire épargner et avoir un accès à au crédit pour financer l’AGR, couvrir des besoins courants et faire un projet visible lors du partage des fonds à la fin du cycle grâce à l’intérêt collectif que procure le système AVEC contrairement aux IMF dont l’intérêt revient aux institutions et pas aux membres, mais aussi aux faillites récurrentes des IMF et Banques.

D’autre part, les motivations sont sociales. En effet, l’appartenance aux AVEC permettent d’accéder à certaines formations mais aussi d’élargir son cercle de connaissance. Les AVEC permettent aux femmes d’acquérir d’abord un ‘pouvoir intérieur dont l’accent est mis sur les bénéfices psychosociaux acquis, un sentiment d’épanouissement d’accomplissement. A l’issue de nos entretiens, les femmes ont avoué avoir un sentiment d’être des personnes à part entière capables, actrices de la réduction de la vulnérabilité de leur ménage après adhésion et surtout après des différences formations suivies. certaines ont avoué surtout les membres des comités de gestion être considérées comme des modèles dans l’association et dans la société et gagner une certaine estime auprès de leurs maris bien que toutes n’ont pas réussi à le faire.

Pour la prise de parole en public, la plupart ont avoué n’avoir plus peur de parler en public comme avant l’adhésion et une minorité ont avoué brisé la solitude, car n’exerçaient pas

d'activité hors domicile. Ensuite, elles permettent d'acquérir un 'pouvoir de' par l'acquisition des capacités, aptitudes et compétences par des échanges d'expériences au sein du groupe mais surtout après les formations suivies pour celles qui en ont eu accès. De même que la prise de parole en public, les femmes ont avoué avoir le droit de la libre opinion sur une décision relative à la gestion de l'association, à l'octroi des prêts, aux stratégies de recouvrement à la fin du cycle.

La participation à une AVEC a entraîné une modification des rapports de genre, les femmes s'identifient comme des pourvoyeuses capables de subvenir aux besoins du ménage en compagnie de leur mari ou pas, elles cherchent des stratégies pour combler le vide en leur absence comme recourir aux aînés ou aux aides ménagères de la famille élargie veillant sur les plus petits ou faire les travaux ménagers.

Les différentes contributions hebdomadaires permettent aux femmes d'avoir accès au crédit pour renforcer les AGR mais aussi subvenir aux besoins du ménage permettant ainsi de réduire la vulnérabilité mais aussi le partage des fonds à la fin du cycle permet de réaliser des projets durables tels que l'achat d'une parcelle, la construction d'une maison, etc. La plupart ont apprécié leur qualité de vie sauf une minorité qui avait une meilleure vie, des grandes activités qui ont chuté avant l'intégration dans les AVEC.

Enfin les AVEC permettent l'acquisition d'un 'pouvoir avec', le sentiment d'être dans une famille a été évoqué plusieurs fois lors de nos entretiens. Une famille dans laquelle des sujets outre économiques sont évoqués. Les visites de solidarité sont organisées en cas des événements heureux ou malheureux.

Considérant le changement socio-économique, il y a eu formation de deux coopératives créées par les AVEC via GEL qui attirent aussi des membres adhérents permettant ainsi de d'octroyer des crédits plus significatifs et organiser des achats groupés en cas de pénurie ou de demande des produits adressés à la coopérative.

Il existe un réseau des AVEC permettant d'assurer des liaisons avec les IMF pour avoir un crédit et pour combler le déficit de l'offre des AVEC, mais aussi résoudre les différents problèmes au sein des AVEC membres.

Les associations enquêtées ne font aucune action collective politique. Certes, il y a eu des promesses de campagne des candidats lors de la campagnes mais qui n'ont jamais été réalisées.

Les différentes contraintes rencontrées sont parfois le vol, le manque de la permission du mari, le crédit minime, etc. au niveau individuel et parfois l'offre inférieure à la demande, la malhonnêteté de certains membres, etc. au niveau collectif.

BIBLIOGRAPHIE

- Alert_international. (2015-2016). *Tushiriki Wote! (Participons tous!)-Consolidation de la paix à travers le renforcement économique et la participation des femmes*. Retrieved from
- Allen, H., & Staehle, M. (2007). *Guide du programme _Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC)*. Retrieved from
- Annes, A., & Wright, W. (2017). Agriculture et diversification agricole : l'empowerment pour comprendre l'évolution des rapports de pouvoir sur les exploitations en France et aux Etats-Unis. *cahier du Genre*, 99-120.
- Bacqué, M.-H., & Biewener, C. (2013a). L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation? *Les idées économiques et sociales*(n°173), 25-32.
- Bacqué, M.-H., & Biewener, C. (2013b). L'empowerment, une pratique émancipatrice. *Revue projet*, 5(N° 336-337), 186a-187.
- Badri, A. (2013). The Role of Micro-credit System for Empowering Poor Women. *Developing Country Studies*, 3(n°5).
- Balaudé, J.-F., & Baillat, G. (2015). *Guide pratique*. Retrieved from
- Baromètre_de_la_Microfinance. (2019). *10 ans déjà! retour sur les évolutions en Microfinance*. Retrieved from
- Baron, C. (2007). Transfert du concept d'économie solidaire en Afrique francophone : paradoxe et atouts. *Armand Colin/« Revue Tiers Monde »*, 2(n°190), 325-342.
Retrieved from <https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2007-2-page-325.htm>
- Bauchet, J., Marshall, C., Starita, L., Thomas, J., & Yalouris, A. (2011). *Derniers résultats des études randomisées en microfinance*. Retrieved from Washington DC:
- BCC. (2019). *rapport d'activités de la microfinance 2018*. Retrieved from Kinshasa:
- Beyene, B. (2012). *Guide de l'animateur des Associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC)*. Retrieved from New York:
- Bisimwa, C. B., & MUSALE, D. K. (2000). Dimensions Socio-Economiques dans la gestion du microcrédit chez les femmes démunies habitant la ville de Bukavu. *Cahiers du CERPRU*(n°14), 213-218.
- Bureau_International_du_Travail. (2007). *Peu d'argent, grands changements : les femmes et la microfinance*. Retrieved from

- Calvès, A.-E. (2009). «Empowerment»: généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement. *Revue Tiers Monde*(4), 735-749. Retrieved from <https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2009-4-page-735.htm>
- Calvès, A.-E. (2014). L'empowerment des femmes dans les politiques de développement : histoire d'une institutionnalisation controversée. *La Découverte* | « *Regards croisés sur l'économie* », 2(n°15), 306-321. Retrieved from <https://www.cairn.info/revue-regards-croises-sur-l-economie-2014-2-page-306.htm>
- CARE. (2013). *La micro-épargne un outil de développement pour les populations exclues de la microfinance*. Retrieved from
- CARE. (2016). *Rapport annuel*. Retrieved from
- Castel, O. (2015). La réciprocité au coeur de la structuration et du fonctionnement de l'économie sociale et solidaire. *La Découverte* | « *Revue Française de Socio-Économie* », 1(n°15), 175-192. Retrieved from <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-socio-economie-2015-1-page-175.htm>
- Castillo, I. Y. d., Charlier, S., & Grenade, S. (2009). *Les recherches en « genre et développement » pour des politiques de développement appropriées*. Bruxelles: commission Femmes et développement.
- Chamaa, S., & Ndagiriyehe, A. (1981). Evolution et structure de la population de Bukavu. *Cahier d'outre-mer*, 34(n°133), 43-56.
- Champchesnel, M. F. d. (2016). *Les Associations Villageoises d'Epargne Crédit : une approche adaptée aux ménages les plus pauvres ?* Retrieved from
- Charlier, S. (2006). *L'économie solidaire au féminin : quel apport spécifique pour l'empoderamiento des femmes? Une étude de cas dans les Andes boliviennes*. (Doctorat). Université Catholique de Louvain Louvain-La-Neuve.
- Charlier, S., Caubergs, L., Malpas, N., & Kakiba, E. M. (2007). *L'approche de l'empowerment des femmes : Un guide méthodologique*. Retrieved from
- Cheston, S. (2007). Les faits, rien que les faits M'dame : histoires de genre tirées des sources inattendues. *ADA Dialogue*(n°37), 13-26.
- Cheston, S., & Kuhn, L. (2002). *Empowering Women through Microfinance*. Retrieved from
- CODJO, B. C. (2014). *Les pratiques de solidarité dans les associations féminines au Sud du Bénin : Les stratégies endogènes de réduction de la pauvreté et d'empowerment des femmes*. (Doctorat). Université Catholique de Louvain, Louvain La neuve.
- CRONGD. (2003). *Rapport de la Semaine des ONGD*. Retrieved from

- Dacheux, É., & Goujon, D. (2016). Les promesses théoriques des recherches sur les initiatives solidaires : l'exemple du libéralisme. *La Découverte* | « *Revue Française de Socio-Économie* », 1(n°16), 201-240. Retrieved from <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-socio-economie-2016-1-page-201.htm>
- Dahoun, D. B., Manlan, O., Vodonou, C., Mongan, S.-M., Mededji, D., & Alofa, J. P. (2013). *Microcrédit, pauvreté et autonomisation des femmes au Bénin*. Retrieved from
- Dominguez, A. L. (2005). *L'empowerment des femmes dans le cadre de la microfinance coopérative : Evaluation d'impacts au Mali*. (Master). Ecole des Hautes Etudes Commerciales affiliée à l'Université de Montréal,
- Droy, I. (2008). Quel est l'apport de l'approche par les capacités pour l'analyse des inégalités de genre ? AMARTYA SEN, *UN ECONOMISTE DU DEVELOPPEMENT ?*, (n°30), 125-148. Retrieved from <https://www.researchgate.net/publication/280635707>
- Failly, D. d. (2000). L'économie du Sud-Kivu 1990-2000: Mutations Profondes Cachées par une panne. *L'AFRIQUE DES GRANDS LACS. ANNUAIRE 1999-2000*.
- FAO. (2003). *Un guide pour la micro finance sensible au genre*. Retrieved from
- Favreau, L. (2003) L'économie sociale et solidaire : Contribution éthique au développement d'une mondialisation à visage humain. In: Vol. 7 (pp. 106): CRDC.
- Fondation_Panzi. (2015). *Rapport annuel*. Retrieved from
- Fondation_Panzi. (2017). *Rapport annuel*. Retrieved from
- Fondation_Panzi. (2018). *Rapport annuel*. Retrieved from
- Fonteneau, B., Neamtan, N., Wanyama, F., Morais, L. P., & Poorte, M. d. (2010). *Guide : « Économie sociale et solidaire : construire une base de compréhension commune »*. Retrieved from Turin-Italie:
- FOPAC. (2017). *Rapport de formation des OP membres de la FOPAC sur les MUSO*. Retrieved from
- Fraisse, L., Guérin, I., & Laville, J.-L. (2007). Economie solidaire : des initiatives locales à l'action publique. Introduction. *Armand Colin* | « *Revue Tiers Monde* », 2(n°190), 245-253. Retrieved from <https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2007-2-page-245.htm>
- Gouzou, J. (2009). *République Démocratique du Congo (RDC)-Profil Genre*. Retrieved from
- Guérin, I. (2003). Économie solidaire et inégalités de genre : une approche en termes de justice sociale. *Revue internationale de l'économie sociale*(n°289). doi:<https://doi.org/10.7202/1022176ar>

- Guérin, I., & Nobre, M. (2015). L'économie solidaire revisitée à la lumière du genre. Changement social ou subordination féminine ? In *Sous le développement, le genre* (pp. 25). Marseille
- Guerin, I., & Palier, J. (2007). Microfinance et empowerment des femmes : la révolution silencieuse aura-t-elle lieu? *ADA Dialogue*(n°37), 27-34.
- Guérin, I., & Servet, J. M. (2005). L'économie solidaire entre le local et le global : l'exemple de la microfinance. *Revue internationale de l'économie sociale*(n°296). doi: <https://doi.org/10.7202/1021864ar>
- Guétat-Bernard, H., & Lapeyre, N. (2017). Les pratiques contemporaines de l'empowerment. *cahier du Genre*, 2(n°63), 5-22.
- Hamadziripi, A. (2008). *Les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit au Niger: Le Modèle Mata Masu Dubara de Fourniture de Services dans les Zones Reculées*. Retrieved from
- Hamp, M., Rispoli, F., & Agwe, J. (2016). *Leçons apprises, Organisations financières à assise communautaire*. Retrieved from
- HCCI. (2005). *Intégrer le genre dans les actions de coopération de solidarité internationale*. Retrieved from
- Hilhorst, D., & Bashwira, M. R. (2016). *Le mouvement des femmes au Sud-Kivu, République démocratique du Congo, Une analyse de la société civile*. Retrieved from
- Hillenkamp, I. (2007). Le mouvement Bolivien d'économie solidaire: Dimensions économiques d'une action collective. *Revue Tiers Monde*, 48(n°190). Retrieved from <https://www.jstor.org/stable/23593154>
- Hofman, E., & Marius-Gnanou, K. (2007). Le crédit des femmes et l'avenir des hommes. *ADA Dialogue*(n°37), 7-12.
- Hofmann, E., & Marius-Gnanou, K. (2003). Le microcrédit pour les femmes pauvres – Solution miracle ou cheval de Troie de la mondialisation ? In Karthala (Ed.), *Etat du débat Regards de femmes sur la globalisation : approches critiques sur la mondialisation*. Paris.
- Hofmann, E., & Marius-Gnanou, K. (2004). *L'empowerment des femmes entre relativisme culturel et instrumentalisation dans des évaluations de la microfinance en Inde*. Paper presented at the Premières journées du GRES Bordeaux IV.
- Hulme, D., & Arun, T. (2009). *Microfinance : a reader*. New York.
- Institut_Numérique. (2013). Milieu d'étude. Retrieved from www.institut-numerique.org

- Jean Papy Manika Manzongani, Bofaya, M. B., & Kuntonda, L. L. (2012). *Promotion de l'Entrepreneuriat Féminin par la Micro Finance : Etude du cas de la République Démocratique Du Congo*. Retrieved from
- Johnson, N., Balagamwala, M., Pinkstaff, C., Theis, S., Meinzen-Dick, R., & Quisumbing, A. (2018). How do agricultural development projects empower women? Linking strategies with expected outcomes. *Journal of Gender, Agriculture and Food Security*, 3(2), 1-19.
- Kabeer, N. (2003). *Intégration de la dimension genre à la lutte contre la pauvreté et objectifs du Millénaire pour le développement* Québec: Les presses de l'Université Laval L'Harmattan.
- Kagni, V. (2020). Les zones économiques spéciales dans l'engrenage de l'informalité, du structuralisme et de la diversification de l'économie congolaise. *Editions ICES | « Revue Congolaise de Gestion »*, 1(n°29), 61-100. Retrieved from <https://www.cairn.info/revue-congolaise-de-gestion-2020-1-page-61.htm>
- Kaiser, E. (2015). *L'empowerment des femmes dans les pays en développement, entre potentiel et défis : étude de cas en Tanzanie*. (Master). HEC MONTREAL,
- Kanani, A. C., Kimbu, T. K., & Bolinda, B. w. (2016). *Les Cooperatives D'épargne Et De Credit : Aubaine Pour L'entreprise Et L'emploi Dans La Ville De Bukavu En RD Congo?* *European Scientific Journal*, 12(n°35), 16. doi:10.19044/esj.2016.v12n35p495
- Kitumaini, H. (sans date). *Module de formation de facilitateurs VLSA dans le cadre du projet ARC 'INAWEZEKANA'*. Retrieved from
- Kyamusugulwa, P. M. (2017). *Rapport de l'évaluation finale du projet Tufaidike Wote (Draft 2)*. Retrieved from
- Labie, M. (2004a). Introduction. *De Boeck Supérieur | « Mondes en développement »*, 2(n°126), 7-8. Retrieved from <https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2004-2-page-7.htm>
- Labie, M. (2004b). Microfinance : un état de lieu. *De Boeck Supérieur | « Mondes en développement »*, 2 (n°126), 9-23. Retrieved from <https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2004-2-page-9.htm>
- Langevin, M. (2009). *Les relations entre la participation aux programmes de microfinance et les processus d'empowerment des femmes*. (Master). Université Laval, QUEBEC.

- Lapeyre, N. (2017). Le travail de l'empowerment au sein des organisations. *cahier du Genre*(n°63), 81-98.
- Laville, J.-L. (2001). Vers une économie sociale et solidaire ? *Revue internationale de l'économie sociale*(n°281), 39-53. doi:<https://doi.org/10.7202/1024020ar>
- Laville, J.-L. (2019). L'Economie sociale et solidaire: pour uen sociologie des émergences. *Caisse nationale d'allocations familiales* | « Informations sociales », 1(n°199). Retrieved from <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2019-1-page-52.htm>
- Lazrak, A. B. (2015). *Empowerment et économie sociale et solidaire : Etude de cas d'organisations féminines en Afrique de l'Ouest*. (Doctorat). Universtié GRENOBLE,
- Léon, F. (2018). Pourquoi la microfinance n'a pas éradiqué la pauvreté ? *The Conversation*. Retrieved from <https://theconversation.com/pourquoi-la-microfinance-na-pas-eradique-la-pauvrete-107724>
- León, M. (2017). Les femmes face au pouvoir, une réflexion sur l'empoderamiento. *cahier du Genre*, 2(n°63), 23-43.
- Marachto, D. A. (2017). *Analyse de la propriété des coopératives d'épargne et de crédit : le cas des coopec kinoises*. (Doctorat). Université Catholique de Louvain, louvain-la-Neuve. Retrieved from <http://hdl.handle.net/2078.1/185469>
- Matumo, J. B. K. (2015). *Tiers secteur et développement participatif à Beni, Lubero, RD Congo*. (Doctorat). Université Lumière Lyon 2, Lyon.
- Mayoux, L. (2007). Atteindre les femmes et les autonomiser : défis pour la microfinance. *ADA Dialogue*(n°37), 35-64.
- Ministère_de_l'aménagement_du_territoire, d. l. u. e. d. l. h. (2016). *Ville de Bukavu, Travaux de réhabilitation des voiries de FIZI et de MIMOZA*. Retrieved from Ministère_de_l'Economie_Nationale. (sans date). *Tourisme dans la ville de Bukavu*. Retrieved from
- Mwetaminwa, J. (2017). *En attendant les élections : la crise congolaise vue de Bukavu*. Retrieved from
- Nabintu, V. B. (2017). Le Développement Du Leadership Féminin Au Sud Kivu En RDC Et Son Impact Sur Le Développement Rural. *Journal Of Humanities And Social Science*, 22(n°8), 36-49. Retrieved from www.iosrjournals.org
- Ndiaye, A., & Boutillier, S. (2011). De l'économie sociale à l'économie populaire solidaire via l'économie

solidaire. Quelles leçons tirer du social business ? Retrieved from

<https://www.researchgate.net/publication/254418767>

Ndyanabo, S., Vandecasteele, I., Moeyersons, J., Ozer, A., Ozer, P., Dunia, K., & Cishugi, B. (2010). Développement de la ville de Bukavu et cartographie des vulnérabilités,

R.D. Congo. *Annales Sci. & Sci. Appl. U.O.B.*, 2.

Nyenyenzi, A. B., & Ansoms, A. (2014). Accaparement des terres dans la ville de Bukavu (RDC) : déconstruire le dogme de la sécurisation foncière par l'enregistrement. *conjonctures congolaises*.

OIT. (2014). *L'économie sociale et solidaire*. Retrieved from

Paluku, R. K., & Lenfant, F. (2016). *Cartographie des institutions et des programmes de microfinance dans les villes frontalières de Goma-Gisenyi, Bukavu-Kamembe et Uvira-Gatumba, en RDC, au Rwanda et au Burundi*. Retrieved from

Parodi, M. (2008). Comprendre l'économie sociale, fondements et enjeux, Jean-François Draperi. Dunod, 2007, 244 p. *Revue internationale de l'économie sociale*(n°309), 93-97. doi: <https://doi.org/10.7202/1021121ar>

Polain, M. l. (2017). *L'art de s'approprier (et de résister à) un dispositif de développement : cas des mutuelles de solidarité au Sud-Kivu*. (Doctorat). Université Catholique de Louvain, Louvain-la-neuve.

Polain, M. l., & Nyssens, M. (2016). Les logiques socioéconomiques sous-jacentes aux stratégies de protection des acteurs populaires au Sud-Kivu. *conjonctures congolaises*, 124-147. Retrieved from <http://hdl.handle.net/2078.1/187466>

RAESS. (2015). *Dossier Economie Sociale et Solidaire*. Retrieved from

Rathgeber, E. M. (1990). WID, WAD, GAD: Trends in Research and Practice. *The Journal of Developing Areas*, 24(No. 4), 489-502. Retrieved from <https://www.jstor.org/stable/4191904>

RDC. (2016). *Code de la famille*. Kinshasa

REMESS. (2010). *Rencontre africaine sous le thème : "L'Economie Sociale et Solidaire : Levier pour un développement approprié"*. Paper presented at the Rencontre africaine sous le thème : "L'Economie Sociale et Solidaire : Levier pour un développement approprié", Kenitra.

Sagna, M. R. (2015). *Impact de la microfinance sur l'empowerment des femmes et la lutte contre la pauvreté dans la région de Ziguinchor*. (Doctorat). Université de Laval, Québec

- Sanogo, M. (2010-2011). *La microfinance et l'empowerment des femmes rurales : Etude du cas des micros entrepreneurs de Nangalasso au Mali*. (Master Mémoire de Master). Université Catholique de Louvain, Louvain-la-neuve.
- Saussey, M. (2011). Initiatives féminines et économie sociale et solidaire dans la production du beurre de Karité au Burkina Faso. *ERES* | « *Sociologie économique* », 107-128. Retrieved from <https://www.cairn.info/femmes-economie-et-developpement---page-107.htm>
- SEEP. (2010). *Les groupes d'épargne : que sont-ils?* Retrieved from
- Servet, J.-M. (2007). Principe de réciprocité chez Karl Polanyi, contribution à une définition de l'économie solidaire. *Armand Colin* | « *Revue Tiers Monde* », 2(n°190), 255-273. Retrieved from <https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2007-2-page-255.htm>
- Servet, J.-M. (2015). *La vraie révolution du microcrédit* (O. J. économie Ed.). Paris.
- SERY, A. (2012). *Le Micro Crédit : L'empowerment des femmes ivoiriennes*. (Doctorat). UNIVERSITE PAUL VALERY-MONTPELLIER III,
- Seus, S. (2007). Laville Jean-Louis, 2007, L'économie solidaire. Une perspective internationale, Hachette Littératures,
- 383 p. *Développement durable et territoires*, 5. Retrieved from <http://journals.openedition.org/developpementdurable/6022>
- Swai, R. B. (2007). La microfinance permet-elle l'autonomisation des femmes ? Groupes d'entraide en Inde. *ADA Dialogue*(n°37), 65-88.
- Vwima, S. (2014). *Le rôle du commerce frontalier des produits alimentaires avec le Rwanda dans l'approvisionnement des ménages de la ville de Bukavu (Province du Sud-Kivu)*. (Doctorat). UNIVERSITE DE LIEGE – GEMBLOUX AGRO-BIO TECH, GEMBLOUX.
- Vwima, S., Mastaki, J.-L., & Lebailly, P. (2013). Le rôle du commerce frontalier des produits alimentaires avec le Rwanda dans l'approvisionnement des ménages de la ville de Bukavu (province du Sud-Kivu). *Les cahiers de l'association Tiers-Monde*(n°28), 27-40.
- Wangani, S. (2016). Performance des institutions de microfinance dans le financement du développement : le cas de la République Démocratique du Congo. *La Revue des Sciences de Gestion, Direction et Gestion* (n° 278-279).

- Zhour Bouzidi Ladyss, S. E. e. W. M. (2011). Le travail des femmes dans le secteur agricole: Entre précarité et empowerment : Cas de trois régions en Egypte, au Maroc et en Tunisie. *Population council*(22). Retrieved from <https://www.researchgate.net/publication/271964718>
- Zihisire, M. M. (2011). *La recherche en sciences sociales et humaines_Guide pratique, méthodologie et cas concrets*. Paris: L'Harmattan_Grands Lacs.

ANNEXES

ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE ADRESSE AUX FEMMES

MEMBRES DES GROUPES SOLIDAIRES

I. CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

1. Adresse :
2. Age :
3. Situation matrimoniale : Marié célibataire veuve
.....séparée/divorcée
4. Nombre de personnes à charge
5. Niveau d'instruction Aucun primaire secondaire supérieur
.....autre

II. CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

1. Activité principale..... Durée.....
2. Cadre d'exercice de l'activité 0. Domicile 1. Marché..... 2. Route.....
3. Boutique 4. Magasin 5. Galerie 6. Autre à
préciser.....
3. Motivation à la création : Subvenir aux besoins du ménage Rentabilité
de l'activité Manque d'emploi salarié Insuffisance du salaire
Assurer son autonomie et son épanouissement en tant que femme..... autre
.....
4. Quelle a été la source de financement au démarrage de l'activité ? fonds
propres aide du mari aide familiale Crédit auprès d'une
institution ou groupe Si crédit auprès de quelle institution ?
5. Activité secondaire..... Durée.....
6. Motivation à la création et source de financement.....
7. Cadre d'exercice de l'activité 1. Marché..... 2. Route..... 3. Boutique
..... 4. Autre à préciser.....
8. Activité du mari (savoir si quand elle a commencé à entreprendre le mari était
au chômage)

9. Autres soutiens financiers
10. Durée d'adhésion à la microfinance (en général)
11. Avez-vous déjà été membre de combien d'institutions (groupes formel ou informels/IMFS/Eglises/quartiers ou parti politique)?
(leurs noms)
12. Causes d'abandon/désadhésion à ces groupes
.....
.....
.....
13. Avez-vous déjà été victime d'une faillite bancaire ?
14. Depuis combien de temps êtes-vous membres de cette organisation?
.....
15. Combien de temps êtes-vous membres du groupe solidaire ?
16. Le nom du groupe solidaire ?
17. Quelles sont les motivations d'adhésion ? sensibilisation (par qui ?)
..... Epargne crédit autres
18. Quelles sont les services auxquels vous avez accès ? Epargne Crédit
....transfert
19. Quelle est la fréquence d'accès à ces services ?
a) Epargne
b) Crédit
c) Réunion formation
d) Transfert
20. Quelles sont vos appréciations du crédit de groupe par rapport aux crédits individuels ? (avantages, inconvénients).....
21. Qu'avez-vous fait de l'argent du crédit ?
22. Après avoir entièrement remboursé votre crédit et réglé tous les frais d'exploitation, vous restait-il un excédent ? Oui ou non. Si oui, de quel montant était-il ?
23. Qui a décidé d'utiliser le crédit de cette façon ?
24. Quelle était l'activité exercée avant l'adhésion au groupe ? et après ?
(descriptions des améliorations/taille de l'activité).

25. Avez-vous participé individuellement ou à travers votre groupe à une activité communautaire comme : assainissement Activités politiques (campagnes électorales, consultations de certains candidats) Apostolats autres

26. A quoi utilisez-vous le revenu de votre activité ?

a) Au bien-être du ménage :

	Avant/Montant/mois/se maines	Après	Femme/Mari
Alimentation			
Soins de santé			
Education des enfants (filles)			
Loyer			
Autres (achats de biens durables parcelles maisons, motos,)			

b) A la croissance de l'entreprise/Innovation.....

c) A l'épargne

27. Pourquoi épargnez-vous ? pour obtenir un crédit pour couvrir certains risques de l'existence, (maladie, accident, naissance, vol, décès d'un membre de famille, etc.). pour achat d'un bien durable

28. Quelles sont les différentes contraintes ?

- a) au sein du couple (autorisation maritale pour participer aux différentes réunions, de contracter le crédit, la jalousie face à l'indépendance).....
- b) ménage (tâches ménagères et activité génératrice de revenu).....
- c) activités, groupe (organisation, harmonie, ...)

III. QUESTIONS RELATIVES A L'EMPOWERMENT (essayer de savoir aussi la situation avant la microfinance).

Pouvoir intérieur

1. Pensez-vous avoir acquis une estime de soi, amour de soi, un sentiment accomplissement ?
2. Reconnaissez-vous que vous êtes capable/ aptes à accomplir des projets ?
3. Arrivez-vous à prendre parole en public ?
4. Les membres de votre groupe reconnaissent-ils vos aptitudes ? sont-ils prêts à vous confier des responsabilités ?
5. Les membres de votre famille/voisinage ont-ils une certaine considération pour vous ? vous valorisent-ils ?
6. Etes-vous autonome dans la gestion de votre temps ?

Pouvoir de

1. Quelles sont les différentes formations auxquelles vous avez eu accès ?
Alphabétisation Langues Formation des métiers Gestion de crédit....
2. Avez-vous développé des capacités à formuler les idées (apprendre, analyser et agir) ?
3. Votre mari vous valorise-t-il ? vous aide-t-il à faire certaines tâches au sein du ménage ? sinon votre revenu vous permet-il de payer une aide-ménagère ?
4. Quelles sont les améliorations vis-à-vis des violences conjugales ?
5. Avez-vous des ambitions/rêves pour le futur ?
6. Il y a-t-il eu des améliorations du revenu du ménage ?
7. Il y a-t-il eu des améliorations du revenu individuel ?
8. Arrivez à avoir une marge de décision sur la gestion des vos revenus ?
9. Etes-vous propriétaires d'une maison, terre, outils ... (autres ressources productives) ?
10. Appréciez-vous votre qualité de vie ?

Pouvoir avec

1. Comment avez-vous intégré le groupement ?
2. Pourquoi avez-vous intégré ?
3. Quel est votre rôle au sein du groupe ?
4. Etes-vous consciente que vous pouvez changer les problèmes liés au genre ?
5. Parvenez-vous à donner vos points de vue au sein du groupe ? Sont-ils acceptés ?
6. Tous les membres sont-ils actifs pour le développement du groupe ?
7. Avez-vous de nouvelles relations depuis votre intégration au groupe ?
8. Quels sont les nouveaux apports de l'appartenance du groupe ?

9. Le groupe a-t-il des liens avec les acteurs politiques (autorités ou candidats aux élections) ?

10. Le groupe a-t-il des liens avec les IMF ?

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX AGENTS DE CREDIT

1. Quelles sont les critères de composition du groupe ?
2. Comment organisez-vous l'encadrement des groupes ?
3. Quelles sont les différents types de formations ?
4. Comment est-ce qu'elles interagissent au sein du groupe ?
5. Arrivent-elles à prendre parole ?
6. Sont-elles conscientes qu'elles peuvent changer les problèmes liées au genre ?
7. Quelles améliorations remarquez-vous depuis leur intégration au groupe ?
8. Quelles sont les différentes contraintes au développement du groupe ?

ANNEXES 2 : répartition des enquêtés

Dates	Commune	Quartier	AVEC	Lieu d'entretien	Nombre d'enquêtés	ONG/Institution d'attache
4/4	Ibanda	Nguba	CECA NGUBA Mixte	Lieu de rencontre hebdomadaire	4 femmes membres, une trésorière et le président	Eglise CECA NGUBA
5/4	Kadutu	Cimpunda	UPENDO Mixte	Domicile	1 membre	Néant
		Funu	SALAMA Mixte	Domicile	1membre	Néant
		Funu	ZAMIRI Mixte	Domicile	La même que SALAMA	Néant
8/4 avant 8h- 15h	Ibanda	Essence	TUCHUKULIYANE Mixte	Lieu de rencontre hebdomadaire	9 femmes et 1 homme, la présidente enquêté dans l'AVEC WA MAMA	Réplication GEL

					TUNAWWEZA	
8/4 Après 15h- 20h	Kadutu	Nyakaliba	TUINUWANE Mixte	Domicile	1 (membre du comité de Gestion)	USAID
			TUSHIKANE MUKONO Mixte	Domicile	Idem que TUINUWANE	USAID
		Cimpunda	UJENZI Mixte	Domicile	Une femme membre du comité de Gestion et le président	CARE
			UMOJA NI NGUVU (Mixte)	Domicile	Une femme membre du comité de Gestion	CARE
			CECI PAROISSE DE CIMPUNDA (Féminine)	Domicile	Une femme membre	PAROISSE CATHOLIQUE DE CIMPUNDA
		Cimpunda	CECA CAMP- MWEZE (Mixte)		2 membres	EGLISE CECA CAMP- MWEZE
7/4	Ibanda	Essence	WA MAMA TUNAWWEZA (Féminine)	Lieu de rencontre hebdomadaire	8 femmes membres	GEL
15/4	Ibanda	Essence	WA MAMA TUNAWWEZA	Domicile	La présidente	

RESUME

Aujourd'hui suite à la l'impuissance de l'Etat et de la rigidité de la microfinance formelle, les acteurs à la base s'adonnent aux modèles de développement Bottom-up mais aussi à la microfinance informelle à base communautaire

Cette étude vise d'évaluer la contribution de l'Association Villageoises d'Epargne et de Crédit à l'empowerment des femmes dans la ville de Bukavu au Sud-Kivu, à l'Est de la République Démocratique du Congo. Spécifiquement il consiste à identifier les caractéristiques socio-économiques des femmes membres des associations, faire une analyse comparative entre leur empowerment avant et après leur adhésion au groupe et identifier les différentes contraintes individuelles et collectives au sein des groupes.

La méthodologie mixte a été adoptée dont d'une part l'analyse quantitative des fréquences et statistiques descriptives pour les variables sociodémographiques et économiques et d'autre part l'analyse qualitative de l'empowerment inspirée de la grille d'analyse de Charlier Sophie.

Quoique il y ait des contraintes aux niveaux individuel et collectif, la participation aux AVEC permet d'avoir un certain niveau d'empowerment aux femmes qui étaient autrefois vulnérables et qui ont déclaré être satisfaites de leur niveau de vie actuelle tandis que celle qui avait un niveau de vie meilleur ayant chuté à cause de diverses raisons déclarent le contraire.

Mots clés : Empowerment, femme et AVEC